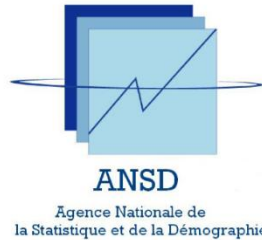


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI DU TEMPS AU SÉNÉGAL (ENETS)

Rapport final



Septembre 2022

Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	iv
Liste des graphiques.....	vii
Liste des cartes	viii
Avant-propos	x
Résumé	xi
Tableau des principaux résultats	xiii
Introduction générale	1
Présentation du pays.....	1
Environnement économique	1
Contexte et justification.....	2
Objectifs de l'enquête.....	5
Chapitre I : Méthodologie de l'enquête	7
I.1. Conception de l'échantillon	7
I.2. Questionnaires.....	8
I.3. Formation du personnel de collecte.....	9
I.4. Collecte des données	10
I.5. Traitement des données.....	11
Chapitre II : Caractéristiques des répondants.....	1
II.1. caractéristiques démographiques des répondants	1
II.1.1. Sexe des répondants	1
II.1.2. Région de résidence des répondants.....	2
II.1.3. Milieu de résidence des répondants	3
II.1.4. Age des répondants.....	4
II.1.5. Statut matrimonial des répondants	5

II.2. caractéristiques socioéconomiques des répondants.....	6
II.2.1. Niveau d’instruction des répondants	6
II.2.2. Niveau de vie des répondants	7
II.2.3. Statut d’occupation professionnelle des répondants	8
Chapitre III : Utilisation du temps des Sénégalais.....	10
III.1. Utilisation du temps des Sénégalais suivant les neuf grandes catégories d’activités	11
III.1.1. Participation des Sénégalais dans les différentes catégories d’activités. 11	
III.1.2. Temps passé dans une activité selon les différentes catégories d’activités	12
III.1.3. Utilisation du temps selon quelques caractéristiques démographiques . 14	
III.2. Utilisation du temps des Sénégalais suivant les trois grandes catégories d’activités (activités productives selon le SCN, productives hors SCN, non productives)	20
III.2.1. Participation des Sénégalais aux trois grandes catégories d’activités	20
III.2.2. Utilisation du temps des Sénégalais selon les trois grandes catégories d’activités.....	21
III.2.3. Utilisation du temps selon quelques caractéristiques démographiques . 21	
III.2.4. Utilisation du temps selon quelques caractéristiques socioéconomiques	25
Chapitre IV : Travail rémunéré et non rémunéré	33
IV.1. Activités productives selon la rémunération	33
IV.1.1. Activités productives selon la rémunération et quelques caractéristiques démographiques.....	35
IV.1.2. Activités productives selon la rémunération et quelques caractéristiques socioéconomiques	41
IV.2. Focus sur les activités liées aux tâches domestiques non rémunérées, à la garde et aux soins des enfants.....	49
IV.2.1. Activités liées aux tâches domestiques non rémunérées, à la garde et aux soins des enfants.....	50

IV.2.2. Tâches domestiques, garde et soins des enfants selon le milieu de résidence	51
IV.2.3. Activités liées aux tâches domestiques non rémunérées, à la garde et aux soins des enfants selon le statut matrimonial.....	52
IV.2.4. Tâches domestiques, garde et soins aux enfants selon la présence d'enfants biologiques	55
Chapitre V : Vue d'ensemble sur certaines activités	58
V.1. Activités non productives	58
V.1.1. Activités non productives selon quelques caractéristiques démographiques	60
V.1.2. Activités non productives selon quelques caractéristiques socioéconomiques	64
V.2. Activités secondaires	71
V.2.1. Description des activités secondaires.....	71
V.2.2. Combinaison la plus fréquente de deux activités	72
V.2.3. Combinaison la plus fréquente de la garde d'enfants et d'autres activités	73
Conclusion générale	75
Annexes	77
Annexe 1 : Définition des concepts clés.....	77
Annexe 2 : Plan de sondage, tirage de l'échantillon et méthodologie	79
Annexe 3 : Questionnaires de l'enquête.....	86
Annexe 4 : classification des activités	100
Annexe 5 : Temps moyen des activités.....	105
Annexe 6 : personnel de l'ENETS	106

Liste des tableaux

Tableau I.1: Taux de réponse de l'enquête	11
Tableau II.1: Répartition (%) des répondants par état matrimonial selon le sexe	5
Tableau III.1 : Taux de participation (%) des Sénégalais dans les activités selon le sexe	12
Tableau III.2: Temps moyen (en heure) qu'un Sénégalais passe dans une activité..	14
Tableau III.3: Temps moyen (en heure) par groupe d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	16
Tableau III.4: Temps moyen (en heure) par groupe d'activité selon l'âge et le sexe	19
Tableau III.5: Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités par milieu de résidence selon le sexe.....	22
Tableau III.6: Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités par groupe d'âge selon le sexe.....	25
Tableau III.7: Temps moyen (en heure) par niveau d'instruction selon les catégories d'activités et le sexe	27
Tableau III.8 : Temps moyen (en heure) par situation matrimoniale selon les catégories d'activités et le sexe	28
Tableau III.9 : Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités par niveau de vie selon le sexe	29
Tableau III.10: Temps moyen (en heure) par statut d'occupation professionnelle selon les trois catégories d'activités et le sexe.....	30
Tableau III.11: Temps moyen (en heure) par catégories d'activité par jour (jour ouvrable et week-end) selon le sexe.....	31
Tableau III.12: Temps moyen (en heure) par catégories d'activité selon la présence d'un enfant biologique de 0-10 ans dans le ménage selon le sexe	32
Tableau IV.1 : Temps moyen (heure) passé par groupe d'âges et par sexe selon la rémunération de l'activité	40
Tableau IV.2: Taux de participation par niveau d'instruction selon le sexe et la rémunération (en %).....	42

Tableau IV.3: Temps moyen par niveau d'instruction selon le sexe et la rémunération (heure).....	43
Tableau IV.4: Taux de participation par statut matrimonial selon le sexe et la rémunération (%)	44
Tableau IV.5: Temps moyen de travail rémunéré et non rémunéré selon le statut matrimonial	45
Tableau IV.6 : Temps moyen par niveau de vie selon le sexe et la rémunération ...	46
Tableau IV.7: Taux de participation par statut d'occupation selon le sexe et la rémunération (en %).....	47
Tableau IV.8: Temps moyen par statut d'occupation selon le sexe et la rémunération (heure).....	48
Tableau IV.9 : Taux de participation par type de jour selon le sexe et la rémunération	48
Tableau IV.10: Taux de participation selon les activités liées aux soins et travaux domestiques et le sexe	50
Tableau IV.11: Temps moyen (heures) selon les activités liées aux soins et travaux domestiques par sexe.....	51
Tableau IV.12: Taux de participation par milieu de résidence selon les activités liées aux soins et travaux domestiques et le sexe	51
Tableau IV.13: Temps moyen (minutes) par statut matrimonial selon les activités liées aux soins et travaux domestiques et le sexe	55
Tableau IV.14 : Temps consacré (en minute) aux soins des enfants et tâches domestiques par sexe.....	57
Tableau V.1: Temps moyen (en heure) passé dans les activités non productives selon le sexe.....	61
Tableau V.2: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités non productives selon le milieu de résidence et le sexe	64
Tableau V.3: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités non productives selon le niveau d'instruction	65

Tableau V.4: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités non productives selon le niveau d’instruction et le sexe	66
Tableau V.5: Temps moyen (en heure) passé dans les activités non productives selon le jour de la semaine et le sexe	71
Tableau V.6: Répartition (%) des activités secondaires par catégorie selon le sexe	72
Tableau V.7: Combinaison la plus fréquente des activités simultanées	73
Tableau V.8 : Combinaison la plus fréquente de la garde d’enfants avec d’autres activités selon le sexe	74

Tableaux annexes

Tableau A 1 : Répartition de l’échantillon tiré par région	80
Tableau A 2 : Organisation du travail.....	83
Tableau A 3 : Répartition des équipes selon les axes	84
Tableau A 4 : les neuf grandes divisions de l’ICATUS	100

Liste des graphiques

Graphique II.1 : Proportion (%) de répondants selon le sexe	1
Graphique II.2 : Répartition (%) des répondants par sexe selon le milieu de résidence	4
Graphique II.3 : Répartition des répondants par groupe âge selon le sexe	5
Graphique II.4 : Répartition (%) des répondants par niveau d’instruction selon le sexe	6
Graphique II.5 : Répartition (%) des répondants par niveau de vie du ménage selon le sexe.....	8
Graphique II.6 : Répartition (%) des répondants par statut d’occupation selon le sexe	9
Graphique III.1 : Taux de participation (en %) des Sénégalais aux trois grandes catégories d’activités selon le sexe	20
Graphique III.2: Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d’activités selon le sexe.....	21
Graphique IV.1: Taux de participation par type d’activités et par sexe (%)	34
Graphique IV.2: Temps moyen (en heure) consacré aux activités productives selon la rémunération et le sexe	35
Graphique IV.3: Taux de participation par milieu de résidence selon le sexe et la rémunération (%)	36
Graphique IV.4: Temps moyen (en heure) par milieu de résidence selon le sexe et la rémunération	37
Graphique IV.5 : Temps moyen (en heure) par jour selon le sexe et la rémunération	49
Graphique IV.6: Temps moyen (en minutes) des activités liées à la garde et soins aux enfants, aux travaux domestiques par milieu de résidence selon le sexe.....	52
Graphique IV.7: Participation (%) par statut matrimonial selon les activités liées aux soins et à la garde des enfants et le sexe	53
Graphique IV.8: Participation (%) par statut matrimonial selon les activités de soins et services domestiques et le sexe	54

Graphique IV.9 : Taux de participation aux soins des enfants et tâches domestiques par présence d'enfants selon le sexe	56
Graphique V.1: Participation (%) aux activités non productives selon le sexe	60
Graphique V.2: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités physiologiques selon le groupe d'âge et le sexe.....	62
Graphique V.3: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités de temps libre selon le groupe d'âge et le sexe.....	63
Graphique V.4: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités physiologiques selon le niveau de vie et le sexe	67
Graphique V.5: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités de temps libre selon le niveau de vie et le sexe.....	68
Graphique V.6: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités physiologiques selon le statut d'occupation professionnelle et le sexe	69
Graphique V.7: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités de temps libre selon le statut d'occupation professionnelle et le sexe	70

Liste des cartes

Carte II-1: Répartition (%) des répondants par région.....	3
Carte III-1 : Temps moyen (en heure) passé dans les activités SCN par région selon le sexe	23
Carte III-2 : Temps moyen (en heure) passé dans les activités hors SCN par région selon le sexe.....	24
Carte IV-1 : Temps moyen (heure) des activités rémunérées par région selon le sexe	38
Carte IV-2 : Temps moyen (heure) des activités non rémunérées par région selon le sexe	39

Liste des abréviations

AFD	: Agence Française de Développement
ANSD	: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
DR	: District de Recensement
EERH	: Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail
ENES	: Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal
ENETS	: Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal
ICATUS	: International Classification of Activities for Time Use Statistics
ODD	: Objectifs de Développement durable
PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PIB	: Produit Intérieur brut
PSE	: Plan Sénégal émergent
RGE	: Recensement général des Entreprises
RGPHAE	: Recensement général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SCN	: Système de Comptabilité nationale
SSN	: Système Statistique national
TUS	: Time Use Survey
UPS	: Unité primaire de Sondage

Avant-propos

L'agenda 2030 intègre l'égalité homme-femme dans le débat sur le développement en veillant à ce que nul ne soit laissé de côté. Cependant, plusieurs difficultés entravent le suivi des Objectifs de Développement Durables (ODD) en raison des exigences liées à la désagrégation des statistiques par sexe. Ceci représente un défi majeur pour les Systèmes statistiques nationaux (SSN).

Le Sénégal réalise, pour la première fois en 2021, une enquête sur l'emploi du temps afin de déterminer les activités les plus présentes dans le quotidien des hommes et des femmes. Au niveau mondial, il est noté que les femmes réalisent plus de trois quart de l'ensemble du travail non rémunéré et de soin à autrui. L'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS) est une photographie détaillée de l'occupation des Sénégalais –hommes et femmes.

L'enquête a révélé des résultats forts intéressants sur les différences de participation aux activités non rémunérées telles que les travaux domestiques. Il est noté que 84,6% des femmes effectuent des travaux domestiques contre 31,7% des hommes. En termes de temps, les femmes y consacrent 3,7 heures contre 0,44 heure soit 26 minutes pour les hommes. D'autres résultats importants sont mis en exergue par l'étude comme entre autres, le temps moyen de travail rémunéré, le temps consacré aux loisirs et à la garde des enfants.

Ces résultats permettront d'appuyer les politiques socio-économiques axées sur l'égalité des sexes. Toutefois, l'étude reste une base pour la mesure des activités non rémunérées et devra s'accompagner d'études approfondies. Aussi, pour le suivi des indicateurs sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il est important de procéder à des mises à jour périodiques de quatre ou cinq ans de cette enquête.

C'est le moment d'adresser mes vifs remerciements à nos partenaires ONU Femmes et l'Agence française de Développement (AFD) pour l'appui technique et financier conséquent, grâce auquel l'enquête a pu être réalisée.

Mes remerciements vont également à l'endroit de l'encadrement technique et du personnel de collecte pour les efforts consentis, sans lesquels cette enquête n'aurait pas été d'un grand succès.

Allé Nar DIOP

Directeur Général de l'ANSD

Résumé

L'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS) a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet Women Count implémenté par ONU Femmes. Etant une première au Sénégal, son objectif principal est d'identifier, de classer et de quantifier les types d'activités que les Sénégalais font au quotidien. Spécifiquement, l'ENETS cherche, à évaluer le temps accordé au travail non rémunéré et rémunéré entre les hommes et les femmes, à mesurer le travail bénévole, le travail domestique, les loisirs et les activités personnelles.

L'enquête a couvert toutes les régions administratives du Sénégal avec un échantillon composé de 3990 ménages dont 2505 en milieu urbain et 1485 en milieu rural. Outre le questionnaire ménage administré au représentant du ménage, le questionnaire individu est administré aux membres âgés de 15 ans ou plus, permettant ainsi d'obtenir des informations sur les activités exercées par ces derniers pendant 24 heures. La sélection de ces individus s'est opérée de façon aléatoire dans le ménage. Au total, 11 689 personnes ont été interrogées représentant 58% des femmes et 42% des hommes, réparties entre les milieux urbain (36%) et rural (64%).

S'agissant de l'emploi du temps des Sénégalais, les résultats de l'enquête ont montré que les Sénégalais passent 17,4 heures dans les activités non productives, 4,1 heures dans les activités productives au sens du Système de Comptabilité nationale (SCN) et 2,5 heures dans les activités productives hors SCN. En moyenne, les hommes passent plus de temps (5,6 heures) dans les activités productives comparés aux femmes (2,6 heures). Cependant, les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux activités productives hors SCN (4,2 heures contre 0,6 heure). En milieu rural, les Sénégalais passent 4,4 heures dans les activités productives selon le SCN contre 3,8 heures en milieu urbain. En outre, les individus de faible niveau d'instruction (aucun et élémentaire) accordent plus de temps aux activités productives selon le SCN (4,58 et 4,61 heures) que ceux des niveaux supérieurs (3,36 heures). Le temps rétribué aux activités productives hors SCN décroît lorsque le niveau d'études augmente.

Les résultats de l'enquête révèlent aussi que 72% des Sénégalais contribuent aux activités non rémunérées contre 40% pour les activités rémunérées. Les femmes participent beaucoup plus que les hommes aux activités non rémunérées (90% contre 54%). Concernant les activités rémunérées, les hommes y participent à 50% contre 31% chez les femmes. Les Sénégalais passent en moyenne 3,6 heures par jour dans

les activités non rémunérées contre 3 heures dans les activités rémunérées. Cependant, pour les activités non rémunérées, les femmes y consacrent 2,5 fois plus de temps que les hommes (5 heures contre 2 heures). Ces derniers consacrent 4,2 heures aux activités rémunérées, soit 2 fois plus de temps que les femmes (1,9 heure). Quel que soit le milieu de résidence et le statut matrimonial considéré, les hommes accordent plus de temps que les femmes aux activités rémunérées. Une tendance contraire est notée pour les activités non rémunérées. Par ailleurs, les hommes travaillent plus les jours ouvrables (52%) que le week-end (46%) alors qu'il n'y a pas trop de différences du côté des femmes (31% en jour ouvrable contre 32% en week-end).

Concernant les activités liées aux soins et travaux domestiques, 59,2% des Sénégalais participent aux tâches domestiques et 24,0% contribuent aux soins et à la garde des enfants. Ce sont les femmes qui accordent plus de temps à ces activités, soit 4,2 heures par jour.

Les Sénégalais consacrent en moyenne 8,9 heures de sommeil par jour avec 9,2 heures chez les femmes et 8,5 heures chez les hommes. Pour les repas, ils y consacrent 57 minutes et 43 minutes pour les soins personnels. Ils passent plus de six heures (6,2 heures) par jour à faire de la socialisation, des pratiques religieuses et des activités de loisirs. Les hommes (6,8 heures) consacrent plus de temps que les femmes (5,7 heures) à ces activités.

Tableau des principaux résultats

INDICATEURS	TAUX DE PARTICIPATION (%)			TEMPS MOYEN (HEURES)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Emploi du temps des sénégalais par type d'activité						
Emploi et activités connexes	50,33	31,22	40,38	3,95	1,60	3,03
Production de biens pour usage final propre	28,54	31,94	30,31	2,00	1,10	1,04
Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	31,67	84,64	59,25	0,50	3,97	2,14
Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	5,89	44,76	26,12	0,08	0,54	0,31
Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	2,58	1,53	2,03	0,10	0,05	0,07
Apprentissage	13,19	7,69	10,33	0,69	0,42	0,67
Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	98,48	95,87	97,12	4,24	3,38	3,81
Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	90,00	86,86	88,37	2,36	2,00	2,41
Soins personnels et entretien	100	100	100	10,09	10,94	10,52
Emploi du temps des sénégalais au sens du SCN*						
Productive SCN	70,11	56,96	63,26	5,63	2,64	4,07
Productive hors SCN	36,89	88,08	63,54	0,62	4,28	2,53
Non productive	100	100	100	17,75	17,08	17,40
Emploi du temps des sénégalais selon la rémunération						
Activité rémunérée	50,33	31,22	40,13	4,22	1,90	3,02
Selon la région						
Dakar	51,47	35,47	43,69	4,78	2,72	3,78
Diourbel	55,08	36,87	44,76	4,58	1,91	3,07
Fatick	43,98	23,52	33,03	3,53	1,29	2,33
Kaffrine	70,61	42,73	56,08	5,49	2,61	3,99
Kaolack	46,83	27,35	35,72	3,57	1,35	2,31
Kédougou	37,20	18,68	27,32	2,28	0,84	1,51
Kolda	27,99	17,46	22,68	2,37	0,87	1,61
Louga	40,33	31,13	35,38	3,41	1,80	2,54
Matam	28,40	16,15	21,52	2,08	0,82	1,38
Saint-Louis	56,26	34,49	44,63	4,63	1,80	3,12
Sédhiou	43,36	16,87	29,61	3,30	0,86	2,03
Tambacounda	42,89	24,20	34,00	3,29	1,26	2,33
Thiès	60,45	35,64	47,34	5,16	2,15	3,57
Ziguinchor	45,65	22,32	34,14	3,55	1,21	2,40

INDICATEURS	TAUX DE PARTICIPATION (%)			TEMPS MOYEN (HEURES)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Emploi du temps des sénégalais selon la rémunération						
Activité non rémunérée	54,00	90,00	72,32	2,03	5,02	3,58
Selon la région						
Dakar	37,96	82,97	59,86	0,66	3,34	1,96
Diourbel	41,26	89,14	68,40	1,12	5,08	3,36
Fatick	69,73	94,69	83,09	2,94	5,75	4,44
Kaffrine	64,92	90,84	78,43	1,82	5,63	3,81
Kaolack	57,92	87,01	74,51	2,09	5,09	3,80
Kedougou	72,71	96,76	85,54	4,24	6,92	5,67
Kolda	84,95	96,50	90,77	6,22	7,92	7,08
Louga	67,89	93,45	81,64	4,02	5,47	4,80
Matam	68,01	91,06	80,96	2,55	5,32	4,11
Saint-louis	63,60	95,99	80,91	1,95	5,76	3,99
Sédhiou	64,89	90,72	78,30	2,95	6,10	4,58
Tambacounda	69,98	95,43	82,09	4,03	6,43	5,17
Thiès	52,54	90,61	72,66	1,64	5,04	3,44
Ziguinchor	44,53	90,61	67,27	2,31	5,38	3,82
Focus sur certaines activités						
Soins et garde des enfants	4,7	41,8	24	0,05	0,45	0,26
Soins domestiques non rémunérés (ODD 5.4.1**)	31,7	84,6	59,2	0,44	3,7	2,14
Sociabilité	80,90	86,10	83,39	2,93	2,48	2,7
Pratiques religieuses	76,40	84,76	80,40	1,29	0,95	1,12
Loisirs	86,86	90,00	88,37	2,55	2,27	2,4
Sommeil	100,00	99,96	99,98	8,47	9,2	8,85
Repas	98,67	98,27	98,48	0,92	0,98	0,95
Soins personnels	96,32	95,89	96,11	0,71	0,73	0,72

*SCN: Système de Comptabilité Nationale

**ODD 5.4.1: Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence

Source: ANSD, ENETS 2021

Introduction générale

PRÉSENTATION DU PAYS

Le Sénégal est le pays situé le plus à l'ouest du continent africain. Il est limité au nord par la République islamique de Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée Bissau et la République de Guinée et à l'ouest par l'Océan Atlantique. D'une superficie de 196 712 km², le Sénégal possède une ouverture d'environ 700 kilomètres de côtes sur l'Océan Atlantique.

Le pays est divisé en 14 régions administratives et 46 départements. La région de Dakar qui est la capitale du pays abrite à elle seule 23% de la population sur une superficie de 550 km², soit 0,3% de la superficie totale du pays (rapport de la population de 2020). Par ailleurs, plus de la moitié de la population réside en milieu rural (54,8%).

La population de l'année 2020 est estimée à 16 705 608 habitants, soit une hausse de l'ordre de 3,1% comparée à l'année 2019. L'effectif des individus de sexe féminin (8 391 358, soit 50,2%) est légèrement supérieur à celui de sexe masculin (8 314 250, soit 49,8%).

Le Sénégal est caractérisé par une population majoritairement jeune avec une moyenne d'âge de 19 ans en 2020 et plus de la moitié de la population âgée de moins de 18 ans.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Sur la base des projections démographiques, la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 54,8% de la population totale avec 54% d'hommes et 55,5% de femmes en 2021.

Par ailleurs, au quatrième trimestre de l'année 2021, l'enquête nationale sur l'emploi a montré que plus de la moitié (55,8%) de la population en âge de travailler a participé au marché du travail. Cette participation au marché du travail varie selon le sexe, avec un taux de 64,5% pour les hommes et de 48,8% pour les femmes.

Pour le secteur formel, selon l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail au Sénégal (EERH 2021), la majorité des travailleurs, soit 74,5%, sont des

hommes. Ainsi, il est constaté qu'en moyenne les Sénégalais consacrent en moyenne 41,7 heures de travail dans la semaine¹ dans le secteur moderne hors administration publique.

D'après le Recensement général des Entreprises (RGE) de 2016, le secteur formel ne regroupe que 3% des unités économiques mais constitue la principale source de création de richesses. En effet, le secteur informel qui abrite 97% des emplois a contribué à 45,6% à la valeur ajoutée globale du pays en 2020 (Comptes nationaux de 2020).

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Un des grands enjeux de cette décennie est de « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (ODD 5). L'atteinte de cet objectif passe nécessairement par la prise en compte de la question du genre dans tous les domaines de la vie. En 2006, l'organisation des Nations unies a défini les statistiques de genre comme le reflet des différences et inégalités dans la situation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie². Cette question du genre suscite un intérêt de plus en plus croissant au niveau de la Communauté internationale. Elle est devenue ainsi un enjeu de développement dans tous les pays. Même si le niveau de considération de la question genre diffère d'un pays à l'autre, sa prise en compte dans les politiques et programmes de développement est devenue une priorité.

La problématique du genre est l'une des grandes préoccupations des Nations unies. Parmi les recommandations formulées lors de la 4^{ème} Conférence des Nations unies sur les femmes, organisée en 1995, figure la conception « des outils statistiques permettant d'évaluer et de faire ressortir toute l'ampleur du travail des femmes et de leurs contributions à l'économie nationale, y compris dans les secteurs non monétaire et domestique, et examiner la corrélation entre le travail non rémunéré des femmes et l'incidence de la pauvreté et le risque de pauvreté parmi les femmes ».³

¹ La semaine fait référence aux jours ouvrables (du lundi au vendredi)

² **ONU (2016)**, Integrating a gender perspective into statistics, New York

³ **ONU (1996)**, Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, Beijing

Le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui est la référence nationale de la politique économique du pays, ambitionne une croissance forte et inclusive pour répondre aux aspirations des populations à un mieux-être. A cet effet, le deuxième Plan d'Actions Prioritaires (PAP-2) du PSE appuie l'employabilité et la promotion des emplois productifs, rémunérateurs et durables dans le secteur informel notamment pour les jeunes et les femmes. Particulièrement dans le cinquième objectif stratégique (renforcer les bases d'une productivité élevée), le troisième effet attendu est le renforcement de la participation des femmes dans les activités de création de richesse. En effet, dans ce domaine, « il s'agit d'autonomiser la femme à travers le renforcement des capacités entrepreneuriales pour une croissance inclusive. Ainsi, le taux d'occupation des femmes atteindra 35% en 2023 contre 32,8% en 2016 ⁴».

Les femmes qui participent moins au marché du travail passent la plupart de leur temps à effectuer des tâches domestiques. L'un des objectifs poursuivis par l'ODD 5 est de « Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ».

Les statistiques de genre demeurent donc nécessaires dans les programmes et politiques de suivi des conditions de vie de la femme, de ses rapports avec les hommes, de l'accès et de la gestion des ressources.

Au Sénégal, la Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS) préconise la désagrégation et la diffusion d'indicateurs et d'informations statistiques selon le genre. Les analyses des enquêtes ménages prennent en compte certes la dimension genre à travers une désagrégation systématique des données par sexe. Cependant, les données liées entre autres aux revenus des membres du ménage et aux dépenses courantes du ménage ne sont pas en général désagrégées par sexe. Ce qui rend difficile l'analyse selon le sexe.

Il est à noter que des efforts sont fournis dans la production de statistiques sexospécifiques depuis quelques années au niveau de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Cependant, des efforts supplémentaires

⁴ **République du Sénégal (2018)**, Plan Sénégal Emergent : Plan d'Action Prioritaire, Dakar

restent à fournir au niveau du Système Statistique national (SSN) pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans la production statistique à tous les niveaux : sociodémographique, économique, environnemental, culturel, etc.

C'est dans cette perspective que l'ONU Femmes, entité des Nations unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde, a élaboré un Programme phare, intitulé « Women Count (Les Femmes Comptent) », dans le but d'aider les pays à accélérer le processus de réalisation des ODD et de suivi de leur mise en œuvre.

Ces dernières années, l'une des questions prioritaires dans les études relatives au domaine du genre est l'utilisation du temps (Time Use). Elle est mesurée à travers l'enquête emploi du temps (Time Use Survey (TUS)). ⁵Cette dernière est une source d'informations importante qui permet de décrire les activités journalières d'une population, d'améliorer les statistiques de la main-d'œuvre et celles de la population active. Ce type d'étude contribue à l'estimation du revenu national en ce qu'il donne une meilleure visibilité sur les activités du SCN. Il permet également d'évaluer le temps accordé aux travaux non rémunérés notamment les travaux domestiques dans les ménages. La mesure du temps de travail rémunéré et non rémunéré permettra de faire des analyses sexospécifiques et de valoriser le travail non rémunéré des femmes. Il enregistre les activités effectuées par différentes personnes à partir d'une sélection représentative de ménages, ainsi que le temps consacré à chaque activité. Ainsi, il permet de collecter des données qui fournissent une image de la vie quotidienne des populations et reste une riche source d'informations pertinentes pour le genre.

L'ANSD, dans la mise en œuvre du programme Women Count, a réalisé pour la première fois, en 2021, l'enquête sur l'Emploi du Temps au Sénégal qui a permis de mesurer le temps consacré par les hommes et les femmes à différentes activités au cours d'une journée.

L'Enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal (ENETS) est une enquête auprès des ménages qui mesure et analyse le temps consacré par les femmes et les hommes à différentes activités sur une période donnée. Ces activités comprennent le travail

⁵ **ONU (2007)**, Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré, New York

rémunéré, le travail non rémunéré, le travail bénévole, le travail domestique, les loisirs et les activités personnelles.

En Afrique, le Sénégal fait partie des rares pays à avoir réalisé ce type d'enquête. Il fait suite à l'Ouganda (2017/2018), à l'Afrique du Sud (2000 et 2010) et au Maroc (1997 et 2012), entre autres, qui ont eu à réaliser cette enquête par le passé.

Les données sur l'emploi du temps peuvent être utilisées dans l'analyse des politiques publiques telles que celles relatives à l'emploi et au chômage, aux services pour les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées et à la fourniture de services de base pour les besoins du ménage.

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS) s'inscrit dans le cadre du projet Women Count. L'objectif global du projet est d'améliorer et d'harmoniser la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques de genre pour l'élaboration de politiques nationales fondées sur des données probantes et la responsabilisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes au Sénégal. Pour ce qui est de l'enquête, son objectif principal est d'identifier, de classer et de quantifier les types d'activités que les Sénégalais font au quotidien.

De manière spécifique, l'ENETS cherche à :

- fournir un recueil d'informations sur l'emploi du temps des femmes et des hommes ;
- évaluer le temps accordé au travail non rémunéré et rémunéré entre les hommes et les femmes ;
- valoriser le travail non rémunéré des femmes et leur contribution à la croissance économique ;
- renseigner l'indicateurs 5.4.1 des ODD ;
- mesurer le temps accordé à l'éducation des enfants ;
- mesurer le temps accordé aux loisirs.

Le présent rapport est structuré autour de cinq chapitres. Le premier chapitre traite de la méthodologie de l'enquête. Le deuxième présente les caractéristiques des répondants. Les troisième et quatrième chapitres traitent de la répartition du temps des Sénégalais selon le type d'activité. Le dernier chapitre fait le focus sur certaines activités spécifiques.

Chapitre I : Méthodologie de l'enquête

La réalisation de la première Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS) s'est faite suivant le déroulement d'une méthodologie bien définie, allant de la conception de l'échantillon, des questionnaires, à la collecte et au traitement des données, en passant par la formation du personnel de collecte.

I.1. CONCEPTION DE L'ÉCHANTILLON

L'ENETS est conçue de sorte à produire des résultats représentatifs jusqu'au niveau national, régional et des milieux urbain et rural. L'échantillon est basé sur un sondage aléatoire stratifié et tiré à deux degrés. Au premier degré, deux cents soixante-six (266) Districts de Recensement (DR) ont été tirés pour constituer les Unités primaires de Sondages (UPS) à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) réalisé par le Sénégal en 2013, en procédant à un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille. La taille de l'UPS était le nombre de ménages.

Une mise à jour des DR-échantillons a été effectuée afin d'obtenir la liste exhaustive des ménages à partir de laquelle a été tiré, au second degré, un nombre de quinze (15) ménages par DR. L'échantillon est composé de 3990 ménages (1500 en milieu urbain et 2490 en milieu rural).

Pour le questionnaire individu, les personnes éligibles sont les résidents présents âgés de 15 ans ou plus. Parmi les éligibles, au plus quatre (04) individus ont été sélectionnés dans le ménage pour l'administration du questionnaire. Ces quatre individus sont tirés de façon aléatoire par sexe en cas de disponibilité dans le ménage (02 hommes et 02 femmes). En cas de sous représentativité d'un sexe donné, l'effectif est compensé par l'autre sexe. Pour les ménages ayant au plus quatre (04) individus éligibles, ces derniers sont tous enquêtés quel que soit leur sexe.

I.2. QUESTIONNAIRES

Deux questionnaires sont développés dans le cadre de cette enquête : le questionnaire ménage et le questionnaire individu. Ces questionnaires, basés sur les objectifs de l'étude et adaptés au contexte sociodémographique et économique, se sont inspirés des modèles standards des questionnaires des enquêtes sur l'utilisation du temps.

- **Questionnaire ménage**

Le questionnaire ménage enregistre tous les membres du ménage, quel que soit le statut de résidence (résident présent, absent et visiteur). Il comporte les modules suivants :

- ✓ identification du ménage ;
- ✓ caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage ;
- ✓ caractéristiques de l'habitat ;
- ✓ équipements et biens durables du ménage.

- **Questionnaire individu**

Le questionnaire individu est composé de quatre sections à savoir :

- ✓ information sur l'individu ;
- ✓ emploi ;
- ✓ santé ;
- ✓ journal du répondant.

« Le journal du répondant » retrace les activités effectuées par l'individu pendant les vingt-quatre (24) heures d'une journée aléatoirement choisi par l'application de collecte parmi les sept derniers jours précédant l'interview. Ces activités quotidiennes

sont classées en s'arrimant à la Classification internationale des Activités pour les Statistiques sur l'Emploi du Temps (ICATUS).⁶

L'ICATUS⁷ est structurée en neuf (09) grands groupes d'activités, à savoir :

- ❖ emploi et activités connexes ;
- ❖ production de biens pour usage final propre ;
- ❖ services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille ;
- ❖ services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille ;
- ❖ bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré ;
- ❖ apprentissage ;
- ❖ socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse ;
- ❖ culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives ;
- ❖ soins personnels et entretien.

Après stabilisation et validation des outils de collecte, il s'en est suivi la formation du personnel de terrain.

I.3. FORMATION DU PERSONNEL DE COLLECTE

A l'issue de la sélection des agents enquêteurs, une formation a été organisée pour sélectionner définitivement les agents de collecte composés de chefs d'équipes et d'agents enquêteurs. La formation s'est déroulée du 19 au 30 avril 2021, soit dix (10) jours ouvrables, dans les locaux de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

⁶ **UNSD (2017)**, International Classification of Activities for Time Use Statistics 2016 (ICATUS 2016), New York

⁷Voir annexes pour les détails des activités.

La démarche adoptée a consisté en une lecture expliquée du manuel d'instructions de l'agent enquêteur et des questionnaires, aux discussions et au traitement de cas pratiques. Une évaluation des connaissances reçues a été faite à la fin de la formation pour la sélection finale des agents de terrain.

- **L'application de collecte**

L'application de collecte utilisée pour l'ENETS est développée sur **Survey Solutions**, une plateforme constituée de plusieurs applications permettant d'assurer toute la mise en œuvre d'une enquête, pour les interviews personnelles assistées par ordinateur ou par tablette, de la conception à la constitution de la base de données.

Elle comporte principalement 4 composantes que sont :

- ❖ le Designer pour la conception des questionnaires ;
- ❖ le Headquarters, pour la centralisation et la gestion de l'enquête ;
- ❖ le Supervisor, pour la gestion de la collecte par les chefs d'équipe/contrôleurs
- ❖ l'Interviewer, pour la réalisation des entretiens.

En pratique chaque enquêteur dispose d'un compte Interviewer sur lequel le chef d'équipe envoie tous les questionnaires qui lui seront assignés.

I.4. COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données de l'Enquête nationale sur l'emploi du temps (ENETS) au Sénégal s'est réalisée sur une période allant du 19 juin au 19 septembre 2021, soit une durée de quatre (04) mois. Au total, seize (16) équipes étaient déployées sur le terrain. Chaque équipe était composée de trois agents enquêteurs, d'un chauffeur et d'un chef d'équipe qui assure la coordination sur le terrain.

A l'instar des autres enquêtes de l'ANSD, la collecte des données s'est faite à l'aide des tablettes. Les données collectées par les agents enquêteurs sont envoyées aux chefs d'équipe via une synchronisation entre tablettes, pour vérification et validation. Les

données validées par les chefs d'équipes sont envoyées directement au niveau du serveur central via internet.

Les données envoyées au niveau du serveur central sont visualisées, vérifiées, validées par l'équipe technique à partir de la plateforme de suivi « **Survey solutions** ». Cette plateforme offre la possibilité de suivre en temps réel et de manière régulière l'évolution de la collecte sur le terrain.

I.5. TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données a débuté durant la collecte, au fur et à mesure que les données auprès des ménages étaient envoyées par les chefs d'équipes au niveau du serveur central et s'est poursuivi après. Ainsi, dans un premier temps un programme d'éditeurs secondaires a été développé par l'équipe technique pour un meilleur suivi de la qualité des données.

Dans un second temps, un atelier d'apurement des données a été organisé du 15 au 24 novembre 2021 pour vérifier la cohérence interne des données. A l'occasion de cet atelier, en plus des corrections apportées, les coefficients de pondérations ont été calculés.

Au total sur les 3990 ménages qui devraient être enquêtés, 3968 ont été interrogés, soit un taux de couverture de 99,4%.

Tableau I.1: Taux de réponse de l'enquête

Résultat			
Interviews Ménage	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages sélectionnés	1500	2490	3990
Ménages interviewés	1480	2489	3969
Taux de réponse des ménages ¹	98,70%	100,00%	99,4
Interviews des hommes	Urbain	Rural	Ensemble
Effectif des individus éligibles	1863	3247	5110
Interviewées	1808	3133	4941
Taux de réponse des individus éligibles ²	97,05%	96,49%	97,03
Interviews des femmes	Urbain	Rural	Ensemble
Effectif des individus éligibles	2507	4440	6947

Interviewées	2440	4308	6748
Taux de réponse des individus éligibles	97,33%	97,03%	97,14%

¹ Ménages interviewés/Ménages identifiés.

² Enquêtés interviewés/enquêtés éligibles.

Source: ANSD, ENETS 2021

Chapitre II : Caractéristiques des répondants

Les résultats présentés dans ce chapitre donnent les caractéristiques générales des répondants au journal de 24 heures. L'interprétation des résultats sur les répondants au journal concerne les individus âgés de 15 ans ou plus.

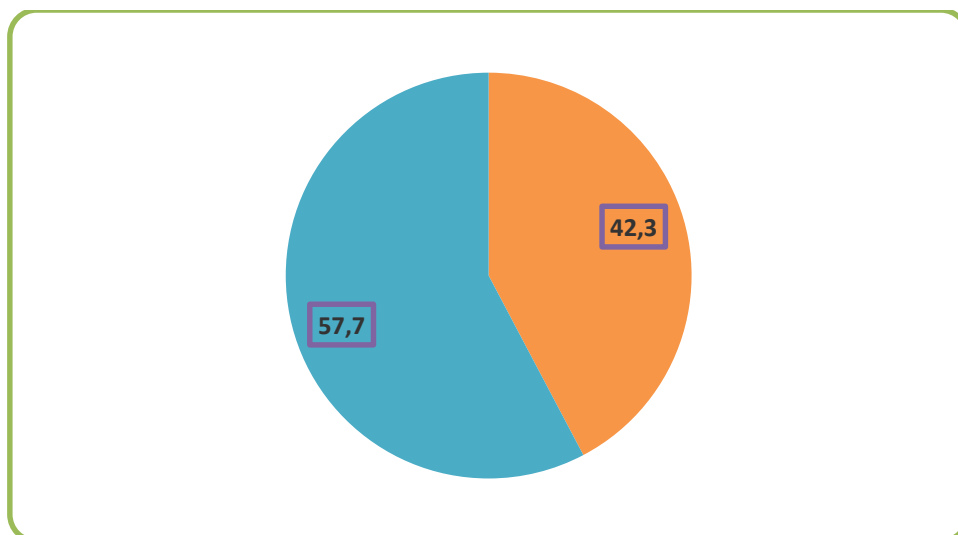
L'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants au journal. Ces informations permettent de faire le profilage des individus qui ont eu à répondre au journal. Elles comprennent : le sexe du répondant, l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, le statut d'occupation professionnelle, le niveau de vie du ménage, le milieu de résidence et la région de résidence.

II.1. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS

II.1.1. SEXE DES REpondants

Les résultats de l'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps ont montré que les femmes ont plus répondu au journal que les hommes. En effet, sur les 11 689 individus ayant répondu au journal, 6 748 sont des femmes contre 4941 hommes, soient respectivement 57,7% et 42,3% des répondants (**Cf. Graphique II.1**).

Graphique II.1 : Proportion (%) de répondants selon le sexe



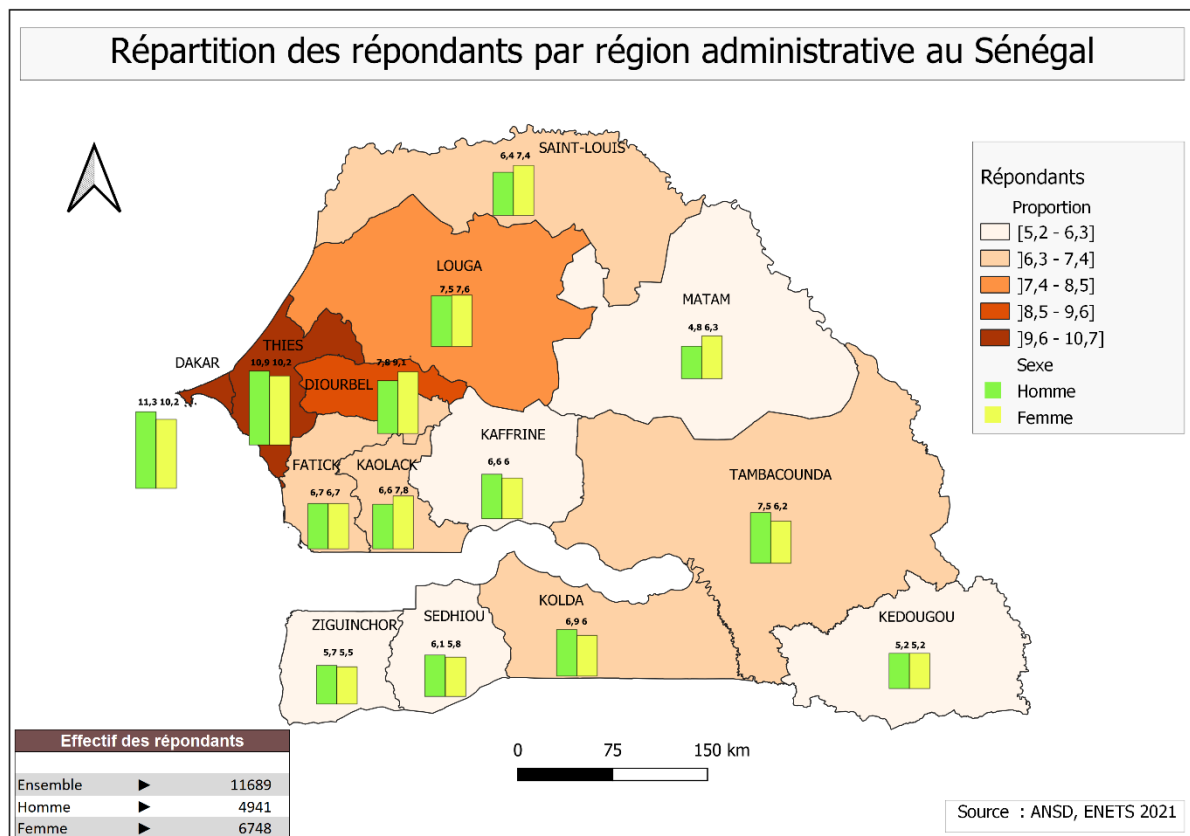
source: ANSD, ENETS 2021

II.1.2. REGION DE RESIDENCE DES REpondANTS

La répartition de l'échantillon par région s'est faite proportionnellement à la taille de la région en terme de population. Les régions de Dakar (10,7%) et Thiès (10,5%) sont celles qui abritent le plus de répondants. Elles sont suivies des régions de Diourbel (8,6%), de Louga (7,6%) et de Kaolack (7,3%). Il s'en suit les régions de Saint-Louis (6,9%), Tambacounda (6,8%), Fatick (6,7%), Kolda (6,4%) et Kaffrine (6,2%). Celles de Sédhiou (5,9%), Matam (5,7%), Ziguinchor (5,6%) et Kédougou (5,2%) sont celles qui abritent le moins de répondants.

Comme pour l'ensemble, chez les hommes et chez les femmes, les résultats montrent la même hiérarchisation des régions qui abritent le plus de répondants (**cf. carte II.1.**).

Carte II-1: Répartition (%) des répondants par région

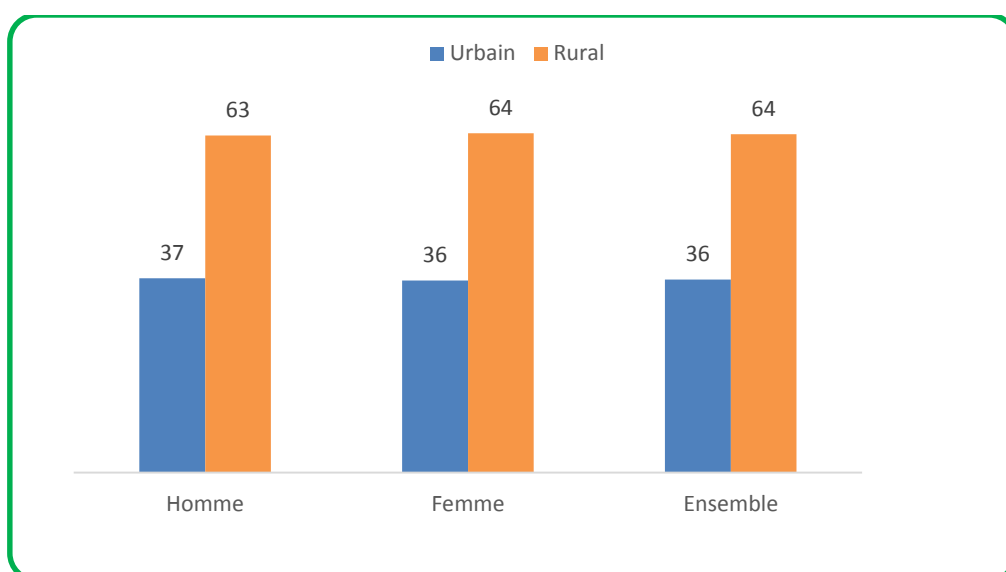


II.1.3. MILIEU DE RESIDENCE DES REpondants

Le graphique II.2 montre la répartition des répondants par milieu de résidence selon le sexe. Dans l'ensemble, les répondants vivent essentiellement en milieu rural (63,7%).

Comme pour l'ensemble, chez les hommes (63,4%) ainsi que chez les femmes (63,8%), les répondants vivent essentiellement en milieu rural.

Graphique II.2 : Répartition (%) des répondants par sexe selon le milieu de résidence



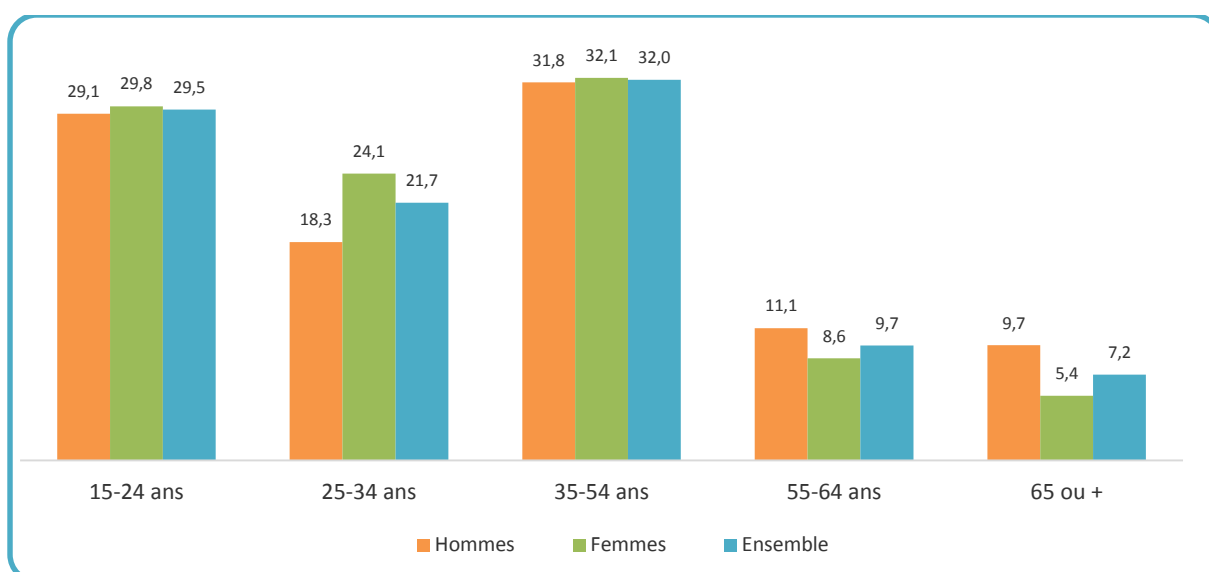
Source: ANSD, ENETS 2021

II.1.4. AGE DES REpondants

Les répondants au journal sont les membres du ménage âgés de 15 ans ou plus. Dans l'ensemble, ce sont les répondants âgés de 35 à 54 ans qui sont les plus nombreux, représentant un peu plus du tiers des répondants (32%). Ils sont suivis de ceux âgés de 15-24 ans (29,5%) et de 25-34 ans (21,7%). Ceux âgés de 55 ans ou plus (16,9%) sont les moins représentés.

Comme pour l'ensemble, chez les hommes et chez les femmes, ce sont les répondants âgés de 35-54 ans (31,8% et 32,1% respectivement) qui sont les plus nombreux, suivis de ceux âgés de 15-24 ans (29,1% et 29,8%) et de ceux âgés de 25-34 ans (18,3% et 24,1%). Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent moins de 10% (9,7% chez les hommes contre 5,4% chez les femmes).

Graphique II.3 : Répartition des répondants par groupe âge selon le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

II.1.5. STATUT MATRIMONIAL DES REpondANTS

Les résultats de l'enquête montrent que plus de six répondants sur dix (66%) sont mariés dont 47% sont des monogames. Les célibataires représentent 26,1% des répondants tandis que les veuf (ve)s et les divorcé(e)s réunis représentent 7,5%.

Chez les répondants de sexe masculin, les mariés monogames ont été les plus nombreux (47%), suivis des célibataires (36,6%) et des marié(e)s polygames (14,7%). Les veufs/divorcés ont été les moins nombreux (1,8%). Chez les répondants de sexe féminin, les mariées en union monogame ont été les plus nombreuses (46,7%), suivies des mariées en union polygame (23,4%) et des célibataires (18,3%). Les veuves/divorcées ont été les moins représentées (11,6%).

Tableau II.1: Répartition (%) des répondants par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Hommes	Femmes	Ensemble
Marié(e) monogame	47	46,7	46,8
Marié(é) polygame	14,7	23,4	19,7
Célibataire	36,6	18,3	26,1
Veuf (ve)/Divorcé(e)	1,8	11,6	7,5
Total	100	100	100

Source: ANSD, ENETS 2021

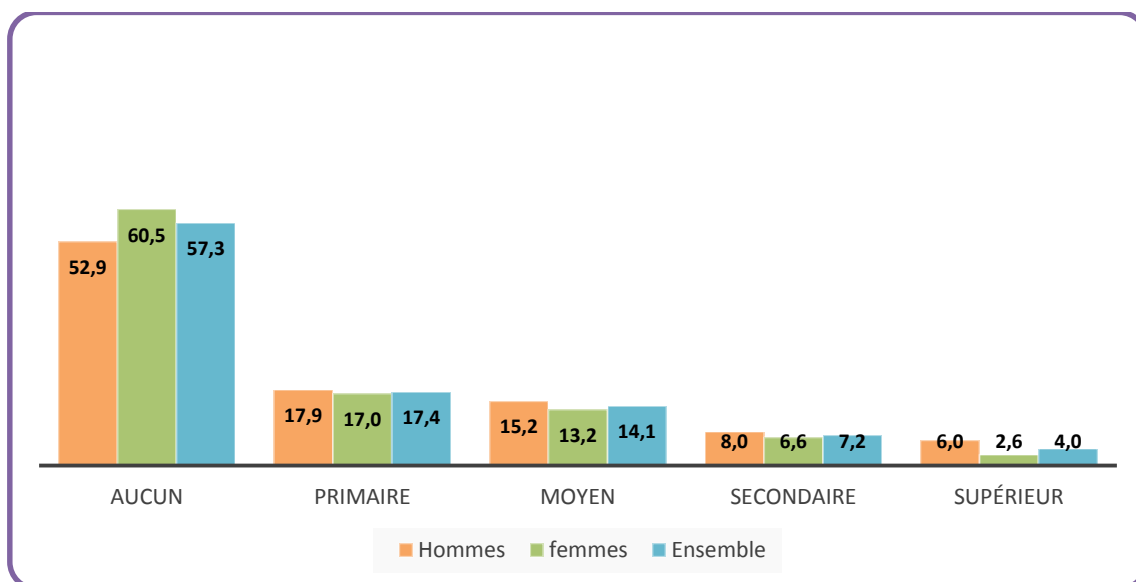
II.2. CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DES RÉPONDANTS

II.2.1. NIVEAU D'INSTRUCTION DES REPONDANTS

Le niveau d'instruction renvoie au plus haut niveau d'éducation atteint. Dans l'ensemble, les répondants n'ayant aucun niveau d'instruction sont les plus nombreux. En effet, ils représentent plus de la moitié des répondants (57,3%). Ils sont suivis des répondants de niveau primaire (17,4%) et de ceux de niveau moyen (14,1%). Ceux de niveau secondaire (7,2%) et supérieur (4%) ont été les moins nombreux, chacun représentant moins d'un répondant sur dix.

Le pourcentage des répondants non instruits est plus élevé chez les femmes (60,5%) que chez les hommes (52,9%). En ce qui concerne le niveau primaire et moyen, les proportions sont légèrement plus élevées chez les hommes (17,9% et 15,2% respectivement) que les femmes (17,0% et 13,2%). La proportion de répondants ayant le niveau supérieur est deux fois moins élevée chez les femmes (2,6%) que chez les hommes (6,0%) (**Cf Graphique II.4**).

Graphique II.4 : Répartition (%) des répondants par niveau d'instruction selon le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

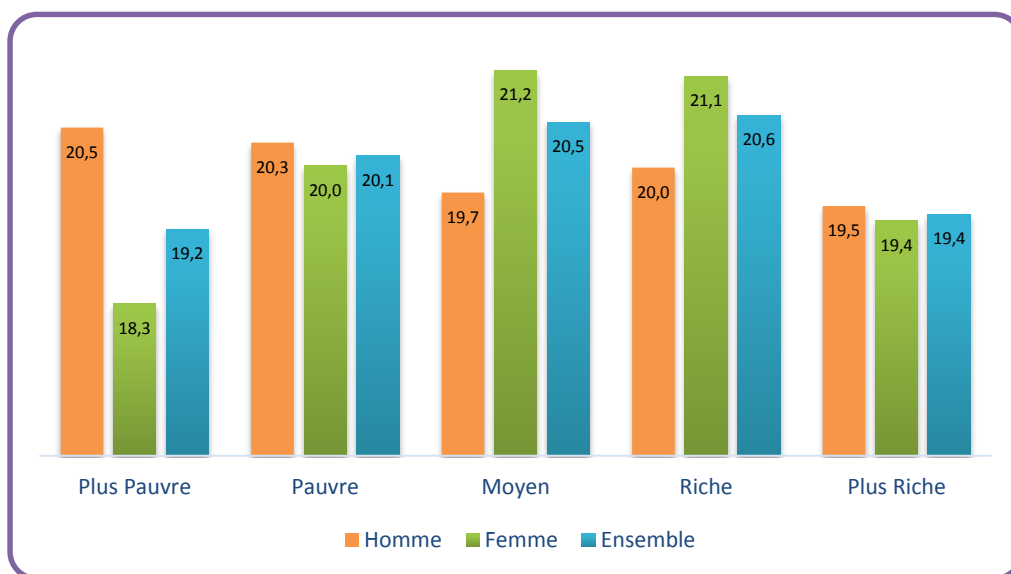
II.2.2. NIVEAU DE VIE DES REpondANTS

Le niveau de vie du ménage renseigne sur le bien-être des répondants. Cet indice est utilisé pour appréhender le niveau de vie du ménage en raison des difficultés d'appréhender le niveau de revenu du ménage. Le calcul de l'indice est basé sur le nombre et le type de biens de consommation possédés, les biens allant de la télévision à une bicyclette ou un vélo, et sur les caractéristiques du logement comme la source d'approvisionnement en eau de boisson, le type de toilettes utilisées et le matériau de revêtement du sol (voir annexe 1). L'indice comporte toutefois quelques limites comme le fait qu'elle ne permette pas de rendre compte des inégalités de revenu entre les individus. Aussi, les niveaux de bien-être réels peuvent être relativement différents à l'intérieur d'un même groupe donné.

Dans l'ensemble, le nombre de répondants ne diffère pas trop à l'intérieur de chaque catégorie de niveau de vie. En effet, les répondants résidant dans les ménages de niveau de vie inférieur représentent 20,1%, ceux résidant dans les ménages de niveau de vie moyen 20,6% et ceux résidant dans les des ménages riches 20,6%. Les individus les moins représentés sont ceux des ménages de niveau plus pauvre (19,3%) et de niveau plus riche (19,4%).

Comme pour l'ensemble, chez les hommes, le nombre de répondants ne diffère pas trop à l'intérieur de chaque catégorie de niveau de vie (20% pour tous les niveaux). Par contre chez les femmes, le nombre de répondantes est plus élevé chez celles des ménages de niveau de vie moyen et riche (21% pour chaque niveau), suivi de celles des ménages pauvres (20,02%), de celles des ménages les plus riches (19,35%) et de celles des ménages les plus pauvres (18,35%) **(Cf Graphique II.5).**

Graphique II.5 : Répartition (%) des répondants par niveau de vie du ménage selon le sexe



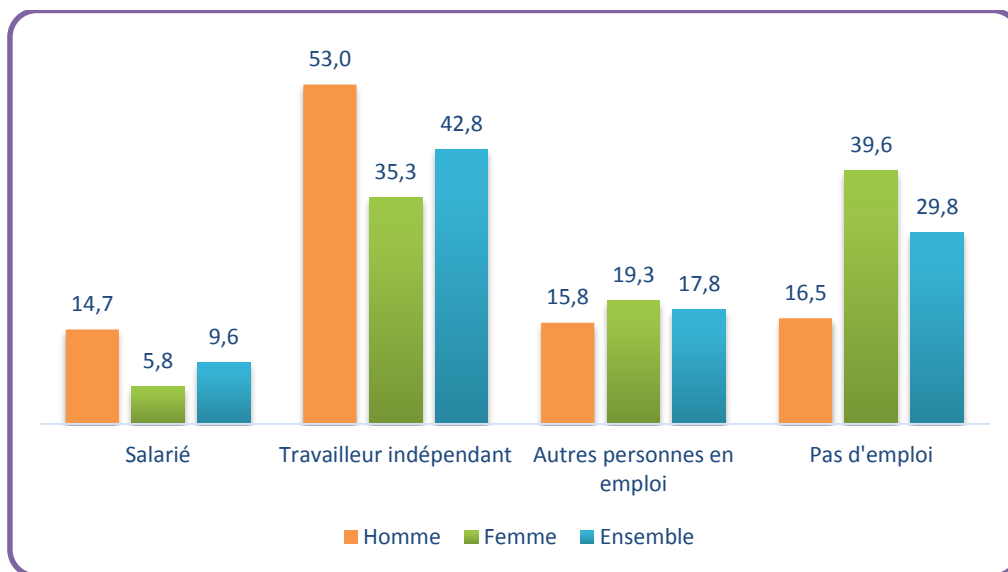
Source: ANSD, ENETS 2021

II.2.3. STATUT D'OCCUPATION PROFESSIONNELLE DES REpondants

Le statut d'occupation professionnelle renseigne sur le cadre légal qui détermine les conditions de travail, l'environnement professionnel et la rémunération des répondants. Dans l'ensemble, les travailleurs indépendants sont les plus nombreux (42,8%). Ils sont suivis des sans-emploi (29,8%) et de ceux ayant un autre statut (17,8%). Les salariés ne représentent que 9,6%.

Comme pour l'ensemble, chez les hommes, les répondants non-salariés sont les plus nombreux (53%). Ils sont suivis des sans-emploi (16,5%) et de ceux ayant un autre statut (15,8%). Les salariés sont les moins nombreux (14,7%). Par contre chez les femmes, le nombre de répondants est plus élevé chez celles n'ayant pas d'emploi (39,6%). Elles sont suivies des travailleurs indépendants (35,3%) et de celles ayant un autre statut (19,3%). Celles qui sont des salariées sont les moins nombreuses (5,8%) **(Cf Graphique II.6).**

Graphique II.6 : Répartition (%) des répondants par statut d'occupation selon le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

Chapitre III : Utilisation du temps des Sénégalais

La manière dont les individus répartissent leur temps peut être révélatrice de leur niveau de bien-être et de participation aux activités économiques pourvoyeuses de valeur ajoutée. Par ailleurs, les différences entre les sexes en matière d'utilisation du temps peuvent révéler des disparités de genre dans l'accès aux possibilités et aux opportunités économiques et expliquer les freins à l'autonomisation des femmes et au développement. En outre, pour améliorer l'accès des femmes aux moyens de production et à l'emploi l'on doit comprendre la manière dont elles répartissent leur temps dans les différentes activités productives, rémunérées et non rémunérées.

Dans le contexte des pays en voie de développement, les femmes qui occupent davantage de responsabilités domestiques sont moins susceptibles de participer au marché du travail. A cet effet, s'intéresser à la manière dont les Sénégalais utilisent leur temps constitue l'une des premières étapes dans la lutte contre les inégalités de genre et la promotion de l'autonomisation de la femme.

Ainsi, l'objectif de ce présent chapitre est de décrire comment les Sénégalais passent une journée de 24 heures. Pour ce faire, les différentes activités qu'une personne réalise au cours d'une journée sont considérées. Ces activités sont réparties selon neuf (9) grandes catégories dans l'ICATUS 2016. Elles peuvent également être classées en trois groupes :

- ❖ **les activités productives selon le Système de Comptabilité nationale (SCN)** : ces activités regroupent celles liées à l'emploi et aux activités connexes (activité 1) et celles liées à la production de biens pour usage final propre (activité 2) ;
- ❖ **les activités productives hors SCN** : ces activités regroupent celles liées aux services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille (activité 3) ; celles liées aux services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille (activité 4) et celles liées au bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré (activité 5) et ;

- ❖ **les activités non productives** : ces activités regroupent celles liées à l'apprentissage (activité 6), celles liées à la socialisation et à la communication (activité 7), celles liées à la culture et aux loisirs (activité 8) et celles liées aux soins personnels et entretien (activité 9).

III.1. UTILISATION DU TEMPS DES SÉNÉGALAIS SUIVANT LES NEUF GRANDES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS ⁸

III.1.1. PARTICIPATION DES SÉNÉGALAIS DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Au cours d'une journée, les Sénégalais prennent part successivement ou simultanément à différentes activités. Selon les données de l'ENETS 2021, il a été révélé que sur une journée de 24 heures presque tous les Sénégalais (les hommes comme les femmes) participent aux activités non productives. Les hommes et les femmes participent aux activités de soins personnels et entretiens et 88% prennent part aux activités culturelles et annexes. Concernant les activités productives telles que l'emploi et ses activités connexes, 40,4% des Sénégalais y participent. Toutefois, ce taux moyen de participation cache des disparités entre les hommes (50,3%) et les femmes (31,2%). A l'opposé, le taux de participation des hommes aux activités de production de biens pour usage final propre (28,5%) ne diffère pas trop de celui des femmes (31,9%), cf. tableau III.1.

La quasi-totalité des Sénégalais (près de 90%) participe, au cours d'une journée, aux activités non productives telles que la socialisation, la pratique religieuse, les activités culturelles et de loisirs. On note des différences importantes entre les hommes et les femmes sur le niveau de participation aux activités qui ne sont pas considérées comme productives au sens du SCN. En effet, sur dix femmes interrogées, huit (84,6%) ont participé aux activités domestiques non rémunérées contre trois hommes sur dix (31,7%). Les mêmes disparités sont notées au niveau des activités de soins non rémunérées pour le ménage, lesquelles voient la participation de 44,8% des femmes contre 5,9% des hommes. Cependant, une faible proportion de Sénégalais participe aux activités de bénévolat (2%) et ceci quel que soit le sexe.

⁸ Les neuf grandes catégories d'activités représentent les 9 grandes divisions de l'ICATUS 2016

Tableau III.1 : Taux de participation (%) des Sénégalais dans les activités selon le sexe

Types d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble
1. Emploi et activités connexes	50,3	31,2	40,4
2. Production de biens pour usage final propre	28,5	31,9	30,3
3. Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	31,7	84,6	59,6
4. Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	5,9	44,8	26,1
5. Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	2,6	1,5	2,0
6. Apprentissage	13,2	7,7	10,3
7. Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	98,5	95,9	97,1
8. Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	90,0	86,9	88,4
9. Soins personnels et entretien	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, ENETS 2021

III.1.2. TEMPS PASSE DANS UNE ACTIVITE SELON LES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES

Au-delà de la participation, le temps moyen qu'un Sénégalais consacre à chaque activité diffère aussi selon le sexe. Les disparités notées entre les hommes et les femmes au niveau des taux de participation dans les différentes activités se reflètent également au niveau du temps moyen passé dans ces activités. En moyenne, sur les 24 heures que compte une journée⁹, un Sénégalais passe 17,4 heures dans les activités non productives, 4 heures dans les activités productives selon le SCN et 2,5 heures

⁹ Une journée équivaut à 24 heures dans cette étude

dans celles productives hors SCN. Si l'on considère les activités productives, les hommes y passent en moyenne plus de temps (5,6 heures) comparés aux femmes (2,6 heures). La différence est plus prononcée au niveau de l'emploi et des activités connexes, desquelles les hommes passent en moyenne 4 heures alors que les femmes y passent seulement 1,6 heure. Par contre, elle s'atténue un peu si l'on considère les activités de production de biens pour usage final propre (2 heures chez les hommes contre 1,1 heure chez les femmes).

Contrairement à ce que l'on observe au niveau des activités productives SCN, généralement, les femmes (4,2 heures) consacrent en moyenne plus de temps que les hommes (0,6 heure) aux activités productives hors SCN. La différence est beaucoup plus prononcée au niveau des activités domestiques non rémunérées dans lesquelles les femmes passent en moyenne 3,9 heures contrairement aux hommes qui y consacrent seulement une demi-heure par jour. Les différences ne sont pas très élevées si l'on s'intéresse aux autres activités telles que les services de soins non rémunérés ou le bénévolat (moins d'une demi-heure de différence). Ce qui indique que les femmes sont beaucoup plus confinées dans les activités domestiques par rapport aux hommes mais aussi par rapport aux autres activités productives hors SCN.

Au niveau des activités non productives, les hommes y passent en moyenne presque autant d'heures que les femmes (17,7 heures contre 17,1 heures). Toutefois, il faut noter que ce volume horaire élevé consacré aux activités non productives est plus porté par le temps accordé aux soins personnels (sommeils, repos, repas ...) qui concentrent près de 10 heures quel que soit le sexe. Il s'en suit le temps accordé aux activités de socialisation, aux pratiques communautaire et religieuse, sur lesquelles les hommes passent en moyenne 4,2 heures et les femmes 3,4 heures, soit un écart de 0,8 heure (48 minutes).

Tableau III.2: Temps moyen (en heure) qu'un Sénégalais passe dans une activité

Types d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités productives SCN	5,6	2,6	4,1
1. Emploi et activités connexes	3,0	1,6	3,0
2. Production de biens pour usage final propre	2,0	1,1	1,0
Activités productives hors SCN	0,6	4,3	2,5
3. Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	0,5	4	2,1
4. Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	0,1	0,5	0,3
5. Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	0,1	0,1	0,1
Non productives	17,8	17,9	17,4
6. Apprentissage	0,7	0,4	0,7
7. Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	4,2	3,4	3,8
8. Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	2,4	2,0	2,4
9. Soins personnels et entretien	10,1	10,9	10,5

Source: ANSD, ENETS 2021

III.1.3. UTILISATION DU TEMPS SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

III.1.3.1. Utilisation du temps et milieu de résidence

Une analyse de l'utilisation du temps selon le milieu de résidence révèle des disparités entre les zones. En effet, au niveau des activités productives, le temps moyen consacré à l'emploi et aux activités connexes est beaucoup plus important en milieu urbain (3,6 heures) qu'en milieu rural (2,5 heures). Une situation inverse est notée au niveau des activités de production de biens pour usage final propre pour lesquelles, le temps consacré par les ruraux (1,9 heure) dépasse largement celui que les citadins leur

consacrent (0,3 heure, soit un quart d'heure). Ce résultat indique que les Sénégalais vivant en milieu urbain consacrent peu de temps aux activités de production de biens pour usage final propre par rapport aux activités productives relatives à l'emploi.

En outre, quel que soit le milieu de résidence, le temps moyen que les hommes consacrent à l'emploi et aux activités connexes dépasse d'environ 2,3 heures celui des femmes. La même tendance est notée au niveau des activités de production de biens pour usage final propre. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, le temps moyen que les hommes consacrent aux activités productives SCN dépasse celui que les femmes y consacrent.

En analysant le temps que les Sénégalais allouent aux activités productives hors SCN, désagréé selon le milieu de résidence, il apparaît que les individus vivant en milieu rural consacrent plus de temps aux activités domestiques non rémunérées (2,4 heures) comparés à leurs homologues qui résident en milieu urbain (1,9 heure). Toujours par rapport à cette activité, la tendance notée au niveau national se dessine dans chacun des milieux de résidence précités. En effet, le temps moyen que les femmes consacrent à cette activité par jour dépasse respectivement de 2,9 heures et 3,6 heures celui que leurs homologues de sexe masculin vivant en zone urbaine et en milieu rural lui dédient. Le temps consacré aux services de soins non rémunérés pour les membres du ménage, plus important chez les femmes que chez les hommes, ne dépassent pas une demi-heure quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Les Sénégalais, âgés de 15 ans ou plus, ne s'adonnent pratiquement pas aux activités de bénévolat, au stage et aux autres travaux non rémunérés. En effet, quels que soient le milieu de résidence et le sexe considéré, le temps qu'ils consacrent à ces activités ne dépasse pas 6 minutes.

Tableau III.3: Temps moyen (en heure) par groupe d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Types d'activités	Urbain			Rural		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Emploi et activités connexes	4,7	2,4	3,6	3,7	1,4	2,5
Production de biens pour usage final propre	0,3	0,2	0,3	2,6	1,3	1,9
Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	0,4	3,3	1,9	0,6	4,1	2,4
Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	0,1	0,5	0,3	0,1	0,6	0,4
Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Apprentissage	1,1	0,6	0,9	0,6	0,4	0,5
Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	4,3	3,3	3,8	4,2	3,6	3,8
Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	2,9	2,7	2,8	2,2	1,9	2,0
Soins personnels et entretien	10,2	11,0	10,6	10,0	10,8	10,5

Source: ANSD, ENETS 2021

Concernant les activités improductives, la même tendance notée au niveau national se répercute dans les différents milieux de résidence. Sur les 24 heures que compte une journée, les résidents du milieu urbain consacrent 71,3% (17 heures) de leur temps à cette catégorie d'activité contre 67,9% (16,3 heures) chez ceux du milieu rural. Ce temps élevé consacré à cette catégorie d'activité est surtout le fait des activités de soins personnels et d'entretien (sommeil, repos, repas, soins de santé...) qui varient entre 10 heures et un peu moins de 11 heures selon le milieu de résidence. Toutefois, le temps moyen que les femmes consacrent à cette activité dépasse légèrement celui

que les hommes lui consacrent avec des écarts qui s'établissent à 0,8 heure (46 minutes) en milieu urbain et à 0,8 heure (49 minutes) en zone rurale. Toujours par rapport à cette même catégorie d'activité, le temps que les hommes lui accordent dépasse celui que les femmes lui réservent de 0,96 heure (soit 58 minutes) dans le milieu urbain et de 0,6 heure (soit 37 minutes) dans le milieu rural. Au niveau des activités relatives à la culture, aux loisirs, aux médias et pratiques sportives, le temps moyen que les citoyens leur allouent par jour (2,8 heures) dépasse de 0,76 heure (soit 45 minutes) celui que les habitants du milieu rural y passent (2 heures). Ainsi, le temps alloué à cette catégorie d'activité diminue lorsque l'on passe du milieu urbain au milieu rural. Une analyse suivant le sexe laisse apparaître qu'au cours d'une journée, le temps que les hommes consacrent à ces activités (2,9 heures en urbain et 2,2 heures en milieu rural) dépasse celui des femmes (2,7 heures en urbain et 1,9 heures en rural). Enfin, s'agissant des activités liées à l'apprentissage, les citoyens y consacrent un peu moins d'une heure par jour (0,85 heure, soit 51 minutes), soit presque le double du temps relevé chez les ruraux (0,47 heure, soit 28 minutes). Il convient de signaler que, quel que soit le milieu de résidence, les hommes consacrent plus de temps aux activités d'apprentissage que les femmes avec des écarts allant de 14 minutes en milieu rural à 37 minutes en milieu urbain.

III.1.3.2. Utilisation du temps et Age

L'utilisation du temps varie selon l'âge de l'individu mais aussi selon le sexe à l'intérieur d'un même groupe d'âges. Il ressort de l'analyse que les personnes âgées de 15-24 ans passent plus de temps dans les activités de soins personnels et entretien (10,8 heures) suivies de la socialisation et communication (3,4 heures) et la Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives (2,9 heures). Les activités liées à l'apprentissage prennent 1,8 heure du temps des Sénégalais. Selon le sexe, les hommes de cette tranche d'âge passent plus de temps que les femmes dans les activités liées à l'emploi (2,8 heures contre 0,9 heure) tandis que les femmes consacrent plus de 1,7 heure que les hommes dans les activités liées aux services domestiques (4 heures contre 29 minutes).

Concernant les individus de la tranche d'âge 25-34 ans, ils sont plus occupés par les activités de soins personnels et entretien (10,5 heures) suivies de la socialisation (3,4 heures) et de l'Emploi (3,4 heures). Selon le sexe, les hommes de cette tranche d'âge passent 3,3 heures de plus que les femmes dans les activités liées à l'emploi (5,2

heures contre 1,9 heure) tandis que les femmes consacrent 9 fois plus de temps que les hommes dans les activités de services domestiques (4,7 heures contre 26 minutes).

Les individus âgés de 35-54 passent plus de temps dans les activités de soins personnels et entretien (10,2 heures) suivies des activités liées à l'emploi (4,1 heures) et des activités de socialisation (3,7 heures). Selon le sexe, les hommes de cette tranche d'âge passent 3 heures de plus que les femmes dans les activités liées à l'emploi (5,8 heures contre 2,7 heures) tandis que les femmes consacrent 9 fois plus de temps dans les activités liées aux services domestiques (3,6 heures contre 24 minutes).

Concernant les individus de la tranche d'âge 55-64 ans, ils sont plus occupés par les activités de soins personnels et entretien (10,2 heures) suivies de la socialisation (5,1 heures) et de l'emploi (3,3 heures). Par ailleurs, les activités de soins domestiques ne prennent que 1,1 heure du temps des Sénégalais de ce groupe d'âge. Les activités liées à l'emploi et le bénévolat sont quasiment inexistantes. Selon le sexe, les hommes de cette tranche d'âge passent 1,5 heure de plus que les femmes dans les activités liées à l'emploi (4,1 heures contre 2,6 heures).

Enfin, les personnes plus âgées (65 ans ou +) passent plus de leur temps dans les activités improductives. En effet, elles consacrent 11,1 heures de leur temps aux activités de soins personnels et entretien, 5,8 heures aux activités de socialisation et 3,5 heures aux activités de socialisation, communication, participation communautaire et pratique religieuse. Les activités liées à l'emploi ne les prennent que 2 heures. Les mêmes tendances ont été notées quel que soit le sexe.

Tableau III.4: Temps moyen (en heure) par groupe d'activité selon l'âge et le sexe

Groupes d'âges	15-24 ans			25-34 ans			35-54 ans			55-64 ans			65 ans ou +		
Types d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Emploi et activités connexes	2,8	0,9	1,9	5,2	1,9	3,4	5,8	2,7	4,1	4,1	2,6	3,3	2,0	1,9	2,0
Production de biens pour usage final propre	1,3	0,6	1,0	1,4	0,8	1,1	1,5	0,8	1,1	1,3	0,8	1,0	1,1	0,7	0,9
Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	0,5	4,0	2,3	0,5	4,7	2,8	0,4	3,6	2,2	0,4	1,7	1,1	0,2	0,8	0,5
Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	0,0	0,5	0,3	0,1	0,7	0,4	0,1	0,5	0,3	0,1	0,4	0,3	0,1	0,3	0,2
Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Apprentissage	2,2	1,4	1,8	0,5	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	3,8	3,1	3,4	4,0	3,0	3,4	4,0	3,5	3,7	5,5	4,7	5,1	6,4	5,2	5,8
Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	2,8	2,2	2,5	2,2	1,9	2,1	2,2	2,2	2,2	2,8	2,9	2,9	3,4	3,7	3,5
Soins personnels et entretien	10,4	11,2	10,8	10,1	10,8	10,5	9,8	10,6	10,2	9,6	10,8	10,2	10,7	11,5	11,1

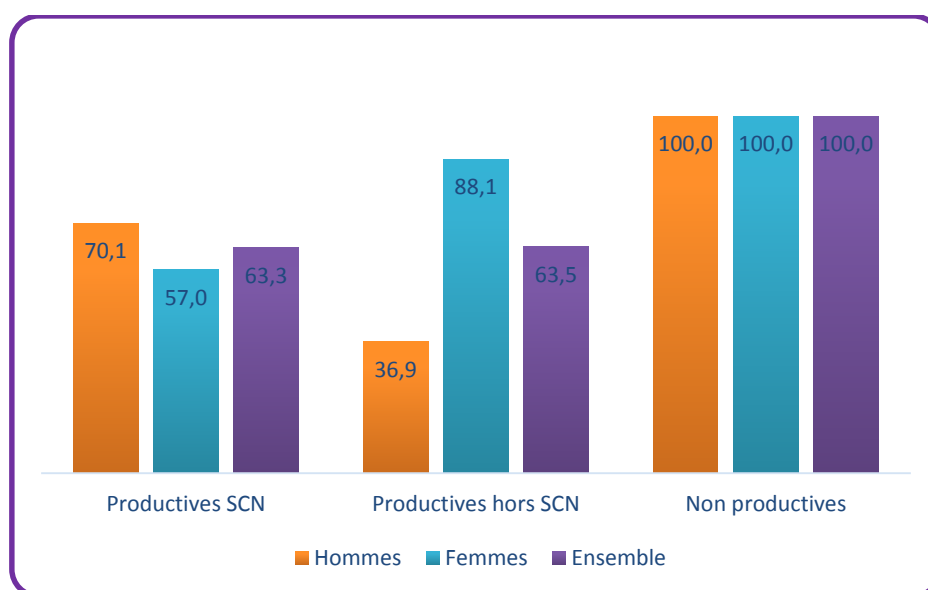
Source: ANSD, ENETS 2021

III.2. UTILISATION DU TEMPS DES SÉNÉGALAIS SUIVANT LES TROIS GRANDES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS (ACTIVITÉS PRODUCTIVES SELON LE SCN, PRODUCTIVES HORS SCN, NON PRODUCTIVES)

III.2.1. PARTICIPATION DES SÉNÉGALAIS AUX TROIS GRANDES CATEGORIES D'ACTIVITES

Dans l'ensemble, tous les Sénégalais participent au moins à une activité non productive (100%). Ces dernières sont liées à l'apprentissage, à la socialisation, à la communication, à la culture, aux soins personnels et entretien. Environ 63% et 64% participent respectivement aux activités de production SCN et hors SCN. Les hommes participent plus aux activités productives SCN (70%) que les femmes (57%). Par contre, pour les activités productives hors SCN, ce sont les femmes qui y prennent plus part (88% contre 37%).

Graphique III.1 : Taux de participation (en %) des Sénégalais aux trois grandes catégories d'activités selon le sexe

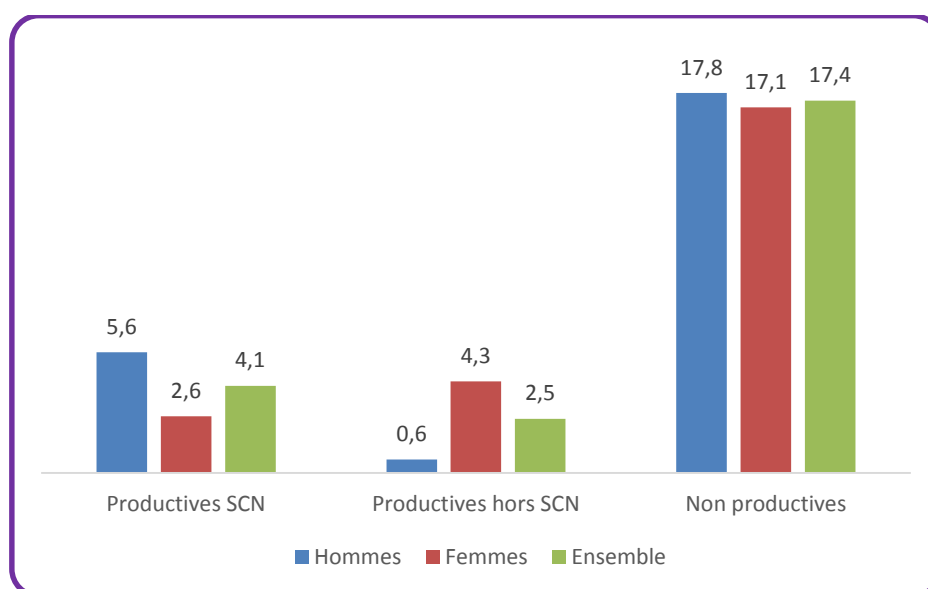


Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.2. UTILISATION DU TEMPS DES SENEGALAIS SELON LES TROIS GRANDES CATEGORIES D'ACTIVITES

Au cours de la journée (24 heures), les Sénégalais passent en moyenne 17,4 heures dans les activités non productives, 4,1 heures dans les activités productives SCN et 2,5 heures dans les activités productives hors SCN. Le temps accordé aux activités non productives est pratiquement le même pour les deux sexes (17,8 heures pour les hommes et 17,1 heures pour les femmes). Cependant, les hommes passent en moyenne 3 heures de plus dans des activités productives SCN que les femmes (5,6 heures contre 2,6 heures) et 7 fois moins de temps dans des activités productives hors SCN (0,62 heure contre 4,3 heures).

Graphique III.2: Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités selon le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.3. UTILISATION DU TEMPS SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

III.2.3.1. Utilisation du temps et résidence

Quel que soit le milieu de résidence, les Sénégalais passent le plus de leur temps dans les activités non productives, soit environ 16 heures. En d'autres termes, qu'il soit homme ou femme, le Sénégalais résidant dans le milieu urbain ou rural consacre environ 16 heures de son temps à faire des activités improductives telles que le sommeil et les activités connexes, le fait de manger et boire et les soins personnels.

Concernant l'activité productive selon SCN, les Sénégalais du milieu rural y passent 4,4 heures et ceux du milieu urbain 3,8 heures. Le temps moyen passé dans ces activités est plus important chez les hommes que chez les femmes quel que soit le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, les hommes y consacrent 6,3 heures et les femmes 2,6 heures.

Concernant les activités productives hors SCN, les Sénégalais du milieu rural y passent plus de temps que ceux du milieu urbain, soit 2,9 heures contre 2,2 heures. Par ailleurs, les femmes y consacrent au moins 3 heures de plus que les hommes quel que soit le milieu de résidence.

Tableau III.5: Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités par milieu de résidence selon le sexe

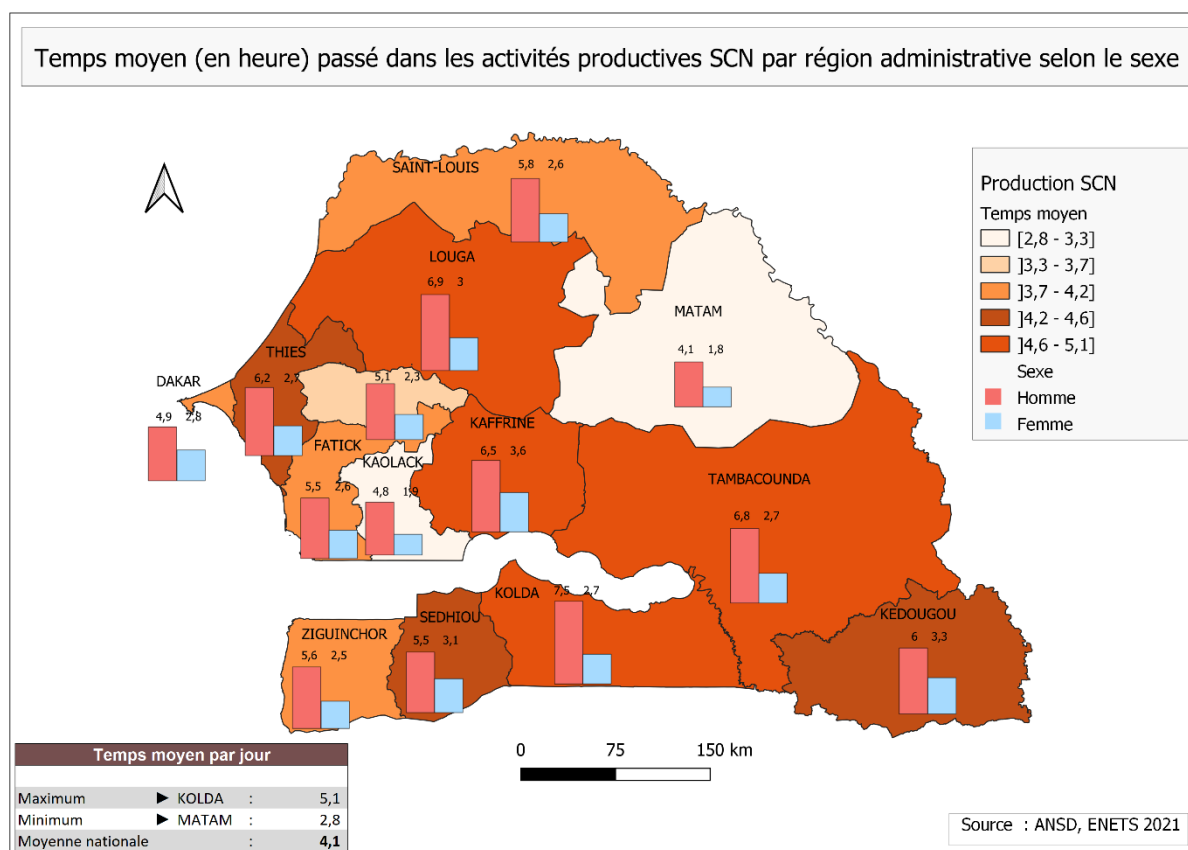
	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
urbain	5,0	2,6	3,8	0,5	3,8	2,2	18,4	17,5	18,0
rural	6,3	2,7	4,4	0,7	4,8	2,9	17,0	16,6	16,8

Source: ANSD, ENETS 2021

Il ressort de l'analyse que les régions de Kolda (5,1 heures), Kaffrine (5,0 heures), Tambacounda (4,9 heures) et Louga (4,1 heures) sont celles où les activités productives SCN sont les plus exercées. A l'inverse, les résidents des régions de Matam (2,8 heures) et Kaolack (3,1 heures) consacrent moins de temps à ces activités.

Par ailleurs, quel que soit la région de résidence, les hommes passent plus de temps dans les activités productives SCN que les femmes. La différence de temps passé dans ces activités est plus observée dans les régions de Kolda et Tambacounda, avoisinant les 4 heures. La région de Dakar est celle où cette différence est moindre, soit 2,1 heures.

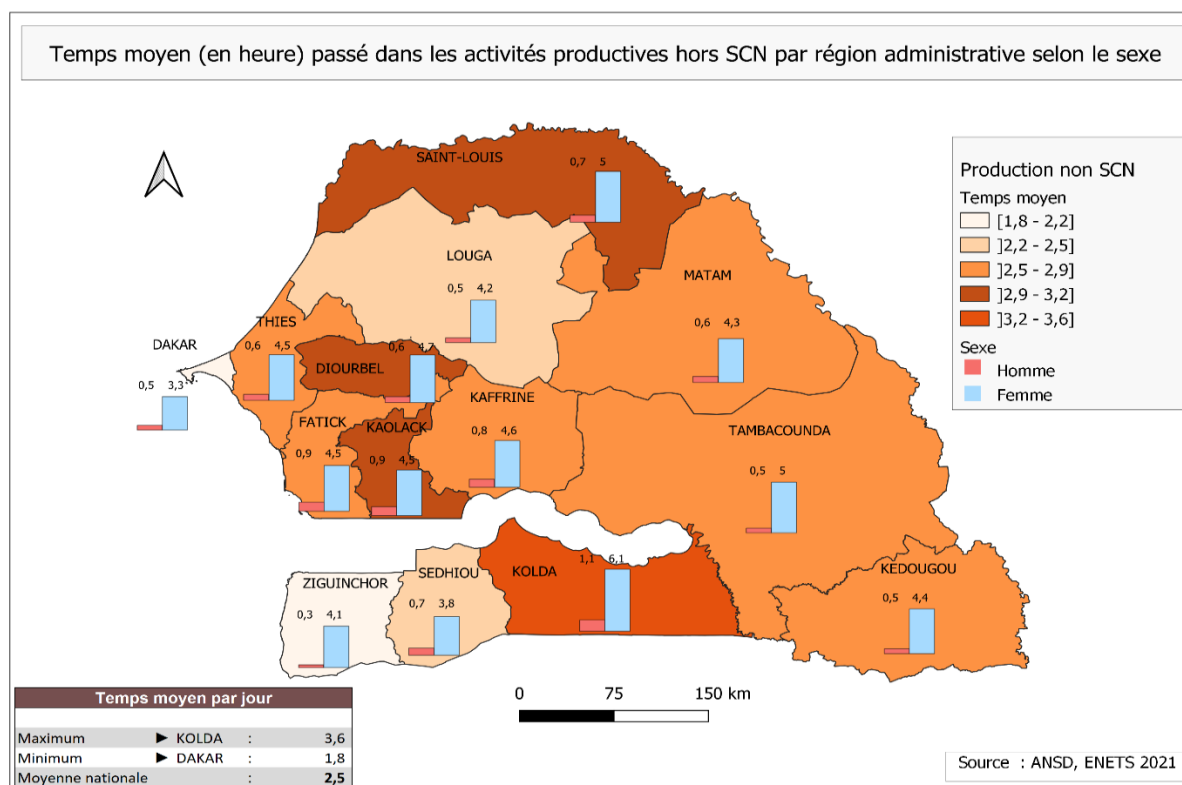
Carte III-1 : Temps moyen (en heure) passé dans les activités SCN par région selon le sexe



Concernant les activités productives hors SCN, ce sont les régions de Kolda (3,6 heures), Saint-Louis (3,0 heures), Kaolack (3,0 heures) et Diourbel (2,9 heures) où ces activités sont les plus exercées. A l'opposé, les régions de Dakar (1,8 heures) et Ziguinchor (2,1 heures) sont celles où ces activités sont les moins exercées.

Contrairement aux activités productives SCN, ce sont les femmes qui consacrent plus de leur temps aux activités productives hors SCN, quelle que soit la région de résidence. La différence de temps accordé à ces activités entre les hommes et les femmes est plus prononcée dans les régions de Kolda et Tambacounda, soit respectivement 5,0 heures et 4,5 heures. La région de Dakar est celle dont cette différence est moindre, soit 2,8 heures.

Carte III-2 : Temps moyen (en heure) passé dans les activités hors SCN par région selon le sexe



III.2.3.2. Utilisation du temps et âge

Dans l'ensemble, le temps moyen que les Sénégalais passent dans une catégorie d'activités varie avec l'âge. Lorsqu'il s'agit d'une activité productive SCN, le tableau III.6 montre que le temps moyen passé dans ces activités augmente entre 15 ans et 54 ans et diminue au-delà (55 ans ou plus). Ainsi, il passe de 2,8 heures chez les 15-24 ans à 5,2 heures chez les 35-54 ans puis de 4,4 heures chez les 55-64 ans à 2,9 heures chez les 65 ans ou plus. La même tendance est observée chez les hommes et chez les femmes. Cependant, le temps moyen que les hommes Sénégalais accordent aux activités productives SCN en une journée dépasse celui des femmes Sénégalaises à tous les niveaux d'âge. Pour les individus âgés de 35 ans à 54 ans, les hommes passent en moyenne 7,3 heures par jour à faire leurs activités productives au sens SCN alors que les femmes n'y consacrent que 3,5 heures.

Lorsqu'il s'agit de la production hors SCN, le constat est le même par rapport à la variation du temps accordé à ces activités selon l'âge, mais la diminution du temps accordé à l'activité s'observe dès 35 ans. Cependant, pour cette catégorie d'activité,

les hommes y passent moins de temps que les femmes (moins d'une heure) à tous les niveaux d'âge. Par exemple, de 25-34 ans les femmes prennent 8 fois plus de temps que les hommes pour participer à ces activités (5,5 heures en moyenne chez ces femmes contre 0,67 heure chez les hommes).

Concernant les activités non productives, le temps qui leur est accordé reste supérieur par rapport aux autres catégories. Suivant les groupes d'âges, ce sont les Sénégalais âgés entre 25 ans et 54 ans qui y passent moins de temps (16,3 heures chez les 25-34 ans et 16,2 heures chez les 35-54 ans). Au-delà de 65 ans, les Sénégalais passent en moyenne plus de 20 heures dans une activité non productive. Les mêmes tendances sont observées chez les hommes et chez les femmes. Par contre, le temps mis pour pratiquer ces activités chez les hommes de 15 à 34 ans et ceux de 65 ans et plus dépassent celui des femmes alors que le contraire est observé pour la population âgée entre 35 ans et 64 ans.

Tableau III.6: Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités par groupe d'âge selon le sexe.

Groupes d'âges	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-24 ans	4,2	1,6	2,8	0,6	4,6	2,7	19,2	17,9	18,5
25-34 ans	6,6	2,7	4,5	0,7	5,5	3,2	16,7	15,8	16,3
35-54 ans	7,3	3,5	5,2	0,6	4,2	2,5	16,1	16,3	16,2
55-64 ans	5,4	3,4	4,4	0,7	2,1	1,4	17,9	18,5	18,2
65 ou +	3,1	2,5	2,9	0,3	1,2	0,7	20,6	20,3	20,4

Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.4. UTILISATION DU TEMPS SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

III.2.4.1. Utilisation du temps et niveau d'instruction

Suivant les activités productives selon le SCN, une revue de l'ensemble montre que ce sont les Sénégalais de faible niveau d'instruction (aucun et élémentaire) qui consacrent

plus de temps à ces activités avec 4,6 heures de leur temps journalier. Ils sont suivis de ceux du niveau supérieur (3,4 heures).

Selon le sexe, les hommes n'ayant aucun niveau d'études et ceux de niveau élémentaire passent plus de six heures de leur journée (6,6 heures et 6,8 heures respectivement) dans ces activités tandis que les femmes de même niveau d'instruction y accordent moins de quatre heures (3,1 heures et 2,5 heures). De plus, chez les hommes ayant au moins fait le secondaire, les activités productives leur prennent un temps plus important (3,4 heures au minimum) comparés aux femmes de même profil (2,7 heures au maximum).

En ce qui concerne les activités productives hors SCN, le temps accordé décroît en fonction du niveau d'études passant de 2,7 heures (aucun niveau) à 1,2 heure (supérieur). Les hommes passent au plus 0,85 heure (51 minutes) dans ces activités quel que soit le niveau d'instruction. A l'opposé, les femmes de faible niveau d'instruction (aucun et élémentaire) consacrent respectivement 4,4 heures et 4,9 heures à ces activités. Le temps moyen passe de 4,1 heures chez celles qui ont le niveau de l'enseignement moyen à 3,5 heures et 2,6 heures chez leurs consœurs des niveaux de l'enseignement secondaire et supérieur respectivement.

Contrairement aux activités productives, le temps accordé aux activités non productives augmente avec le niveau d'instruction tout sexe confondu. Ainsi, les Sénégalais qui n'ont aucun niveau passent 16,7 heures pour réaliser les activités non productives et ceux qui ont un niveau supérieur y passent 19,4 heures.

Ces différents résultats sont consignés dans le **tableau III.7** ci-après.

Tableau III.7: Temps moyen (en heure) par niveau d’instruction selon les catégories d’activités et le sexe

	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
Niveau d’instruction	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	6,6	3,1	4,6	0,6	4,4	2,7	16,8	16,6	16,7
Elémentaire	6,8	2,5	4,6	0,5	4,9	2,7	16,7	16,7	16,7
Moyen	4,0	1,8	2,9	0,6	4,1	2,4	19,4	18,0	18,7
Secondaire	3,4	1,6	2,6	0,9	3,5	2,1	19,8	18,9	19,3
Supérieur	3,7	2,7	3,4	0,6	2,6	1,2	19,8	18,7	19,4

Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.4.2. Utilisation du temps et situation matrimoniale

Le **tableau III.8** présente la répartition du temps moyen des Sénégalais par situation matrimoniale selon les catégories d’activités et le sexe. Dans l’ensemble, ce sont les mariés qui consacrent en moyenne plus de temps aux activités productives selon le SCN soit 4,5 heures par jour. Ils sont suivis des célibataires (3,6 heures) et des veufs/divorcés (3,1 heures). Chez les hommes, les mariés passent en moyenne plus d’un quart de leur journée (6,6 heures) à mener des activités productives. Le temps moyen dédié à ces activités est respectivement de 4,5 heures pour les célibataires et 4,5 heures pour les veufs. Cependant, une autre réalité prévaut chez les femmes. En effet, ce sont les veuves/ divorcées qui occupent la première place (3 heures), suivi des mariées (2,8 heures) et des célibataires (1,9 heure).

S’agissant des activités productives hors SCN, les mariés y consacrent en moyenne un huitième de leur journée (3,1 heures). Les veufs et divorcés passent 2,1 heures à faire ces activités tandis que les célibataires y consacrent moins de temps soit 1,6 heure. Concernant les hommes, ils y accordent moins d’une heure (entre 35 et 47 minutes par jour) quel que soit le statut matrimonial. A l’opposé, ces activités occupent un volume horaire assez conséquent sur l’emploi du temps des femmes. Celles mariées consacrent près de cinq heures de leur journée (4,9 heures) à ces activités, les célibataires y passent 3,5 heures et les veuves et divorcées 2,2 heures.

Les activités non productives occupent une place de choix dans l'emploi du temps des Sénégalais. Les mariés accordent plus de deux tiers de leur journée (soit 16,5 heures) à ces activités. Cette proportion est encore plus importante chez les célibataires et les veufs/divorcés. Ils passent plus de trois quarts de leur journée (18,8 heures) dans ces activités. Le constat reste le même quel que soit le sexe.

Tableau III.8 : Temps moyen (en heure) par situation matrimoniale selon les catégories d'activités et le sexe

Etat matrimonial	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Marié(e)	6,6	2,8	4,5	0,6	4,9	3,1	16,8	16,3	16,5
Célibataire	4,5	1,9	3,6	0,7	3,5	1,6	18,9	18,7	18,8
Veuf(ve)/Divorcé(e)	4,5	3,0	3,1	0,8	2,2	2,1	18,8	18,8	18,8

Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.4.3. Utilisation du temps et niveau de vie

Le tableau III.9 donne les informations sur le temps moyen que consacre un(e) Sénégalais (e) sur une activité selon le niveau de vie du ménage dans lequel il ou elle réside. Ces résultats montrent que le niveau de vie du ménage impacte sur le temps moyen consacré à l'activité qu'elle soit productive SCN ou non. Quel que soit le niveau de vie du ménage considéré, les hommes passent plus de temps que les femmes dans les activités productives selon le SCN. Chez les hommes, ce temps varie entre 4,5 heures chez les plus riches et 7 heures chez les plus pauvres. Chez les femmes, il varie entre 2,4 heures et 3 heures. Par contre, en considérant les activités productives hors SCN, les femmes y passent plus de temps (entre 3,6 heures et 5,3 heures) que les hommes (moins d'une heure).

Concernant les activités non productives, la différence entre les hommes et les femmes demeure moins importante en termes de temps moyen qui y est consacré. Le temps moyen consacré aux activités non productives est de 16,2 heures chez les hommes et de 15,7 heures chez les femmes dans la classe des ménages les plus pauvres. Il passe dans la catégorie des ménages les plus riches à 18,9 heures chez les hommes et à 18,1 heures chez les femmes.

Tableau III.9 : Temps moyen (en heure) passé dans les trois catégories d'activités par niveau de vie selon le sexe

	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
Niveau de vie du ménage	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Plus Pauvre	7,0	3,0	5,1	0,8	5,3	3,0	16,2	15,7	16,0
Pauvre	6,4	2,8	4,5	0,9	5,0	3,0	16,7	16,3	16,5
Moyen	6,1	2,6	4,2	0,5	4,8	2,8	17,4	16,7	17,0
Riche	5,7	2,8	4,2	0,5	4,1	2,4	17,8	17,1	17,5
Plus Riche	4,5	2,4	3,4	0,6	3,6	2,1	18,9	18,1	18,5

Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.4.4. Utilisation du temps et statut d'occupation professionnelle

Les salariés accordent en moyenne 7,2 heures aux activités productives selon le SCN contrairement aux sans-emplois qui n'utilisent que 36 minutes de leur journée pour ces activités. Concernant les activités productives hors SCN, un constat contraire est observé. En effet, les sans-emplois y consacrent en moyenne 3,4 heures de leur journée tandis que les salariés y passent moins de 2 heures. S'agissant des activités non productives, les Sénégalais y passent plus de 15 heures de temps quel que soit leur statut d'occupation professionnelle.

Suivant le sexe, on constate que les femmes et les hommes sans emploi accordent peu de temps aux activités productives selon le SCN respectivement 35 minutes (0,6 heure) et 38 minutes (0,63 heure). Une situation similaire est constatée chez les femmes et les hommes salariés qui consacrent plus de six heures à ces activités (6,1 heures et 7,7 heures respectivement). Toutefois, s'agissant des travailleurs indépendants, ceux de sexe masculin passent plus de 2 heures que les femmes dans les activités productives SCN (7,2 contre 4,5 heures). Chez les autres personnes en emploi l'écart est de plus de 3 heures.

Quel que soit le statut d'occupation professionnelle, les femmes consacrent au moins 2 heures de plus que les hommes aux activités productives hors SCN.

Tableau III.10: Temps moyen (en heure) par statut d'occupation professionnelle selon les trois catégories d'activités et le sexe

	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
Statut d'occupation	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salarié	7,7	6,1	7,2	0,4	2,7	1,2	15,9	15,3	15,7
Indépendant	7,2	4,5	6,0	0,6	3,7	2,0	16,2	15,8	16,0
Autre personne en emploi	5,7	2,4	3,9	0,8	5,2	3,1	17,6	16,5	17,0
Pas d'emploi	0,6	0,6	0,6	0,7	4,7	3,4	22,7	18,7	20,0

Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.4.5. Utilisation du temps et type de jour (jour ouvrable et week-end)

Le tableau III.11 montre une variation de l'utilisation du temps par un Sénégalais, selon qu'il est en jour ouvrable ou en week-end. Un Sénégalais passe 4,2 heures dans les activités productives SCN en jour ouvrable contre 3,8 heures en week-end. Les femmes y passent 2,7 heures en jour ouvrable contre 5,8 heures pour les hommes. Cette tendance se maintient toujours en week-end aussi bien chez les hommes que chez les femmes (5,2 heures pour l'homme et 2,5 heures pour la femme).

En jour ouvrable, tout comme en week-end, les Sénégalais passent à peu près 3 heures dans les activités productives hors SCN. Prenant en compte le sexe, les femmes y passent un peu plus de 4 heures contre moins d'une heure chez les hommes quel que soit le jour de la semaine.

La variation n'est pas grande quand il s'agit des activités non productives selon que les femmes ou les hommes soient en jour ouvrable ou en week-end. Globalement, les femmes et les hommes y passent entre 17 heures et 18 heures quel que soit le jour de la semaine

Tableau III.11: Temps moyen (en heure) par catégories d'activité par jour (jour ouvrable et week-end) selon le sexe

	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
Type de jour	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Jour ouvrable	5,8	2,7	4,2	0,6	4,3	2,5	17,6	17,0	17,3
week-end	5,2	2,5	3,8	0,7	4,3	2,5	18,1	17,2	17,6

Source: ANSD, ENETS 2021

III.2.4.6. Utilisation du temps et présence d'au moins un enfant biologique de 0-10 ans dans le ménage

La présence d'au moins un enfant biologique âgé de 0-10 ans au moment de la collecte de l'information au sein du ménage fait constater une variation du temps accordé aux différentes activités chez les hommes et chez les femmes.

Selon la présence ou pas d'un enfant biologique dans le ménage, les femmes accordent moins de temps aux activités productives selon le SCN par rapport aux hommes. Dans les ménages où l'absence d'un enfant biologique est constatée, les femmes accordent 2,6 heures aux activités productives selon le SCN contre 4,8 heures chez les hommes. L'écart de temps consacré aux activités productives SCN est beaucoup plus important dans les ménages en présence de 1 ou 2 enfants biologiques (7,3 heures pour les hommes et 2,8 heures pour les femmes). La tendance reste la même pour les hommes (7 heures) et les femmes (2,5 heures) qui vivent avec 3 enfants biologiques ou plus.

Les activités productives hors SCN, quel que soit le nombre d'enfants biologiques résidant dans le ménage, prennent beaucoup plus de temps aux femmes qu'aux hommes. Le constat général à ce niveau est que plus le nombre d'enfants biologiques est élevé, plus la femme utilise son temps dans les activités productives hors SCN. En l'absence d'enfants biologiques dans le ménage, les femmes passent 3 heures dans les activités productives hors SCN contre moins d'une heure (0,6 heure) chez les hommes. En présence de trois enfants biologiques ou plus dans le ménage, les femmes

consacrent plus de 6 heures aux activités productives hors SCN au moment où les hommes y passent moins d'une heure.

Quel que soit le nombre d'enfants biologiques qui résident dans le ménage, les hommes aussi bien que les femmes passent entre 15 et 19 heures dans les activités non productives.

Tableau III.12: Temps moyen (en heure) par catégories d'activité selon la présence d'un enfant biologique de 0-10 ans dans le ménage selon le sexe

Nombre d'enfant de 0-10 ans	Productives SCN			Productives hors SCN			Non productives		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Pas d'enfant	4,8	2,6	3,7	0,6	3,0	1,8	18,6	18,4	18,5
1-2 enfants	7,3	2,8	4,5	0,5	5,4	3,5	16,2	15,8	16,0
3 enfants ou +	7,0	2,5	4,6	0,7	6,2	3,7	16,2	15,3	15,8

Source: ANSD, ENETS 2021

Chapitre IV : Travail rémunéré et non rémunéré

L'ENETS constitue la principale source d'informations pour mesurer l'utilisation du temps consacré aux activités productives et non productives par les Sénégalais. Les activités productives sont réparties entre les activités rémunérées et les activités non rémunérées telles que le travail domestique, les soins aux enfants et aux adultes dépendants. Ces informations peuvent permettre aux politiques publiques d'avoir davantage de visibilité sur l'équilibre vie professionnelle - vie privée mais aussi le poids des activités liées aux soins et services domestiques, surtout chez les femmes.

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter la répartition du temps consacré aux activités productives selon qu'elles soient rémunérées ou non. Rappelons que les activités rémunérées sont composées d'activités liées à l'emploi alors que les activités non rémunérées sont essentiellement composées d'activités de production pour usage final propre, des activités domestiques et du bénévolat.

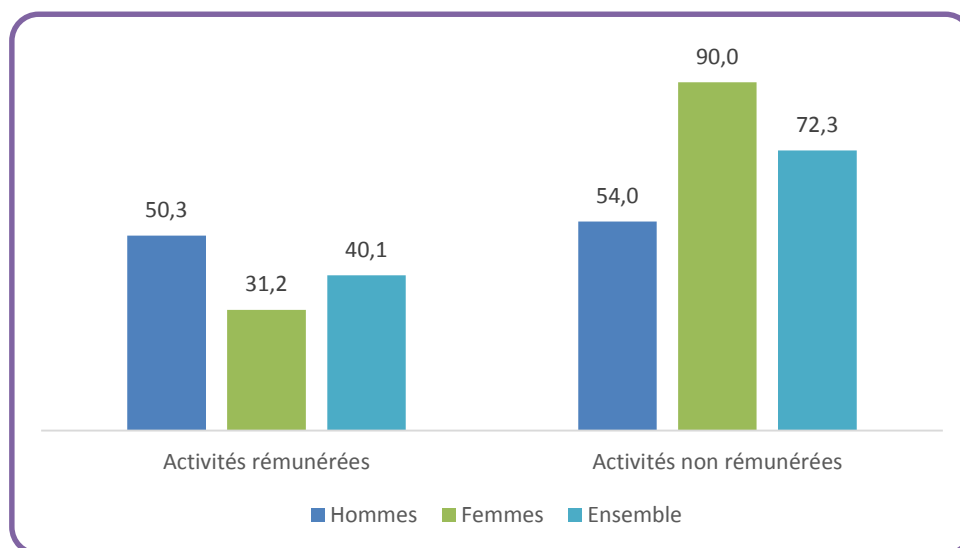
Ainsi, l'objectif de ce chapitre est de comparer l'utilisation du temps des hommes et des femmes en relation avec leurs activités rémunérées et non rémunérées. Il sera également question d'examiner leurs différences selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Aussi, un focus sera fait sur les activités de soins aux enfants et services domestiques pour mieux appréhender les différences d'emploi du temps qui existent entre les hommes et les femmes par rapport à ces activités. Ces informations sont essentielles pour le renseignement de l'indicateur 5.4.1 des ODD relatif à la « Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence ».

IV.1. ACTIVITÉS PRODUCTIVES SELON LA RÉMUNÉRATION

Le graphique IV.1 montre le taux de participation des hommes et des femmes aux activités rémunérées et non rémunérées. Dans l'ensemble, 72% des Sénégalais contribuent aux activités non rémunérées contre 40% qui participent aux activités rémunérées. L'analyse des résultats montre des disparités importantes selon le sexe.

Concernant les activités rémunérées, les hommes y participent plus que les femmes, avec un homme sur deux (50%) et près d'une femme sur trois (31%). En revanche, les femmes contribuent beaucoup plus aux activités non rémunérées que les hommes, avec neuf femmes sur dix (90%) contre un homme sur deux (54%) des hommes.

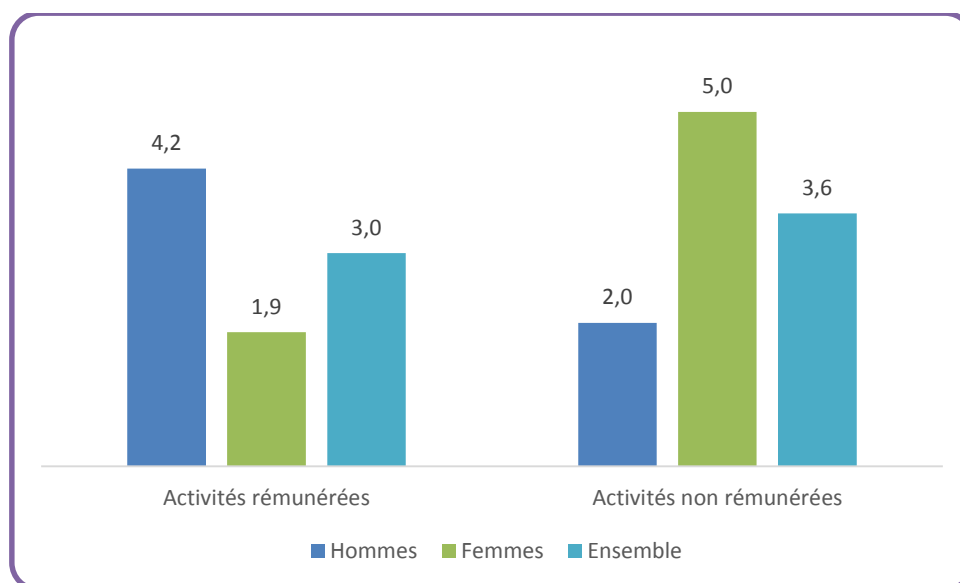
Graphique IV.1: Taux de participation par type d'activités et par sexe (%)



Source: ANSD, ENETS 2021

L'analyse du graphique IV.2 montre le temps moyen consacré par jour aux activités rémunérées et non rémunérées. Globalement, les Sénégalais passent en moyenne 3 heures dans les activités rémunérées contre 3,6 heures dans les activités non rémunérées. Cependant, il est noté des variations importantes dans l'utilisation du temps selon le sexe. Comparés aux femmes qui passent 2 heures dans les activités rémunérées, les hommes y consacrent 2 fois plus de temps (4,2 heures). Concernant les activités non rémunérées, les femmes y passent 2,5 fois plus de temps que les hommes. Autrement dit, les femmes consacrent 5 heures par jour aux activités non rémunérées contre 2 heures pour les hommes. Par ailleurs, les femmes consacrent 21% (5 heures) de leur temps à des activités non rémunérées, contre 8% (1,9 heures) à des activités rémunérées. Chez les hommes, ces proportions sont de 18% (4,3 heures) pour les activités rémunérées et de 9% (2,2 heures) pour les activités non rémunérées.

Graphique IV.2: Temps moyen (en heure) consacré aux activités productives selon la rémunération et le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.1. ACTIVITES PRODUCTIVES SELON LA REMUNERATION ET QUELQUES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

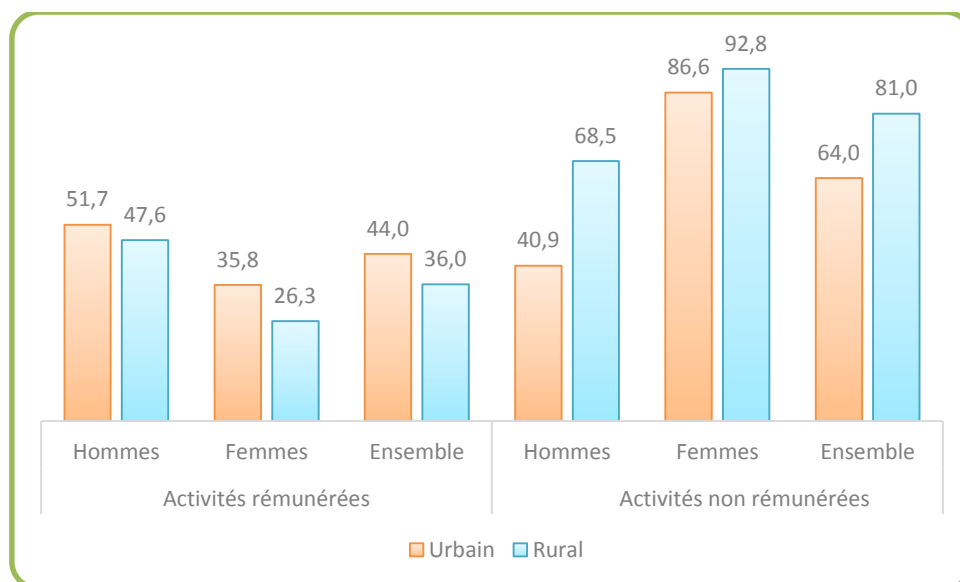
IV.1.1.1. Activités productives et rémunération par milieu de résidence

L'utilisation du temps peut différer en termes d'activités rémunérées selon que l'on réside en milieu urbain ou rural. Le graphique IV.3 présente la participation des Sénégalais aux activités rémunérées et non rémunérées selon le milieu de résidence. C'est en milieu urbain que la population participe le plus aux activités rémunérées avec 44% contre 36% en milieu rural. Cependant, il existe des différences de participation entre les hommes et les femmes. En milieu urbain, un peu plus de la moitié (52%) des hommes contre 36% des femmes participent à une activité rémunérée. En milieu rural, ces proportions s'élèvent à 48% chez les hommes et 26% chez les femmes.

Les activités non rémunérées suivent la tendance contraire avec 64% de la population urbaine ayant effectué des activités non rémunérées contre 81% de la population rurale. En milieu urbain, les femmes participent deux fois plus aux activités non rémunérées que les hommes (respectivement 87% et 41%). La différence est

relativement moins importante en milieu rural où 93% des femmes ont participé à des activités non rémunérées contre 69% des hommes.

Graphique IV.3: Taux de participation par milieu de résidence selon le sexe et la rémunération (%)



Source: ANSD, ENETS 2021

Par rapport au temps consacré aux activités rémunérées, en milieu urbain, les hommes y passent 4,7 heures contre 2,4 heures chez les femmes. De même, en milieu rural, les hommes consacrent 3,7 heures à ces activités contre 1,4 heure chez les femmes.

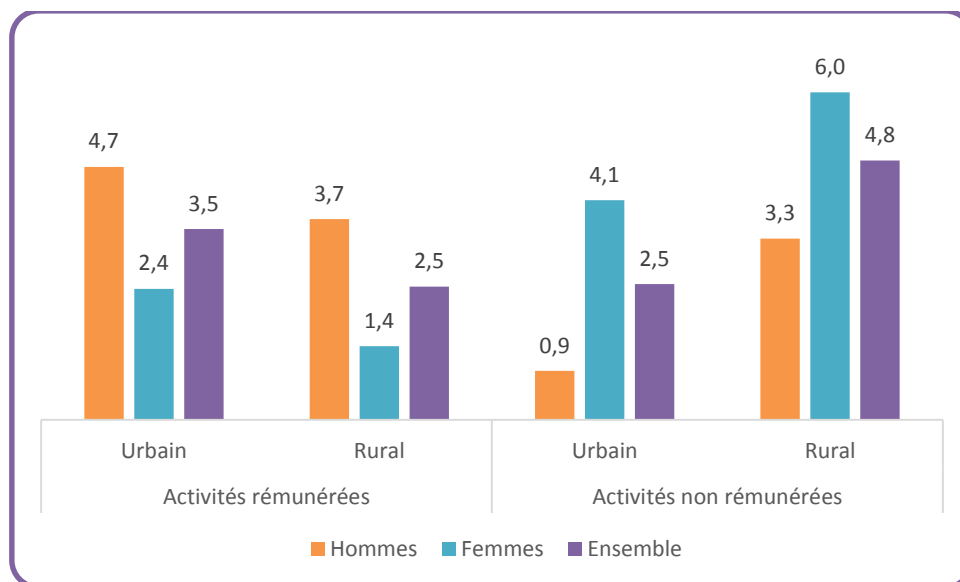
En milieu urbain, les femmes consacrent 4,5 fois plus de temps que les hommes aux activités non rémunérées (respectivement 4,1 heures contre 54 minutes). En milieu rural, le temps accordé à ces activités est de 6 heures chez les femmes contre 3,3 heures chez les hommes.

Pour ce qui est de l'ODD 5.4.1¹⁰, les femmes passent 21% de leur temps à effectuer des activités non rémunérées contre 8% pour les hommes. L'écart d'utilisation de temps pour ces activités est beaucoup plus marqué en milieu urbain. En effet, en milieu urbain, les femmes consacrent 16,9% de leur temps aux activités de soins et travaux

¹⁰ ODD 5.4.1: Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence

domestiques contre 3,8% pour les hommes. En milieu rural, ces proportions sont de 25,2% pour les femmes contre 13,9% pour les hommes.

Graphique IV.4: Temps moyen (en heure) par milieu de résidence selon le sexe et la rémunération



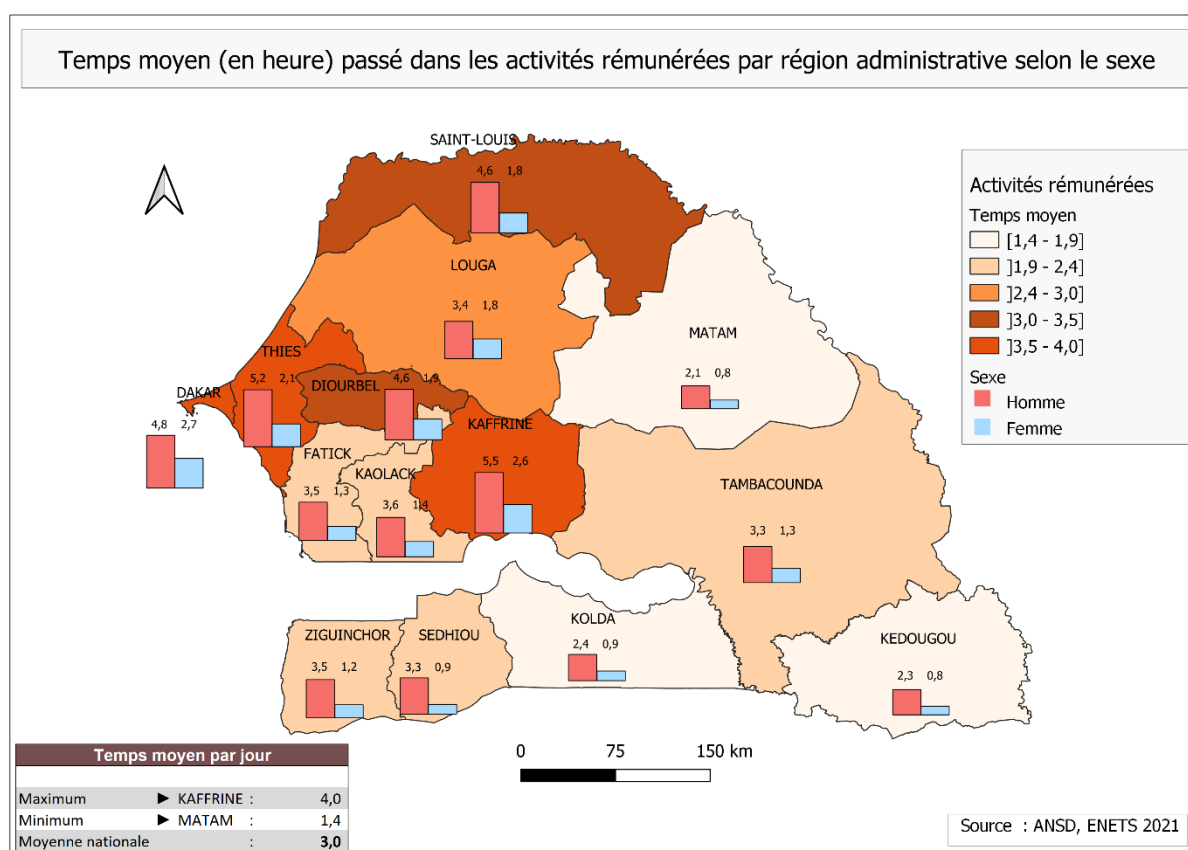
Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.1.2. Activités productives et rémunération par région

L'analyse des résultats montre que les individus résidant dans les régions de Kaffrine (4,0 heures), Dakar (3,8 heures) et Thiès (3,6 heures) consacrent plus de leur temps dans des activités rémunérées par rapport aux autres régions. A l'inverse, ceux résidant dans les régions de Matam (1,4 heures), Kédougou (1,5 heures) et Kolda (1,6 heures) en consacrent moins.

Par ailleurs, quelle que soit la région de résidence, les hommes passent plus de temps dans les activités rémunérées que les femmes. La différence de temps passé dans ces activités est plus élevée dans les régions de Thiès, Kaffrine, Saint-Louis et Diourbel, avoisinant les 3 heures. La région de Matam est celle dont cette différence est moindre, soit 1,3 heures.

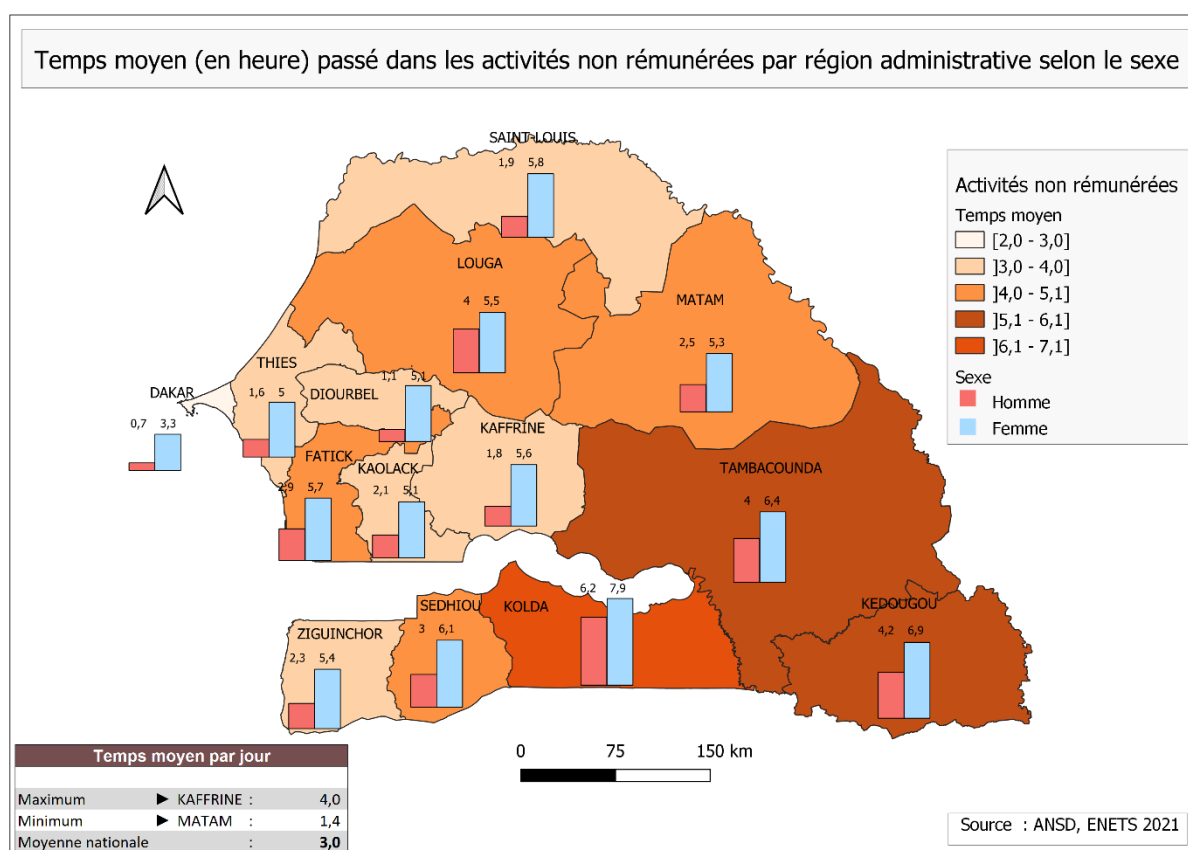
Carte IV-1 : Temps moyen (heure) des activités rémunérées par région selon le sexe



Concernant les activités non rémunérées, les Sénégalais résidant dans les régions de Kolda (7,1 heures), Kédougou (5,7 heures) et Tambacounda (5,2 heures) sont ceux qui consacrent plus de leur temps à ces activités. A l'opposé, ceux résidant dans les régions de Dakar (2,0 heures), Diourbel (3,4 heures) et Thiès (3,4 heures) passent moins de temps dans les activités non rémunérées.

Par ailleurs, quelle que soit la région de résidence, les femmes consacrent plus de leur temps dans les activités rémunérées que les hommes. La différence de temps passé dans ces activités est plus observée dans les régions de Diourbel, Saint-Louis et Kaffrine, avoisinant les 4 heures. Les régions de Louga et Kolda sont celles où cette différence est moindre, environ 1,5 heures.

Carte IV-2 : Temps moyen (heure) des activités non rémunérées par région selon le sexe



De plus, les activités non rémunérées prennent plus de temps aux Sénégalais par rapport aux activités rémunérées quelle que soit la région de résidence. La région de Kolda se distingue des autres en ce sens que les individus consacrent 4,4 fois plus de temps aux activités non rémunérées en comparaison aux activités rémunérées. Ce rapport s'amplifie si l'on s'intéresse aux femmes. En effet, dans cette région, les femmes consacrent 7 heures de plus aux activités non rémunérées en comparaison aux activités génératrices de revenu.

IV.1.1.3. Activités productives et rémunération par groupe d'âges

L'utilisation du temps dans les activités rémunérées et non rémunérées varie sensiblement selon le sexe et le groupe d'âges. Les résultats du tableau IV.1 font ressortir des différences importantes entre les hommes et les femmes qui vont du

simple au triple selon le groupe d'âges. En général, ces disparités sont plus marquées chez les jeunes de 15-24 ans et de 25-34 ans. Dans le groupe d'âges 15-24 ans, les hommes consacrent 3 fois plus de temps (2,8 heures) dans les activités rémunérées que les femmes (0,9 heure, soit 56 minutes). Pour les personnes du groupe d'âges 25-34 ans, les hommes passent 2,7 fois plus de temps (5,1 heures) dans les activités rémunérées que les femmes (1,9 heure).

Par ailleurs, les groupes d'âges qui contribuent le plus aux activités rémunérées sont les 35-54 ans (5,8 heures) et 25-34 ans (5,1 heures) pour les hommes et les 35-54 ans (2,7 heures) et les 55-64 ans (2,6 heures) pour les femmes. A l'inverse, les groupes d'âges qui participent le moins aux activités rémunérées sont les 65 ans ou plus (2 heures) pour les hommes et les 15-24 ans (0,9 heure) pour les femmes.

Concernant les activités non rémunérées, une tendance inverse est observée où les femmes consacrent plus de temps que les hommes à ces activités. C'est le cas des groupes d'âges 25-34 ans et 15-24 ans où les femmes consacrent respectivement 6,3 heures et 5,2 heures par jour contre 2,2 heures et 2 heures chez les hommes.

Tableau IV.1 : Temps moyen (heure) passé par groupe d'âges et par sexe selon la rémunération de l'activité

Groupes d'âges	Activités rémunérées			Activités non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-24 ans	2,8	0,9	1,9	2,0	5,2	3,6
25-34 ans	5,1	1,9	3,4	2,2	6,3	4,4
35-54 ans	5,8	2,7	4,1	2,2	5,0	3,7
55-64 ans	4,1	2,6	3,3	2,0	2,9	2,5
65 ou +	2,0	1,9	2,0	1,4	1,9	1,6

Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.2. ACTIVITES PRODUCTIVES SELON LA REMUNERATION ET QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

IV.1.2.1. Activités productives et rémunération selon le niveau d'instruction

La participation aux activités productives diffère selon le niveau d'instruction. Le niveau de participation aux activités rémunérées est plus élevé chez les personnes qui ont au plus le niveau élémentaire. Il est estimé à 46,2 % pour celles qui ont le niveau élémentaire et à 42,9 % pour celles sans niveau. Les taux de participation les plus faibles sont obtenus chez les personnes qui ont les niveaux moyen (31,6%) et secondaire (30,4%). Pour les personnes qui ont le niveau supérieur, le taux de participation aux activités rémunérées est de 34,7%. La même tendance est observée chez les hommes tandis que chez les femmes, la participation est plus importante chez celles sans niveau d'instruction. Cependant, la participation des hommes est plus importante que celle des femmes quel que soit le niveau d'instruction, notamment chez les personnes qui ont au plus le niveau élémentaire. La différence de niveau de participation entre hommes et femmes est plus faible chez les personnes qui ont le niveau supérieur.

S'agissant des activités non rémunérées, elles sont plus exercées par les personnes qui n'ont aucun niveau de scolarité (77,1%) et celles qui ont le niveau secondaire (71,2%). Le taux le plus faible est noté chez les personnes qui ont le niveau supérieur (55,6%). La participation aux activités non rémunérées est plus importante chez les femmes avec des taux supérieurs à 80,0% quel que soit le niveau d'instruction. Chez les femmes, le taux de participation le plus élevé est observé chez celles de niveau élémentaire (92,6%). Chez les hommes, ce taux est plus élevé chez ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (61%).

Tableau IV.2: Taux de participation par niveau d'instruction selon le sexe et la rémunération (en %)

Niveau d'instruction	Activités productives rémunérées			Activités productives non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	54,2	34,3	42,9	61,0	89,5	77,1
Elémentaire	61,4	31,4	46,3	45,1	92,6	69,1
Moyen	38,4	24,7	31,6	47,9	88,9	68,1
Secondaire	37,2	22,9	30,4	55,7	88,3	71,2
Supérieur	37,0	29,9	34,7	42,9	81,8	55,6

Source: ANSD, ENETS 2021

Le temps utilisé pour l'exercice des différentes activités, suit la même tendance que le taux de participation. En effet, ce sont les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction (3,1 heures) et celles qui ont les niveaux élémentaire (3,8 heures) et supérieur (3,0 heures) qui consacrent plus de temps aux activités rémunérées. La même configuration est notée quel que soit le sexe.

La comparaison entre hommes et femmes montre que pour chaque niveau d'instruction, les hommes consacrent en moyenne plus de temps que les femmes aux activités rémunérées. Chez les hommes, ceux de niveau élémentaire (5,6 heures) et ceux sans instruction (4,5 heures) consacrent plus de temps aux activités rémunérées. Chez les femmes, celles de niveau supérieur qui exercent plus d'activités génératrices de revenu (2,5 heures).

Par rapport aux activités non rémunérées, le temps qui leur est accordé diminue avec le niveau d'instruction. Elles sont plus exercées par les personnes qui n'ont aucun niveau (4,2 heures) d'instruction et celles qui ont le niveau élémentaire (3,6 heures). Suivant le sexe, quel que soit le niveau d'instruction, ce sont les femmes qui accordent plus de temps aux activités non rémunérées. Celles qui n'ont aucun niveau d'instruction accordent 5,4 heures aux activités non rémunérées, soit le double de celui des hommes (2,7 heures). Les femmes qui ont le niveau supérieur (2,8 heures) y consacrent en moyenne presque trois fois plus de temps que les hommes (1 heure).

Tableau IV.3: Temps moyen par niveau d'instruction selon le sexe et la rémunération (heure)

Niveau d'instruction	Activités productives rémunérées			Activités productives non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	4,5	2,0	3,1	2,7	5,4	4,2
Elémentaire	5,6	2,0	3,8	1,7	5,3	3,6
Moyen	3,2	1,5	2,3	1,5	4,5	3,0
Secondaire	2,8	1,5	2,2	1,4	3,7	2,5
Supérieur	3,3	2,5	3,0	1,0	2,8	1,6

Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.2.2. Activités productives et rémunération par statut matrimonial

Selon la situation matrimoniale, les besoins diffèrent et de surcroît les activités. Ainsi, 44% des mariés ont participé à des activités rémunérées contre 34% chez les célibataires. Selon le sexe, les hommes mariés ont participé à hauteur de 58% aux activités rémunérées contre 34% des femmes mariées. Chez les célibataires, ces proportions sont respectivement de 41% et 21%. Pour ce qui est des activités non rémunérées, les différences sont beaucoup plus importantes entre les hommes et les femmes avec 93% de participation chez les femmes mariées contre 54% chez les hommes mariés. Pour les célibataires, les femmes participent à 87% aux activités non rémunérées contre 53% des hommes. Chez les veufs(ves) ou divorcés(es), ces taux s'élèvent à 73% chez les femmes contre 51% chez les hommes.

Tableau IV.4: Taux de participation par statut matrimonial selon le sexe et la rémunération (%)

Etat matrimonial	Activités rémunérées			Activités non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Marié (e)	58,0	34,0	44,0	54,0	93,0	77,0
Union monogame	59,8	30,2	44,0	54,4	94,6	76,0
Union polygame	49,5	41,3	43,9	54,2	90,8	79,0
Célibataire	40,6	20,7	33,7	52,7	86,8	65,0
Veuf(ve)/Divorcé(e)	47,4	36,5	37,5	51,4	72,9	71,0

Source: ANSD, ENETS 2021

Comme le montre le taux de participation, les hommes passent plus de temps aux activités rémunérées que les femmes, quel que soit le statut matrimonial. En moyenne, un homme marié consacre environ 3 heures de plus qu'une femme mariée à l'exercice de ces activités (4,9 heures contre 2 heures, respectivement). Le temps de travail rémunéré chez les célibataires est de 3,4 heures chez les hommes contre 1,5 heure chez les femmes. Par ailleurs, on remarque une nette différence de temps de travail rémunéré selon que l'on soit en union monogame ou polygame. Les hommes monogames consacrent plus de temps aux activités rémunérées (5,2 heures) que les polygames (3,8 heures). Par contre, les femmes en union polygame consacrent en moyenne plus de temps aux activités rémunérées que celles en union monogame (2,4 heures contre 1,7 heure).

Concernant les activités non rémunérées, quel que soit le statut matrimonial, les femmes passent deux fois plus de temps dans ces activités que les hommes exceptés les veufs/divorcés. Les activités non rémunérées occupent un peu plus les mariés monogames avec en moyenne 4,3 heures. Les femmes en union monogame consacrent plus de temps à ces activités que leurs consœurs en union polygame (respectivement 6,1 heures et 5,1 heures). La tendance est la même entre les hommes monogames et polygames avec un temps de travail non rémunéré de 2,3 heures.

La différence de temps moyen de travail non rémunéré est beaucoup plus importante chez les mariés, où les femmes consacrent près de trois fois plus de temps aux activités

non rémunérées que les hommes (5,8 heures contre 2,3 heures) et elle est plus importante dans les unions monogames que les unions polygames. Chez les célibataires, les femmes passent deux fois plus de temps sur les activités non rémunérées que les hommes (3,8 heures contre 1,7 heure).

Tableau IV.5: Temps moyen de travail rémunéré et non rémunéré selon le statut matrimonial

Etat matrimonial des hommes	Activités rémunérées			Activités non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Marié (e)	4,9	2,0	3,2	2,3	5,8	4,3
Union monogame	5,2	1,7	3,3	2,3	6,1	4,3
Union polygame	3,8	2,4	2,9	2,3	5,1	4,2
Célibataire	3,4	1,5	2,8	1,7	3,8	2,5
Veuf(ve)/Divorcé(e)	3,7	2,4	2,5	1,5	2,8	2,7

Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.2.3. Activités productives et rémunération par niveau de vie du ménage

Il ressort du tableau IV.6 que les individus vivant dans les ménages de niveau de vie pauvre et moyen consacrent moins de temps aux activités rémunérées en comparaison aux activités non rémunérées. Le temps consacré aux activités rémunérées augmente avec le niveau de vie du ménage passant de 1,8 heure chez les individus vivant dans les ménages très pauvres à 3,7 heures chez leurs homologues des ménages riches. Cependant, pour les activités non rémunérées, la tendance est inversée. En effet, le temps consacré à ces activités passe de 6,2 heures chez les individus des ménages pauvres à 2,2 heures chez ceux des ménages très riches.

Quel que soit le niveau de vie du ménage, les hommes consacrent au moins 2 heures de plus que les femmes aux activités rémunérées. Concernant les activités non rémunérées, les femmes y consacrent 2,5 heures de plus que les hommes.

Tableau IV.6 : Temps moyen par niveau de vie selon le sexe et la rémunération

Niveau de vie	Activités rémunérées			Activités non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Très pauvre	2,8	0,7	1,8	5,0	7,6	6,2
Pauvre	3,7	1,2	2,3	3,6	6,6	5,2
Moyen	4,2	1,7	2,9	2,4	5,6	4,1
Riche	5,0	2,5	3,7	1,2	4,4	2,9
Très riche	4,4	2,3	3,3	0,7	3,7	2,2

Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.2.4. Activités productives et rémunération par statut d'occupation

La participation à une activité productive diffère selon le statut d'occupation, le sexe et la rémunération de l'activité. En effet, les salariés (76,8%) et les travailleurs indépendants (63,0%) sont ceux qui ont le plus participé à des activités génératrices de revenu durant le jour de référence. Cette tendance est notée quel que soit le sexe. Cependant, pour les autres personnes en emploi, c'est-à-dire les aides familiaux et les personnes en stage et les apprentis, la participation est estimée à 42,7% pour les hommes contre 17,4% pour les femmes.

Contrairement aux activités rémunérées, la participation aux activités non rémunérées est beaucoup plus importante chez les autres personnes en emploi (81%), les sans emploi (77%) et les travailleurs indépendants (71%). Selon le sexe, quel que soit le statut dans l'emploi, la participation aux activités productives non rémunérées est plus élevée chez les femmes. En effet, 77,2% des femmes salariées ont participé à une activité productive non rémunérée contre 42% pour les hommes, soit une différence de 35,2 points de pourcentage. Cet écart de participation dans les activités productives non rémunérées est plus important chez les personnes sans emploi où le taux de participation des femmes (90,6%) est presque le double de celui des hommes (47,5 %).

Tableau IV.7: Taux de participation par statut d'occupation selon le sexe et la rémunération (en %)

Statut d'occupation	Activités rémunérées			Activités non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés	79,0	72,3	76,8	42,0	77,2	53,4
Indépendants	62,9	63,1	63,0	57,3	87,7	71,0
Autres personnes en emploi	45,1	21,5	33,5	64,2	97,7	81,0
Pas d'emploi	0,6	0,5	0,5	47,5	90,6	77,0

Source: ANSD, ENETS 2021

Les salariés (6,8 heures) et les indépendants (4,6 heures) sont ceux qui consacrent plus de temps aux activités génératrices de revenu. La même structure est notée quel que soit le sexe. Cependant, quel que soit le statut dans l'emploi, les hommes y consacrent plus de temps que les femmes. Les hommes salariés et travailleurs indépendants accordent en moyenne respectivement 7,3 heures et 5,3 heures aux activités génératrices de revenu contre 5,9 heures et 3,7 heures pour leurs homologues femmes.

Par rapport aux activités non rémunérées, elles sont plus pratiquées par les autres personnes en emploi (aides familiaux, stagiaires et apprentis) et les personnes sans emploi qui y consacrent en moyenne respectivement 5,0 heures et 3,9 heures par jour. Le temps utilisé par les salariés pour les activités non rémunérées est estimé à 1,5 heure par jour.

Comme pour la participation, quel que soit le statut dans l'emploi, les femmes ont aussi consacré plus de temps que les hommes aux activités non rémunérées. En effet, une femme salariée consacre en moyenne 2,8 heures par jour pour les activités non rémunérées, soit le triple de celui des hommes, estimé à moins d'une heure (51 minutes). Cette différence de participation entre les hommes et les femmes est plus importante chez les personnes sans emploi. Les femmes sans emploi consacrent en moyenne 5,3 heures aux activités non rémunérées, soit quatre fois plus que le temps consacré par les hommes sans emploi (1,2 heure) à ces activités.

Tableau IV.8: Temps moyen par statut d'occupation selon le sexe et la rémunération (heure)

Statut dans l'emploi	Activités productives rémunérées			Activités productives non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salarié	7,3	5,9	6,8	0,9	2,8	1,5
Indépendant	5,3	3,7	4,6	2,5	4,4	3,4
Autres personnes en emploi	3,4	0,9	2,1	3,0	6,6	4,9
Pas d'emploi	0,0	0,0	0,0	1,2	5,3	4,0

Source: ANSD, ENETS 2021

IV.1.2.5. Activités productives et rémunération par type de jour

L'analyse du taux de participation aux activités rémunérées montre que ces dernières sont plus exercées pendant les jours ouvrables par les hommes avec un taux de 52%. Ce taux s'élève à 46% pendant le week-end. Cependant, la participation des femmes aux activités productives varie faiblement suivant le jour pour les activités rémunérées (31% et 32% respectivement) et est constante (90%) pour les activités non rémunérées.

Tableau IV.9 : Taux de participation par type de jour selon le sexe et la rémunération

Type de jour	Activités rémunérées			Activités non rémunérées		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Jour ouvrable	51,6	31,1	40,9	52,3	89,6	71,8
Week-end	46,3	31,5	38,7	56,2	89,5	73,4

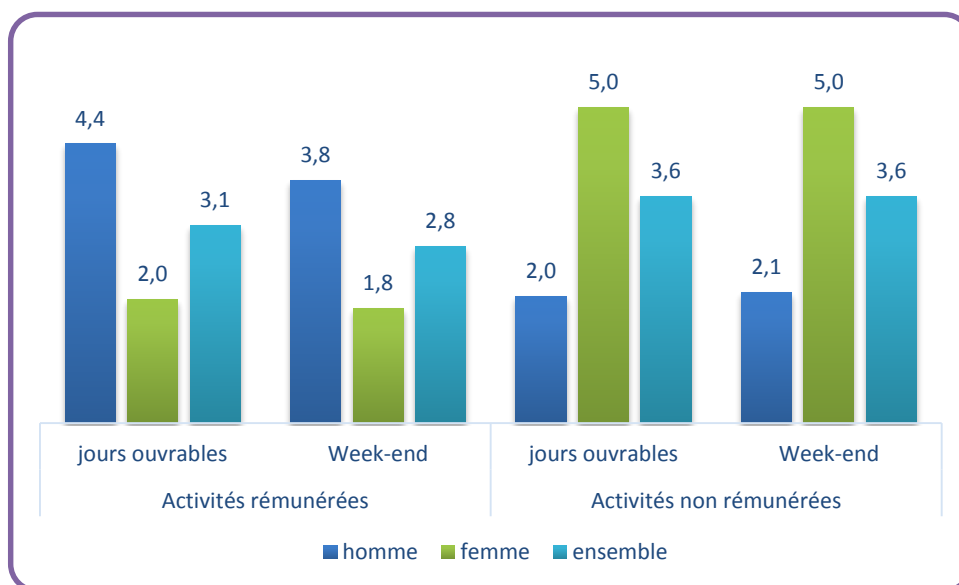
Source: ANSD, ENETS 2021

L'analyse du temps suivant la rémunération de l'activité révèle que les hommes consacrent un peu plus d'une demi-heure (34 minutes) aux activités rémunérées pendant les jours ouvrables par rapport au week-end. Ce surplus de temps consacré

aux activités rémunérées pendant les jours ouvrables est beaucoup plus faible chez les femmes (8 minutes). Précisément, un homme passe en moyenne 4,4 heures à l'exercice d'une activité rémunérée pendant un jour ouvrable contre 2 heures chez les femmes.

Pour ce qui est des activités non rémunérées, le temps qui y est consacré varie légèrement suivant le jour et le sexe. La comparaison par sexe montre que les femmes passent 3 heures de plus à mener ces activités par rapport aux hommes (5 heures pour les femmes et 2 heures pour les hommes). La différence est relativement moindre pendant le week-end où les femmes consacrent 2,9 heures de plus que les hommes aux activités non rémunérées.

Graphique IV.5 : Temps moyen (en heure) par jour selon le sexe et la rémunération



Source: ANSD, ENETS 2021

IV.2. FOCUS SUR LES ACTIVITÉS LIÉES AUX TÂCHES DOMESTIQUES NON RÉMUNÉRÉES, À LA GARDE ET AUX SOINS DES ENFANTS

Au Sénégal, les activités liées aux tâches domestiques et aux soins des personnes dépendantes sont pour la plupart dévolues aux femmes. Cette configuration de la

société fait que les différences de participation sont très importantes entre les hommes et les femmes.

IV.2.1. ACTIVITES LIEES AUX TACHES DOMESTIQUES NON REMUNEREES, A LA GARDE ET AUX SOINS DES ENFANTS

Les résultats de l'enquête sur la participation des Sénégalais aux activités liées aux soins et travaux domestiques montrent que 59,2% d'entre eux effectuent des tâches domestiques et 24,0% s'occupent des enfants (soins et garde des enfants). La participation à ces différentes activités varie selon le sexe. Ce sont les femmes qui participent le plus aux activités liées aux soins et travaux domestiques. En effet, 84,6% des femmes effectuent des tâches domestiques et 41,8% s'occupent des enfants. Pour les hommes, les taux de participation à ces deux activités sont respectivement 31,7% et 4,7%.

Tableau IV.10: Taux de participation selon les activités liées aux soins et travaux domestiques et le sexe

Type d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Soins et garde des enfants	4,7	41,8	24,0
Tâches domestiques	31,7	84,6	59,3

Source: ANSD, ENETS 2021

Les Sénégalais consacrent en moyenne 2,1 heures par jour aux activités domestiques et 16 minutes aux soins et garde des enfants. Selon le sexe, les résultats montrent que ces deux activités, particulièrement les tâches domestiques, sont principalement exercées par les femmes. En effet, estimé à 3,7 heures par jour, le temps moyen qu'elles y accordent est huit fois plus élevé que celui des hommes évalué à moins d'une demi-heure (27 minutes) par jour. Pour le temps accordé aux soins et garde des enfants, il est neuf fois plus important chez les femmes (27 minutes) que chez les hommes (3 minutes).

Tableau IV.11: Temps moyen (heures) selon les activités liées aux soins et travaux domestiques par sexe

Type d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble
Soins et garde des enfants	0,1	0,5	0,3
Tâches domestiques	0,4	3,7	2,1

Source: ANSD, ENETS 2021

IV.2.2. TACHES DOMESTIQUES, GARDE ET SOINS DES ENFANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

L'analyse du tableau IV.12 révèle que cinq hommes sur 100 consacrent une partie de leur journée aux soins et à la garde des enfants, quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, près d'une femme sur trois (34%) participe aux soins et à la garde des enfants, alors qu'en milieu rural ce pourcentage s'élève à 50%. Par ailleurs, la quasi-totalité des femmes participe aux tâches domestiques avec 82% en milieu urbain contre 87% en milieu rural. Les hommes participent moins aux tâches domestiques que les femmes quel que soit le milieu de résidence.

Tableau IV.12: Taux de participation par milieu de résidence selon les activités liées aux soins et travaux domestiques et le sexe

Milieu de résidence	Soins et garde des enfants			Tâches domestiques		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Urbain	5,4	32,6	18,6	28,5	77,2	52,2
Rural	4,7	49,7	28,7	35,3	87,3	63,0

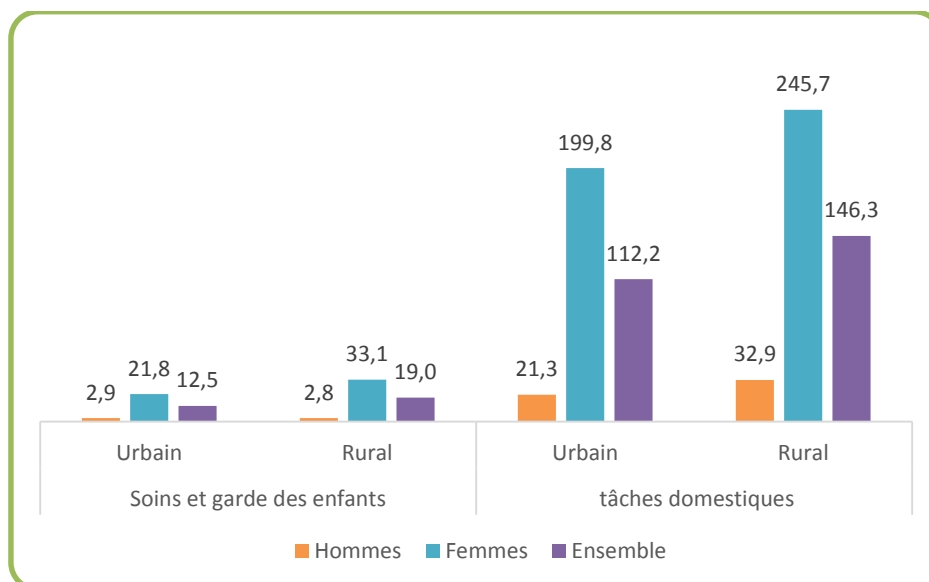
Source: ANSD, ENETS 2021

En milieu rural, une femme consacre en moyenne 33 minutes aux soins et à la garde des enfants contre 22 minutes en milieu urbain.

Les hommes consacrent moins d'une heure aux tâches domestiques quel que soit le milieu de résidence. En milieu rural, les femmes accordent 7,5 fois plus de temps que

les hommes à ces activités (respectivement 4,1 heures et 33 minutes). Ce rapport s'amplifie davantage en zone urbaine où les femmes (200 minutes, soit 3,3 heures) y consacrent 10 fois plus de temps que les hommes (21 minutes).

Graphique IV.6: Temps moyen (en minutes) des activités liées à la garde et soins aux enfants, aux travaux domestiques par milieu de résidence selon le sexe

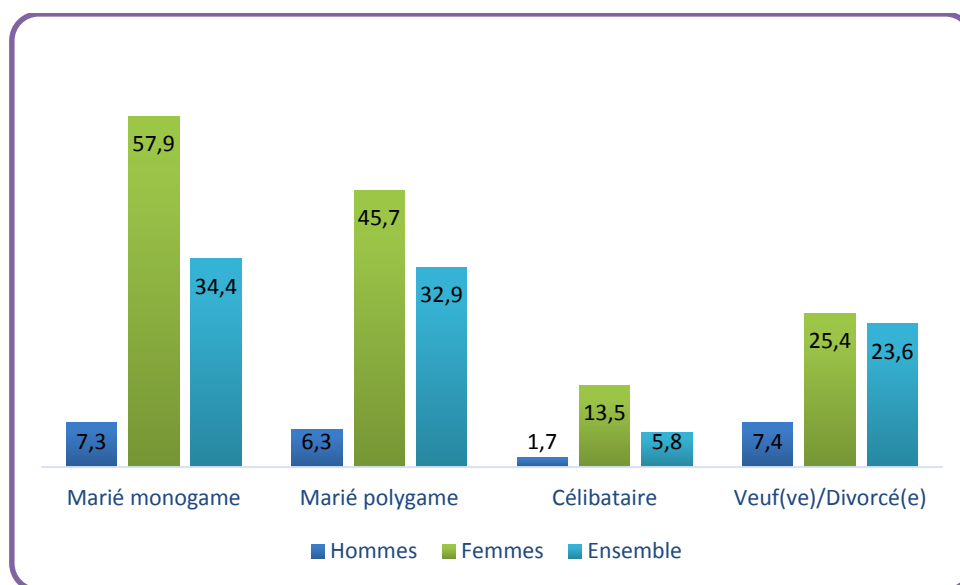


Source: ANSD, ENETS 2021

IV.2.3. ACTIVITES LIEES AUX TACHES DOMESTIQUES NON REMUNEREES, A LA GARDE ET AUX SOINS DES ENFANTS SELON LE STATUT MATRIMONIAL

Dans l'ensemble, les personnes mariées passent plus de temps à effectuer des activités liées aux soins et à la garde des enfants avec 34% des monogames et 33% des polygames. Cependant, cette participation cache une grande disparité entre les hommes et les femmes. En effet, chez les mariés en union monogame, seuls 7% des hommes effectuent des activités de soins et garde aux enfants contre 58% chez les femmes. La même tendance est observée quel que soit le statut matrimonial. Par contre, les célibataires passent moins de temps à effectuer ce type d'activités avec 2% des hommes contre 14% des femmes.

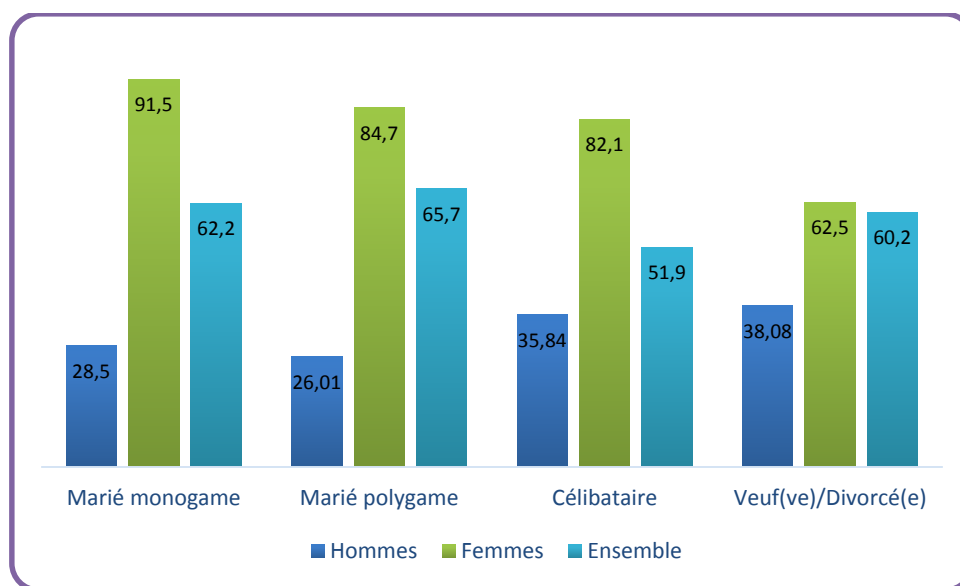
Graphique IV.7: Participation (%) par statut matrimonial selon les activités liées aux soins et à la garde des enfants et le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

Les activités de soins et services domestiques occupent davantage les individus dans le cadre des activités non rémunérées. Que la personne soit mariée ou non, elle participe à plus de 50% aux activités domestiques. A part les veuves ou divorcées, les femmes participent à plus de 80% aux activités domestiques, avec une prépondérance chez les femmes en union monogame qui y participent à 91%. Chez les hommes, ce type d'activités occupe 29% des mariés monogames, 26% des mariés polygames. Les célibataires et les veufs ou divorcés participent beaucoup plus à ces activités avec respectivement 36% et 38%.

Graphique IV.8: Participation (%) par statut matrimonial selon les activités de soins et services domestiques et le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

Les activités de garde et de soins aux enfants prennent plus de temps aux mariés, surtout ceux en union monogame chez lesquels le temps moyen est de 23 minutes. Quel que soit le statut matrimonial, les hommes passent moins de 10 minutes à effectuer ces activités alors que les célibataires n’y consacrent quasiment pas de temps. Chez les femmes, ce sont celles qui sont en union monogame qui passent plus de temps à ces activités avec un temps moyen de 39 minutes contre 6 minutes chez les célibataires.

En analysant le temps accordé aux activités de soins et garde des enfants selon le sexe, les femmes en union monogame y consacrent 39 minutes contre 3 minutes chez les hommes monogames. Les femmes en union polygame accordent en moyenne 29 minutes à ces activités contre 7 minutes chez les hommes polygames.

Tableau IV.13: Temps moyen (minutes) par statut matrimonial selon les activités liées aux soins et travaux domestiques et le sexe

Etat matrimonial	Soins et garde des enfants			Activités domestiques		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Union monogame	3,4	39,2	22,6	22,7	272,2	156,3
Union polygame	6,9	29,0	21,9	22,5	209,5	149,0
Célibataire	1,1	6,1	2,8	31,0	191,4	86,6
Veuf-ve/Divorcé-e	7,9	18,0	17,1	38,1	107,8	101,1

Source: ANSD, ENETS 2021

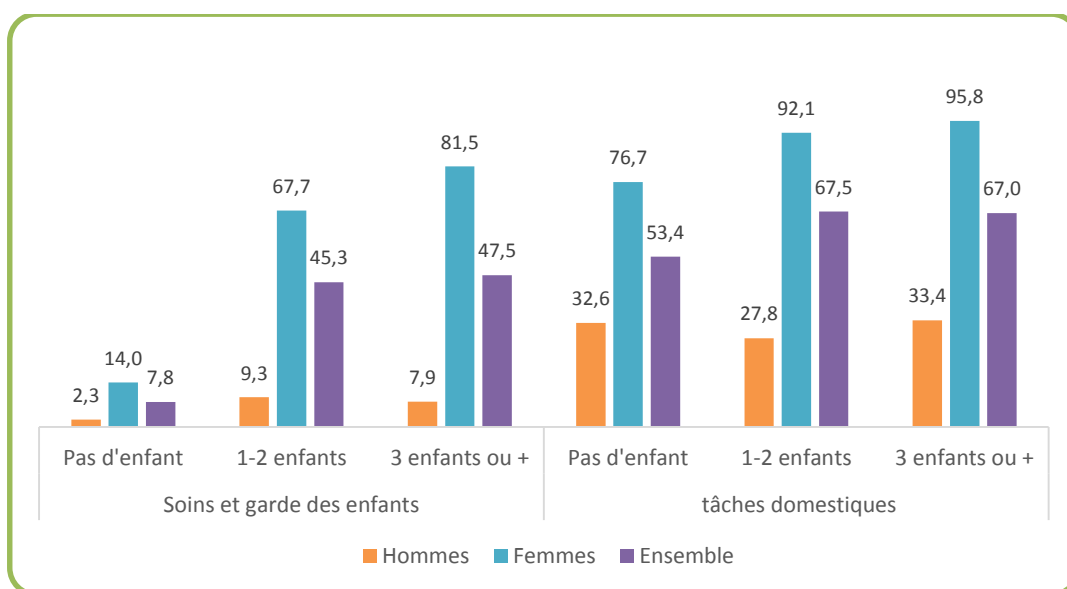
Concernant le temps consacré aux activités domestiques, les personnes en union monogame sont les plus concernées par ces activités (2,6 heures). Les femmes en union monogame passent en moyenne 4,54 heures à effectuer des activités domestiques contre 0,38 heure (23 minutes) chez les hommes du même groupe. Chez les célibataires, les femmes passent 191 minutes (3,19 heures) en moyenne aux activités domestiques contre 31 minutes (0,52 heure) chez les hommes. Chez les veufs ou divorcés, le temps consacré à ces activités est de 1,8 heure chez les femmes contre 0,64 heure (38 minutes) chez les hommes. Par ailleurs, les hommes polygames consacrent le même temps aux activités domestiques que les monogames (23 minutes). Par contre, les femmes en union polygame passent moins de temps aux activités domestiques (3,49 heures) par rapport aux femmes en union monogame (4,5 heures).

IV.2.4. TACHES DOMESTIQUES, GARDE ET SOINS AUX ENFANTS SELON LA PRESENCE D'ENFANTS BIOLOGIQUES

Le graphique IV.9 montre le pourcentage de participation des femmes et des hommes aux soins et à la garde des enfants et aux tâches domestiques selon la présence d'enfants biologiques de 0-10 ans dans le ménage. Il ressort de l'analyse de ce graphique que la participation à ces activités est d'autant plus importante que le nombre d'enfants biologiques de 0-10 ans dans le ménage est élevé, notamment chez les femmes. En effet, pour la garde et les soins liés à ces enfants, ce pourcentage passe de 14% chez les femmes sans enfant à 82% chez celles vivant avec 3 enfants

ou plus dans le ménage. Par rapport aux tâches ménagères, cette proportion passe de 77% à 96%. En revanche, la participation aux soins des enfants et aux tâches domestiques est relativement faible chez les hommes. Ces proportions varient entre 2% et 9% pour les soins accordés aux enfants selon l'absence d'enfant ou la présence de 3 enfants ou plus.

Graphique IV.9 : Taux de participation aux soins des enfants et tâches domestiques par présence d'enfants selon le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

Les résultats du tableau IV.14 montrent que le temps consacré aux soins d'enfants et aux travaux domestiques augmente en fonction du nombre d'enfants biologiques dans le ménage. Comparées aux hommes, les femmes consacrent 10,6 fois plus de temps aux tâches domestiques en présence de 3 enfants ou plus, respectivement 310 minutes et 29 minutes. Ce temps est 6 fois plus élevé chez les femmes (163 minutes) que chez les hommes (28 minutes), en l'absence d'enfants.

Les disparités sont relativement moins importantes concernant le temps consacré aux soins des enfants. Les femmes accordent 5 minutes à ces activités contre 2 minutes pour les hommes, en l'absence d'enfant biologique dans le ménage. En présence de 3 enfants ou plus, les femmes y consacrent 33 minutes contre 6 minutes pour les hommes.

Tableau IV.14 : Temps consacré (en minute) aux soins des enfants et tâches domestiques par sexe

Nombre d'enfants biologiques de 0-10 ans dans le ménage	Soins et garde des enfants			Tâches domestiques		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Pas d'enfant	1,7	5,0	8,6	27,7	163,5	91,7
1-2 enfants	4,1	28,3	43,2	22,2	274,8	178,0
3 enfants ou +	5,8	33,3	57,0	28,7	309,5	179,8

Source: ANSD, ENETS 2021

Chapitre V : Vue d'ensemble sur certaines activités

Les enquêtes sur l'emploi du temps visent à fournir des informations sur les activités que les individus effectuent pendant une période donnée, généralement une journée, ainsi que sur le temps qu'ils consacrent à chacune de ces différentes activités. Bien que la portée et l'objectif de ces enquêtes diffèrent selon les pays, l'objectif le plus courant de celles-ci dans les pays en développement est de fournir de meilleures informations sur le travail effectué par les hommes et les femmes. Les données sur l'emploi du temps permettent ainsi de connaître les détails de la vie quotidienne d'un individu. L'un des objectifs analytiques de la collecte de données sur l'emploi du temps est ***de mesurer et d'analyser la qualité de vie ou le bien-être général***. La qualité de vie dépend de multiples facteurs, notamment de la manière dont les individus consacrent leur temps à la santé, au sport, aux loisirs, aux relations et aux liens sociaux ainsi qu'à d'autres activités personnelles. Ceci va permettre de pouvoir faire des analyses qui impliquent des politiques sur les questions de planification du développement.

Ainsi, l'objectif de ce chapitre est de faire en premier lieu une description de certaines activités en liens avec la qualité de vie telles que les activités physiologiques (le sommeil, le repas et les soins personnels), les activités de loisirs, de pratiques religieuses et sociales. En second lieu, les activités secondaires sont abordées.

V.1. ACTIVITÉS NON PRODUCTIVES

Par définition, les activités non productives regroupent celles liées à l'apprentissage (activité 6), celles liées à la socialisation et à la communication (activité 7), celles liées à la culture et aux loisirs (activité 8) et celles liées aux soins personnels et entretien (activité 9). Dans cette section, les activités non productives traitées sont celles liées aux soins personnels et à l'entretien. Elles comprennent les activités requises par l'individu en relation avec les besoins biologiques ou la survie dans une société :

- **sommeil** : regroupe le sommeil de nuit/sommeil essentiel ; le sommeil accidentel/siestes ; l'insomnie et les autres activités liées au sommeil ;

- **repas** : regroupe les activités comme manger des repas/snack et boire autrement qu'au cours d'un repas ;
- **soins personnels** : ce sont les activités liées à l'hygiène et aux soins personnels ; celles liées au fait de recevoir des soins personnels et de santé/médicaux de la part d'autres personnes ; celles concernant le temps de déplacement lié aux activités d'auto-soins et d'entretien ; ainsi que les autres activités de soins personnels et d'entretien ;
- **sociabilité** : ce sont les activités comme la socialisation et communication ; la participation à des événements culturels/sociaux communautaires ; la participation à des responsabilités civiques et connexes ; le temps de déplacement lié à la socialisation et à la communication, à la participation communautaire et à la pratique religieuse et les autres activités liées à la socialisation et à la communication, à la participation communautaire et à la pratique religieuse ;
- **pratiques religieuses** : c'est la prière privée, la méditation et les autres activités spirituelles ; la participation à une pratique religieuse collective et les autres activités liées à la pratique religieuse ;
- **loisirs** : ce sont les activités comme assister à des événements culturels, de divertissement et sportifs ou les visiter ; participer à une activité culturelle, passe-temps, jeux et autres activités de loisir ; pratiquer du sport, exercice physique et activités connexes ; utiliser des médias de masse ; faire des activités associées à la réflexion, au repos, à la détente ; le temps de déplacement lié à la culture, aux loisirs, aux médias de masse et aux pratiques sportives et les autres activités liées à la culture, aux loisirs, aux médias de masse et aux pratiques sportives.

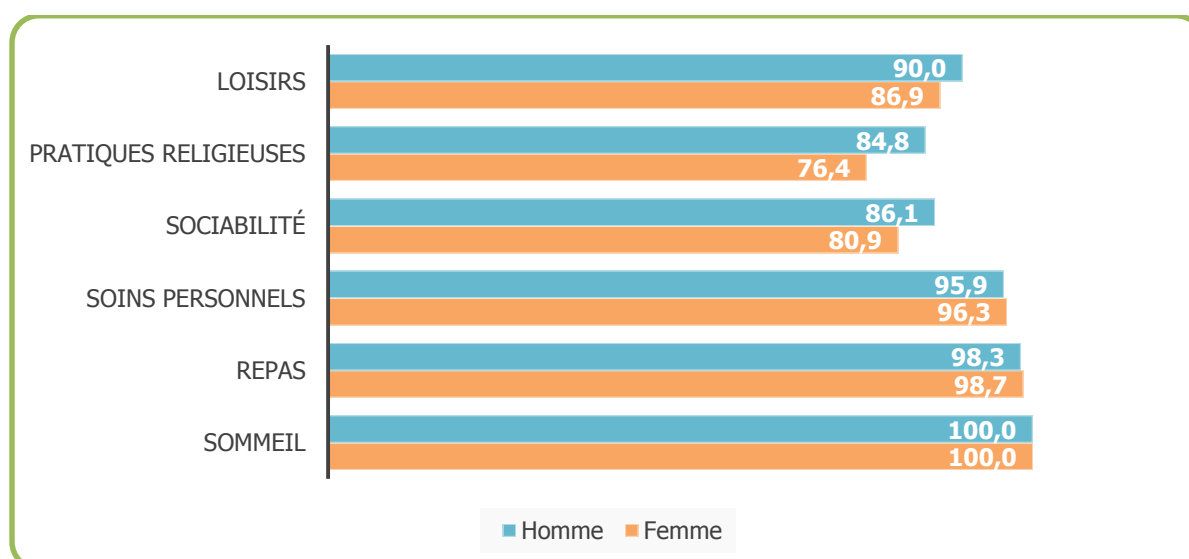
Ces activités sont réparties dans les groupes 7 (Socialisation et communication), 8 (culture et loisirs) et 9 (Soins personnels et entretien) de la nomenclature internationale des activités sur l'utilisation du temps (ICATUS) de 2016.

V.1.1. ACTIVITES NON PRODUCTIVES SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

V.1.1.1. Participation aux activités non productives par sexe

Les femmes (86,9%) participent moins aux activités de loisirs que les hommes (90,0%). Les taux de participation sont légèrement plus faibles pour les activités de pratiques religieuses et sociales avec un taux de participation de 76,1% pour les femmes contre 84,8% pour les hommes. Les femmes (80,9%) font aussi moins d'activités sociales que les hommes (86,1%). Pour ce qui est des activités comme manger, boire, se laver et faire des soins personnels, elles se font quasiment par tout le monde.

Graphique V.1: Participation (%) aux activités non productives selon le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.1.2. Temps consacré aux activités non productives par sexe

En général, une grande partie du quotidien des Sénégalais (10,5 heures) est consacrée aux activités physiologiques comme le sommeil (8,9 heures), le repas (0,95 heure soit 57 minutes) et les soins personnels (0,72 heure soit 43 minutes). Par ailleurs, les femmes consacrent en moyenne neuf heures (9,2 heures) au sommeil soit 44 minutes de plus que les hommes. Le temps libre représente 26% (6,24 heures) de l'emploi du temps des Sénégalais. En effet, ils passent plus de six heures (6,2 heures) par jour à faire de la socialisation, des pratiques religieuses et des activités de loisirs. Les hommes (6,8 heures) consacrent plus de temps que les femmes (5,7 heures) à ces activités.

Tableau V.1: Temps moyen (en heure) passé dans les activités non productives selon le sexe

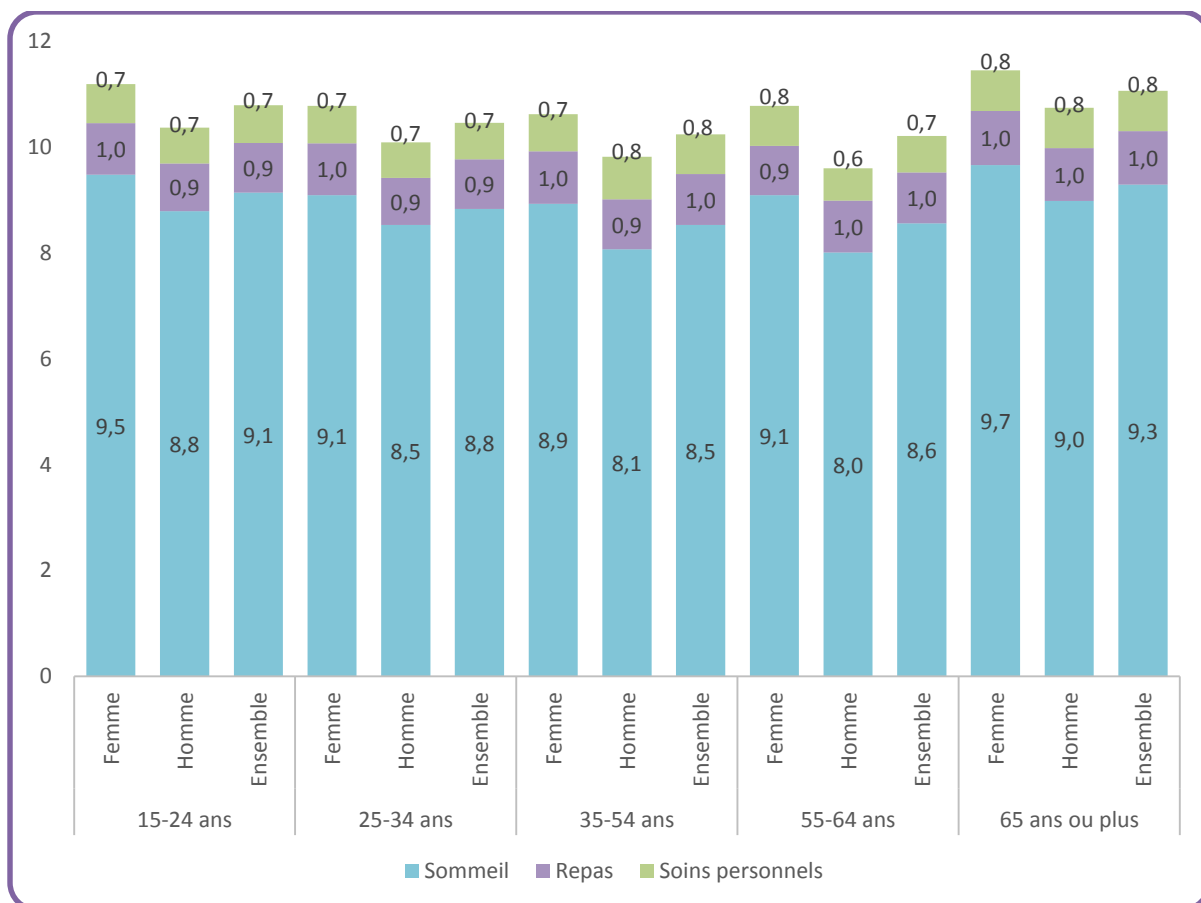
Activités	Homme	Femme	Ensemble
Physiologiques	10,1	10,9	10,5
Sommeil	8,5	9,2	8,9
Repas	0,9	1,0	1,0
Soins personnels	0,7	0,7	0,7
Temps libre	6,8	5,7	6,2
Sociabilité	2,9	2,5	2,7
Pratiques religieuses	1,3	1,0	1,1
Loisirs	2,6	2,3	2,4

Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.1.3. Activités non productives par groupe d'âge

Le graphique V.2 présente la répartition des activités non productives (physiologiques et libres) selon le groupe d'âge et le sexe. Les résultats montrent que le temps moyen physiologique diminue avec l'âge jusqu'à 64 ans : 10,8 heures pour les 15-24 ans, 10,5 heures pour les 25-34 ans, 10,3 heures pour les 35-54 ans et 10,2 heures pour les 55-64 ans. A partir de 65 ans le temps consacré à ces activités passe à 11,1 heures. La même tendance est observée chez les femmes et les hommes. Dans chaque groupe d'âge, les femmes passent en moyenne plus de temps dans les activités physiologiques que les hommes.

Graphique V.2: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités physiologiques selon le groupe d'âge et le sexe

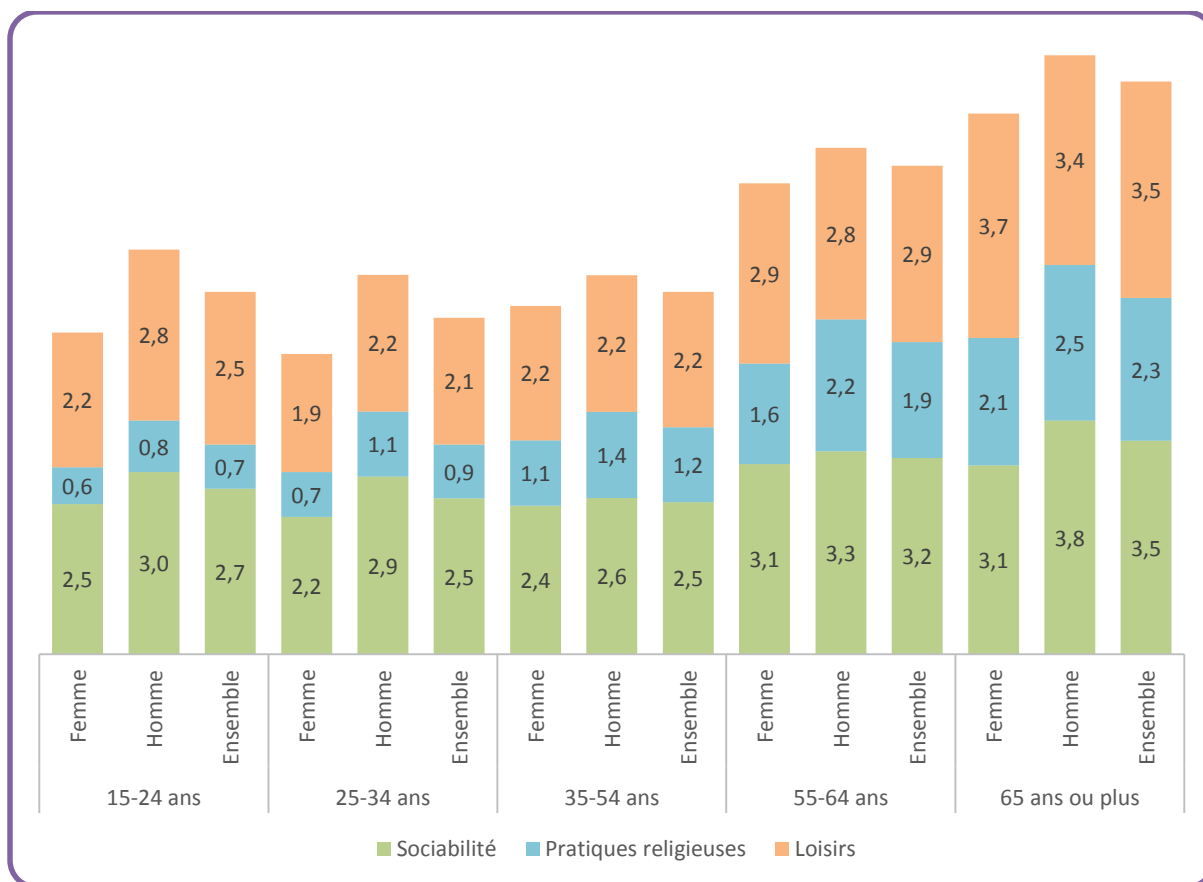


Source: ANSD, ENETS 2021

S'agissant des activités sociales, de loisirs et de pratiques religieuses, les personnes âgées de 65 ans ou plus (9,4 heures) y consacrent plus de temps. Ils sont suivis des 55-64 ans (7,9 heures). Les hommes passent plus de temps dans ces activités par rapport aux femmes. De plus, les femmes de 15-24 ans (5,2 heures) consacrent plus de temps aux activités physiologiques que celles de 25-34 ans (4,9 heures). De même, les hommes âgés entre 15 et 24 ans (5,6 heures) passent plus de temps dans ces activités que ceux âgés entre 25 et 34 ans (6,2 heures). Par ailleurs, quel que soit le sexe, le temps consacré aux activités physiologiques augmente avec l'âge à partir de 35 ans.

Les activités de pratiques religieuses prennent moins de temps par rapport aux activités de loisirs et sociales quel que soit le sexe. En effet, elles représentent moins de 26% du temps accordé aux activités faites en temps libre.

Graphique V.3: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités de temps libre selon le groupe d'âge et le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.1.4. Activités non productives et le milieu de résidence

Le temps moyen accordé au sommeil par jour est de respectivement 10,6 heures en milieu urbain et 10,4 heures en milieu rural. Le temps consacré au repas est estimé à un peu moins d'une heure (0,9 heure soit 53 minutes) en milieu urbain et une heure en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, les Sénégalais consacrent généralement le même temps aux activités sociales (2,7 heures) et aux pratiques religieuses (1,1 heure). Par ailleurs, une différence est constatée par rapport au temps consacré aux activités de loisirs qui est de 2,7 heures en milieu urbain contre 2,1 heures en milieu rural.

Globalement, les femmes consacrent plus de temps aux activités physiologiques que les hommes, avec un écart de 46 minutes en milieu urbain et de 49 minutes en milieu rural. En ce qui concerne le temps libre, les hommes résidant en milieu urbain consacrent un peu plus de temps aux activités de loisirs (soit 11 minutes de plus) que

les femmes du même milieu. De même, en milieu rural, cette différence est de 20 minutes.

Pour les femmes qui vivent en milieu rural, elles consacrent 1,9 heure aux loisirs soit 49 minutes de moins que celles qui vivent en milieu urbain. S'agissant des hommes, ceux vivant en milieu rural passent 2,2 heures dans les activités de loisirs, soit 40 minutes de moins que ceux qui vivent en milieu urbain.

Tableau V.2: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités non productives selon le milieu de résidence et le sexe

Activités	Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Physiologiques	10,2	11,0	10,6	10,0	10,8	10,5
Sommeil	8,6	9,3	8,9	8,4	9,1	8,8
Repas	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0
Soins personnels	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Temps libre	7,1	6,0	6,5	6,4	5,4	5,9
Sociabilité	3,0	2,4	2,7	2,8	2,6	2,7
Pratiques religieuses	1,2	0,9	1,1	1,3	1,0	1,1
Loisirs	2,9	2,7	2,8	2,2	1,9	2,0

Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.2. ACTIVITES NON PRODUCTIVES SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

V.1.2.1. Activités non productives et niveau d'instruction

Le tableau V.3 décrit la répartition du temps par activité non productive (physiologique et libre) selon le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, les Sénégalais consacrent plus de temps aux activités physiologiques (sommeil, repas et soins personnels) qu'à celles en temps libre (sociabilité, pratiques religieuses et loisirs), quel que soit le niveau d'instruction.

S'agissant des activités physiologiques, il ressort du tableau que les Sénégalais de niveau élémentaire et moyen consacrent en moyenne presque le même temps aux activités physiologiques, respectivement 10,6 heures et 10,7 heures. La même situation est notée chez les Sénégalais n'ayant aucun niveau d'étude et ceux de niveau supérieur. Quel que soit le niveau d'instruction, le temps des Sénégalais réservé au sommeil (plus de 8 heures) représente, en moyenne, plus de 80% du temps physiologique et plus 33% de la journée.

Concernant le temps libre, l'analyse montre également que les Sénégalais de niveau d'étude supérieur (7,2 heures) passent une heure de plus dans les activités de temps libre que les sans niveau (6,2 heures).

Tableau V.3: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités non productives selon le niveau d'instruction

Activités	Aucun	Elémentaire	Moyen	Secondaire	Supérieur
Physiologiques	10,4	10,6	10,7	10,8	10,5
Sommeil	8,7	8,9	9,1	9,0	8,9
Repas	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9
Soins personnels	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7
Temps libre	6,2	5,8	6,4	6,5	7,2
Sociabilité	2,7	2,6	2,8	2,7	3,0
Pratiques religieuses	1,3	1,0	0,8	0,8	1,0
Loisirs	2,2	2,3	2,8	2,9	3,2

Source: ANSD, ENETS 2021

Les résultats du tableau V.4 montrent que les femmes passent plus de temps aux activités physiologiques que les hommes avec une différence qui varie de 29 minutes à 58 minutes. Cependant, le contraire est constaté au niveau des activités en temps libre pour tous les niveaux d'instruction. Les femmes consacrent moins de temps aux activités en temps libre que les hommes.

De plus, les femmes sans niveau d'instruction (5,8 heures) passent plus de temps dans les activités en temps libre que celles de niveau élémentaire (5,6 heures). Il en est de même chez les hommes où ceux sans niveau qui passent 6,7 heures dans ces activités

contre 6,1 heures pour ceux de niveau élémentaire. A partir du niveau moyen, le temps consacré aux activités en temps libre augmente avec le niveau d’instruction quel que soit le sexe.

Tableau V.4: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités non productives selon le niveau d’instruction et le sexe

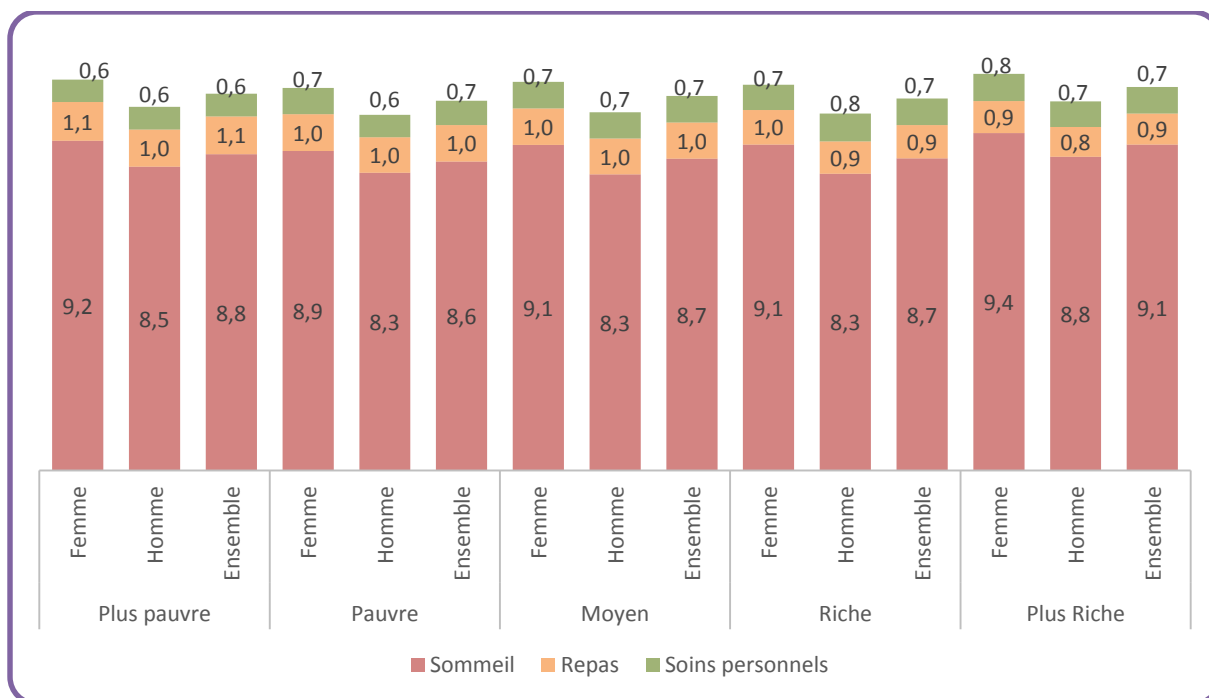
Activités	Aucun		Elémentaire		Moyen		Secondaire		Supérieur	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Physiologiques	9,9	10,8	10,3	10,9	10,3	11,1	10,3	11,3	10,3	10,8
Sommeil	8,3	9,1	8,5	9,3	8,8	9,4	8,6	9,5	8,8	9,1
Repas	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Soins personnels	0,6	0,7	0,9	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8
Temps libre	6,7	5,8	6,1	5,6	7,1	5,6	7,3	5,7	7,7	6,1
Sociabilité	2,8	2,5	2,8	2,4	3,2	2,4	2,9	2,5	3,2	2,6
Pratiques religieuses	1,6	1,1	1,1	0,9	1,0	0,6	1,0	0,7	1,1	0,8
Loisirs	2,2	2,1	2,2	2,3	3,0	2,6	3,3	2,5	3,4	2,7

Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.2.2. Activités non productives et niveau de vie du ménage

Le graphique V.6 présente la répartition du temps par activités physiologiques selon le niveau de vie du ménage. Il ressort des résultats qu’au Sénégal peu de différences sont notées en termes de temps physiologique selon le niveau de vie du ménage. En effet, le temps moyen consacré à ces activités est de 10,5 heures pour les individus vivant dans les ménages les plus pauvres, 10,3 heures pour ceux vivant les ménages pauvres, 10,5 heures pour ceux vivant les ménages de niveau de vie moyen, 10,4 heures pour ceux vivant les ménages riches et 10,7 heures pour ceux vivant les ménages les plus riches. Quel que soit le niveau de vie du ménage, les femmes consacrent plus de temps aux activités physiologiques (sommeil, repas et soins personnels).

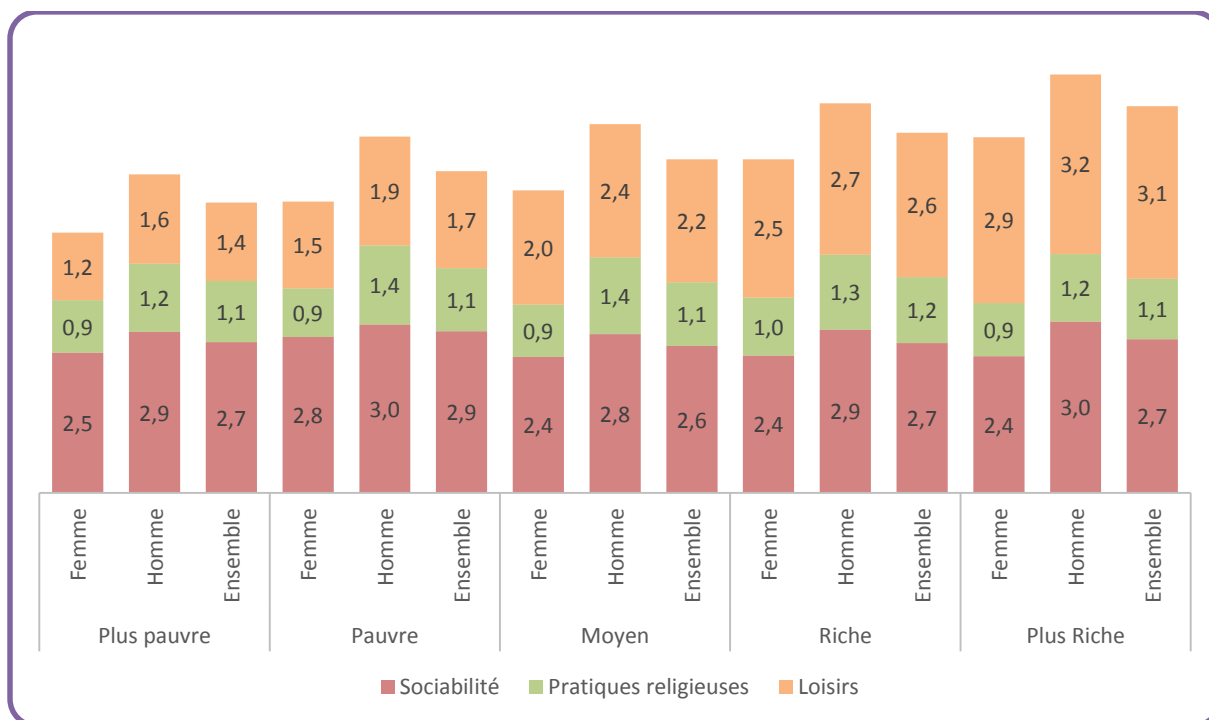
Graphique V.4: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités physiologiques selon le niveau de vie et le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

Il ressort des résultats consignés dans le graphique V.7 une variation différentielle du temps libre consacré aux activités de sociabilité, de pratiques religieuses et de loisirs selon le niveau de vie du ménage. Plus le niveau de vie augmente, plus le temps libre augmente également, allant de 5,1 heures chez les individus vivant dans les ménages les plus pauvres à 6,8 heures chez ceux vivant dans les ménages les plus riches. Cette même tendance est observée chez les hommes et chez les femmes. La comparaison entre les hommes et les femmes laisse apparaître que quel que soit le niveau de vie du ménage, les hommes consacrent plus de temps aux activités de loisirs, de pratiques religieuses et de sociabilité que les femmes.

Graphique V.5: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités de temps libre selon le niveau de vie et le sexe

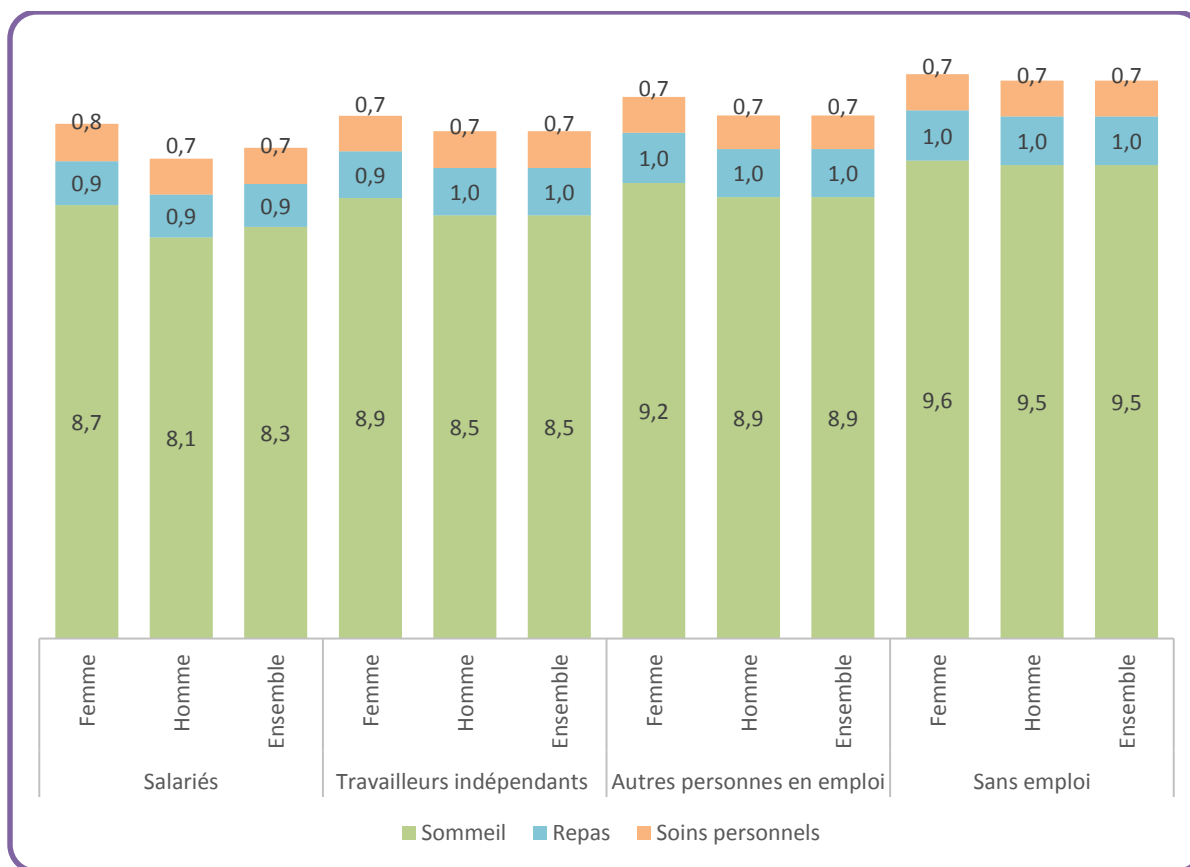


Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.2.3. Activités non productives et statut d'occupation

La répartition des activités non productives selon l'occupation professionnelle montre que les sans-emplois consacrent plus de temps à celles-ci que ceux qui ont un emploi. En effet, le temps physiologique est en moyenne estimé à 9,9 heures pour les salariés, 10,2 heures pour les travailleurs indépendants, 10,5 heures pour les autres personnes en emploi (apprentis, stagiaires et aides familiaux) et 11,2 heures pour les sans-emplois. La même tendance est observée chez les femmes et les hommes.

Graphique V.6: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités physiologiques selon le statut d'occupation professionnelle et le sexe

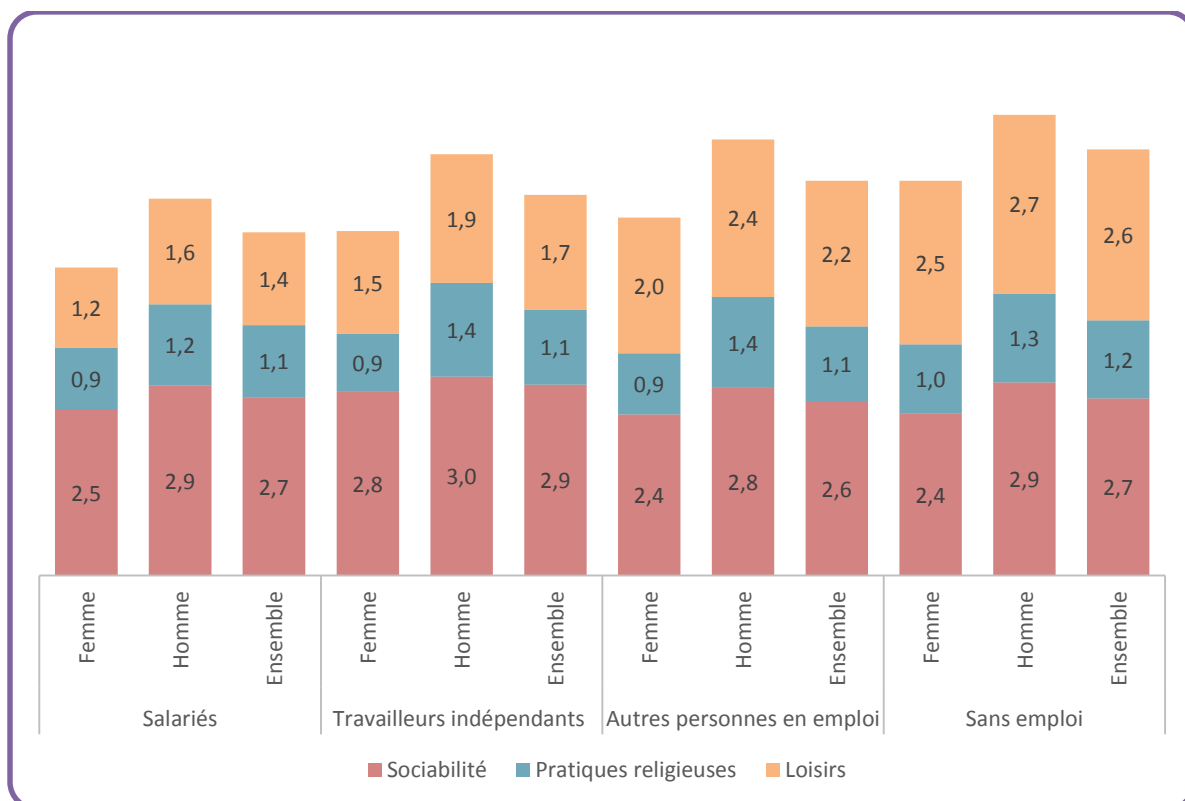


Source: ANSD, ENETS 2021

Pour les activités sociales, les loisirs et les pratiques religieuses, les sans-emplois (7,3 heures) y consacrent plus de temps, suivis des travailleurs indépendants (5,8 heures), puis des salariés (5,7 heures) et enfin viennent les autres personnes en emploi (5,6 heures). Par ailleurs, chez les hommes, ce sont les salariés (6 heures) qui ont plus de temps libre que les travailleurs indépendants (5,8 heures).

En outre, quel que soit le statut d'occupation, les hommes consacrent plus de temps à la sociabilité, aux pratiques religieuses et aux loisirs que les femmes avec une différence plus prononcée chez les salariés (4,9 heures chez les femmes contre 6 heures chez les hommes).

Graphique V.7: Temps moyen (en heure) passé par jour dans les activités de temps libre selon le statut d'occupation professionnelle et le sexe



Source: ANSD, ENETS 2021

V.1.2.4. Activités non productives et type de jour

De façon globale, le temps consacré aux activités non productives ne varie quasiment pas selon qu'on soit en week-end ou en jours ouvrables (du lundi au vendredi). En effet, le temps physiologique est de 10,5 heures pendant les jours ouvrables et 10,6 heures pendant le week-end. Quant au temps libre, il passe de 6,1 heures pour les jours ouvrables à 6,5 heures pour le week-end. Le même constat est fait chez les femmes et chez les hommes.

Tableau V.5: Temps moyen (en heure) passé dans les activités non productives selon le jour de la semaine et le sexe

Activités	Jours ouvrables			Week-end		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Physiologique	10,0	10,9	10,5	10,3	10,9	10,6
Sommeil	8,5	9,2	8,8	8,5	9,2	8,9
Repas	0,9	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0
Soins personnels	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Temps libre	6,6	5,6	6,1	7,1	5,9	6,5
Sociabilité	2,8	2,4	2,6	3,1	2,6	2,8
Pratiques religieuses	1,3	0,9	1,1	1,2	1,0	1,1
Loisirs	2,5	2,2	2,3	2,7	2,4	2,5

Source: ANSD, ENETS 2021

V.2. ACTIVITÉS SECONDAIRES

Sur le journal de l'emploi du temps, il était permis au répondant de pouvoir choisir jusqu'à deux activités sur une même plage horaire par tranche de 15 minutes. Lorsqu'une activité était enregistrée pour un créneau horaire, on demandait au répondant si l'activité était menée avec une autre. Ainsi, une activité peut être menée simultanément ou successivement avec une autre activité sur un intervalle de temps. La première activité est appelée activité principale et la deuxième activité secondaire.

V.2.1. DESCRIPTION DES ACTIVITES SECONDAIRES

Plus de la moitié des activités secondaires sont représentées par les activités sociales et de communication (53,5%) suivies des soins personnels et entretiens (16,7%) et ensuite viennent les activités liées à la culture, aux loisirs, aux médias et aux pratiques religieuses (14,6%). Les activités d'apprentissage et de bénévolat représentent moins de 1% des activités secondaires. On note une légère différence entre les activités secondaires selon le sexe sauf dans les activités domestiques non rémunérées (10,7%

chez les femmes contre 1,7% chez les hommes) et les services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille (7,1% chez les femmes contre 0,9% chez les hommes).

Tableau V.6: Répartition (%) des activités secondaires par catégorie selon le sexe

Activités	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Emploi et activités connexes	2,9	2,2	2,5
Production de biens pour usage final propre	1,3	1,3	1,3
Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	1,7	10,7	6,5
Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	0,9	7,1	4,3
Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	0,1	0,1	0,1
Apprentissage	0,6	0,4	0,5
Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	55,1	52,1	53,5
Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	17,2	12,4	14,6
Soins personnels et entretien	20,2	13,7	16,7

Source: ANSD, ENETS 2021

V.2.2. COMBINAISON LA PLUS FREQUENTE DE DEUX ACTIVITES

La combinaison la plus fréquente est celle de manger des repas/snack en communiquant (parler, converser ou chatter), ce qui représente 8,4% de tous les créneaux horaires dans lesquels il y avait deux activités. Les trois autres combinaisons les plus fréquentes sont respectivement : se reposer, regarder la télévision et préparer des repas tout en communiquant (parler, converser ou chatter). Sur les quatorze combinaisons les plus fréquentes, parler, converser ou chatter sont apparues dix fois, ceci montre que la socialisation et la communication font partie des activités les plus représentées parmi les activités secondaires.

Tableau V.7: Combinaison la plus fréquente des activités simultanées

Activités principales	Activités secondaires	Pourcentage
Manger des repas/snack	Parler, converser, chatter	8,4
Activités associées à la réflexion, au repos, à la détente	Parler, converser, chatter	5,2
Regarder/écouter la télévision et les vidéos	Parler, converser, chatter	4,6
Préparation des repas et des collations	Parler, converser, chatter	4,3
Parler, converser, chatter	Boire autrement qu'au cours d'un repas ou d'une collation	3,7
Vente et commerce de marchandises dans les entreprises familiales	Parler, converser, chatter	3,3
Hygiène et soins personnels	Prière privée, méditation et autres activités spirituelles	1,9
Prière privée, méditation et autres activités spirituelles	Hygiène et soins personnels	1,8
Parler, converser, chatter	Regarder/écouter la télévision et les vidéos	1,6
Cultures et jardins potagers, pour usage final personnel	Parler, converser, chatter	1,5
Voyage, déplacement, transport ou accompagnement de biens ou de personnes liés à la production de biens pour usage propre	Parler, converser, chatter	1,3
Boire autrement qu'au cours d'un repas ou d'une collation	Parler, converser, chatter	1,2
Activités associées à la réflexion, au repos, à la détente	Ecouter de la radio et des appareils audio	1,2
Trajets domicile-travail	Parler, converser, chatter	1,2

Source: ANSD, ENETS 2021

V.2.3. COMBINAISON LA PLUS FREQUENTE DE LA GARDE D'ENFANTS ET D'AUTRES ACTIVITES

Le tableau V.8 montre les combinaisons les plus fréquentes selon le nombre de créneaux horaires enregistrés dans lesquels la garde des enfants était effectuée en

même temps avec une autre activité. La garde d'enfants implique les activités comme s'occuper des enfants (les nourrir et les nettoyer), leur fournir des soins médicaux, les instruire, jouer ou faire du sport avec eux, etc. Les activités les plus couramment menées en même temps que la garde d'enfants sont : parler, converser ou chatter soit 52% des activités secondaires menées en même temps que la garde d'enfants. Ensuite viennent les activités liées à la préparation des repas et des collations (6,4%). Les autres combinaisons les plus fréquentes avec la garde d'enfants sont respectivement : regarder la télévision (5,5%), faire des soins personnels (4%), faire des activités associées à la réflexion (3,5%) et écouter de la radio (3,2%).

La garde d'enfants étant généralement faite par les femmes, elles consacrent ainsi plus de temps à celles-ci par rapport aux hommes.

Tableau V.8 : Combinaison la plus fréquente de la garde d'enfants avec d'autres activités selon le sexe

Activité principale	Activités secondaires	Pourcentage		
		Homme	Femme	Ensemble
Garde d'enfants	Parler, converser, chatter	8,7	91,3	51,9
	Préparation des repas et des collations	0,0	100,0	6,4
	Regarder/écouter la télévision	12,3	87,7	5,5
	Hygiène et soins personnels	3,9	96,1	4,0
	Activités associées à la réflexion	7,4	92,6	3,5
	Ecouter de la radio et des appareils	13,2	86,8	3,2
	Manger des repas/snack	8,3	91,8	2,5
	Garder les enfants (soins passifs)	4,2	95,8	2,5
	Prière privée, méditation et autres activités spirituelles	9,0	91,0	2,0
	Boire autrement qu'au cours d'un repas ou d'une collation	11,3	88,7	1,9

Source: ANSD, ENETS 2021

Conclusion générale

La prise en compte de la question du genre dans tous les domaines de la vie est un facteur essentiel à l'atteinte des ODD. C'est pourquoi, avoir des statistiques désagrégées selon le sexe constitue la première base pour atteindre les objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme. Au Sénégal, très peu d'études intègrent la dimension genre dans leur méthodologie. L'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS), première du genre dans le pays, rentre dans la dynamique des séries d'enquêtes « Time use Survey » dont l'objectif général est d'identifier, de quantifier et de classer les activités occupant le quotidien des Sénégalais. Un des objectifs spécifiques de cette enquête est d'évaluer le travail non rémunéré des femmes. Après identification des activités, elles ont été regroupées selon le SCN, la productivité et la rémunération. Un focus a aussi été fait sur les activités domestiques, les soins à autrui et les activités liées au bien-être.

Au regard des résultats obtenus, il est constaté que l'utilisation du temps des Sénégalais varie selon l'activité et le sexe. Les résultats montrent que les Sénégalais passent plus de deux tiers (17,4 heures) de leur journée dans des activités non productives. Les activités productives SCN prennent 4 heures en moyenne par jour aux Sénégalais. Les hommes y consacrent 3 heures de plus que les femmes. Cependant, cette tendance est inversée dans le cas des activités productives hors SCN regroupant les activités de travaux domestiques, de soins et de bénévolat auxquelles les femmes consacrent 6 fois plus de temps que les hommes (4,3 heures pour les femmes contre 0,6 heure pour les hommes). Une tendance similaire est notée quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques considérées.

Concernant les activités rémunérées, les hommes y passent plus de temps que les femmes tandis que le contraire est observé pour les activités non rémunérées. Cette disparité est beaucoup plus prononcée dans les régions de Thiès, Kaffrine et Saint-Louis où les hommes consacrent environ 3 heures de plus que les femmes aux activités rémunérées. Pour ce qui est des activités non rémunérées, la disparité est plus importante dans les régions de Saint-Louis et Kaffrine où les femmes consacrent près de 4 heures de plus que les hommes à ces activités.

Pour les activités de soins et garde des enfants, il ressort de l'analyse que 41,8% des femmes participent à ces activités contre 4,7% des hommes. Le temps que prennent les femmes Sénégalaises pour s'occuper des enfants s'élèvent à 27 minutes contre 3

minutes chez les hommes. Cet écart est beaucoup plus important avec l'augmentation du nombre d'enfants biologiques de 0-10 ans présents dans le ménage. Par ailleurs, une différence non négligeable peut être constatée selon que l'on s'intéresse à toute la population ou à la partie de la population ayant effectivement participé à l'activité. Il faut noter que les activités de soins et garde des enfants constitue 69,1% des activités secondaires dont 92% sont effectuées par les femmes.

Comme pour les activités de soins et garde des enfants, les résultats montrent que les femmes passent plus de temps que les hommes dans les activités liées aux travaux domestiques. Cet écart est beaucoup plus important chez les mariés.

En somme, il y a une disparité de l'utilisation du temps des Sénégalais selon le sexe. Cette disparité est plus prononcée dans le cas des activités productives hors SCN qui ne sont pas prises en compte dans le calcul du PIB. La valorisation de ces activités à travers la mise en œuvre de comptes satellites permettrait de connaître leur contribution au PIB.

Ainsi, au vu des résultats, une analyse plus approfondie permettrait d'expliquer les disparités de genre observées.

Annexes

ANNEXE 1 : DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS

Activités productives : il s'agit des activités économiques qui obéissent au critère de la tierce personne. Ces activités peuvent être exercées par la personne ou être attribuées à une tierce personne sans pour autant que le produit ne change. Exemples : Arrosage des champs (pour le salaire ou le profit) ; Réparation de la télévision (fait usage final propre ou pour le ménage).

Activités productives SCN : Ce sont les activités productives qui sont prises en compte par le Système de Comptabilité Nationale (SCN) pour le calcul du PIB.

Activités productives Hors SCN : ce sont les activités productives qui peuvent être faites par autrui et qui ne sont pas prises en compte par le Système de Comptabilité Nationale SCN pour le calcul du PIB. Par exemple, les travaux ménagers qu'une femme fait pour son ménage sans être payée.

Activités rémunérées : ce sont des activités productives pour lesquelles, lorsque la personne effectue le travail, elle reçoit en échange de la rémunération payable sous forme de salaire ou de traitement. Les activités rémunérées sont celles productives du niveau 1 de l'ICATUS (Emploi et activités connexes) visant à produire des biens ou à fournir des services en vue d'une rémunération ou du profit et à d'autres activités directement liées à l'emploi. La recherche de l'emploi et la création d'une entreprise qui correspondent respectivement aux codes 16 et 17 ne sont pas prises en compte dans cette définition.

Activités non productives : ce sont des activités qui ne peuvent pas être déléguées à une tierce personne et donner les mêmes résultats. En général, ces activités participent au bien-être de la personne qui l'exerce. Il s'agit des activités comme dormir, manger, etc.

Activités physiologiques : ce sont les activités qui contribuent au bon fonctionnement du système organique. Par exemple : Sommeil, Repas, Soins personnels.

Activités liées au temps libre : Elles regroupent les activités non productives et non vitales dont leur exécution n'affecte en rien les besoins organiques. Ces activités sont

généralement, pour une personne, obligatoires ou nécessaires pour sa vie ou sa survie au sein d'une société. Exemples : Socialisation, Pratiques religieuses et les loisirs.

Activités secondaires : lorsqu'une activité était enregistrée pour un créneau horaire, on demandait au répondant si l'activité était menée avec une autre. Ainsi, une activité peut être menée simultanément ou successivement avec une autre activité sur un même intervalle de temps. La première activité est appelée activité principale et la deuxième activité secondaire.

ICATUS (International Classification of Activities for Time Use Statistics):

c'est la classification internationale des activités pour les statistiques sur l'emploi du temps. Il a été développé par les Nations Unies sur la base de concepts, de définitions et de principes reconnus au niveau international afin d'améliorer la cohérence et la comparabilité internationale des données sur l'emploi du temps et d'autres statistiques sociales et économiques. L'ICATUS est donc une classification hiérarchique à trois niveaux (grandes divisions, divisions et groupes) de toutes les activités auxquelles une personne peut consacrer du temps pendant les 24 heures d'une journée. Il compte 165 groupes classés en 56 divisions et répartis dans 9 grandes divisions. On estime que les catégories actuelles (les groupes et les divisions) resteront inchangées, sauf si des développements méthodologiques majeurs doivent être pris en compte. La version utilisée dans le cadre de l'enquête est la dernière des versions développées (2016).

Répondants : il s'agit des enquêtés âgés de 15 ans ou plus et ayant renseigné le journal.

Créneau horaire/plage horaire : intervalle de 15 minutes durant lequel le répondant exerce une ou deux activités de façon simultanée ou successive, au cours des 24 heures. Chaque répondant dispose ainsi d'un journal de 96 créneaux horaires partant de 4h00 à 3h45 et dans lesquels toutes les activités réalisées pendant le jour de référence sont enregistrées. L'ensemble des 96 créneaux horaires constituent le journal du répondant.

Niveau de vie : cette variable renseigne sur la situation économique du ménage et rend compte de l'ensemble de ses possessions matérielles. En raison des difficultés d'appréhender le revenu des ménages, l'indice de bien-être économique a été calculé. On attribue aux ménages des scores basés sur le nombre et le type de biens de consommation possédés, les biens allant de la télévision à une bicyclette ou un vélo,

et sur les caractéristiques du logement comme la source d’approvisionnement en eau de boisson, le type de toilettes utilisées et le matériau de revêtement du sol. Ces scores sont générés en utilisant l’analyse en composantes principales. Cet indice divise la distribution des scores en cinq catégories égales, chacune représentant ainsi 20 % des ménages. Ainsi, les 5 scores obtenus sont classés du plus riche au plus pauvre pour permettre de capter le niveau de vie.

Taux de participation : le taux de participation à une activité représente la proportion des répondants ayant pris part à cette activité au cours de la journée (24 heures). Il est calculé en rapportant le nombre total de répondants ayant effectué l’activité au nombre total de répondants dans le même groupe spécifié.

Temps moyen consacré à une activité : il représente le nombre moyen de minutes (ou heures) qu’un individu consacre à une activité au cours d’une journée (24 heures). Il est calculé en rapportant le nombre total de minutes (ou d’heures) que les répondants du groupe spécifié ont consacré à l’activité au nombre total de répondants dans le groupe spécifié.

ANNEXE 2 : PLAN DE SONDAGE, TIRAGE DE L’ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Plan de sondage et méthodologie de collecte

L’ENETS est conçue pour être une opération auprès des ménages ordinaires sur l’ensemble du territoire national. Elle comporte un volet ménage et un volet individu. Tous les ménages Sénégalais sont éligibles au questionnaire ménage à l’exception des ménages collectifs et la population comptée à part, c’est-à-dire les personnes vivant dans des institutions spécialisées comme les casernes, les hôpitaux, les prisons, les Dahra et autres lieux similaires dont la visite nécessite une autorisation particulière. Le volet individus concerne tous les membres des ménages sélectionnés âgés de 15 ans et plus. Ainsi, les personnes sans domicile fixe, celles vivant dans la rue et dans les marchés n’ont pas fait partie du champ de l’étude. La décision de les exclure a été motivée par leur caractère marginal et la difficulté de les cerner avec les mêmes instruments et méthodes d’enquête que la population générale.

- **Constitution de l'échantillon**

L'approche méthodologique retenue dans le cadre de l'ENETS est celle d'un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à deux degrés. Globalement, deux cents soixante-six (266) Districts de Recensement (DR) ont été tirés pour constituer les Unités primaires de Sondages (UPS) au premier degré. Au second degré, un nombre constant de quinze (15) ménages a été tiré à l'intérieur de chaque District de Recensement (DR). Chaque région est subdivisée en deux parties urbaine et rurale pour former les domaines d'échantillonnage.

La taille de l'échantillon est de trois mille neuf cent quatre-vingt-dix (3990) ménages (1500 en milieu urbain et 2490 en milieu rural). Elle a été estimée à partir du taux d'emploi issu de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal de 2018 (ENES 2018, ANSD). Pour mieux garantir une certaine représentativité au niveau des personnes éligibles pour le journal, au plus quatre (04) individus âgés de 15 ans et plus ont été sélectionnés. Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon par région.

Tableau A 1 : Répartition de l'échantillon tiré par région

Région	Nombre de ménages			Nombre de DR		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Dakar	420	45	465	28	3	31
Diourbel	60	285	345	4	19	23
Fatick	45	210	255	3	14	17
Kaffrine	45	195	240	3	13	16
Kaolack	120	180	300	8	12	20
Kédougou	60	165	225	4	11	15
Kolda	75	180	255	5	12	17
Louga	60	225	285	4	15	19
Matam	45	195	240	3	13	16
Saint-Louis	135	150	285	9	10	19

Sédhiou	45	180	225	3	12	15
Tambacounda	75	180	255	5	12	17
Thiès	210	165	375	14	11	25
Ziguinchor	105	135	240	7	9	16
TOTAL	1500	2490	3990	100	166	266

- **Base de sondage**

La base de sondage choisie est celle issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), réalisé par le Sénégal en 2013. Dans ce fichier, chaque District de Recensement (DR) apparaît avec tous ses identifiants (région, département, arrondissement et code d'identification), son type de milieu de résidence (urbain ou rural) et son nombre de ménages. Il est rappelé que les Unités Primaires de Sondages (UPS) sont constituées de DR qui sont tirés avec une probabilité proportionnelle à leur taille en termes ménages, afin d'assurer une bonne représentativité de l'échantillon.

- **Procédure de tirage et répartition de l'échantillon**

- **Tirage des DR**

Les Districts de recensements (DR) sont tirés, à l'intérieur de chaque région, suivant une probabilité proportionnelle à la taille en termes de ménages, pour un bon maillage du territoire national devant assurer une bonne représentativité de l'échantillon jusqu'au niveau régional.

La probabilité de tirage d'un DR est calculée comme suit :

$$P_{hi} = \frac{N_h * M_{hi}}{\sum M_{hi}}$$

- **P_{hi}** est la probabilité de sélectionner au premier degré le DR i dans le milieu de résidence (urbain ou rural) de la région h ;
- **N_h**= le nombre de DR à tirer dans le milieu de résidence (urbain ou rural) de la région h ;
- **M_{hi}**= Le nombre de ménages du DR i dans le milieu de résidence (urbain ou rural) de la région h ;

○ **Tirage des ménages**

Le dénombrement des ménages (phase cartographie) dans chacun des DR-échantillons tirés a fourni une liste de ménages à partir de laquelle les ménages échantillons sont sélectionnés au deuxième degré. Après énumération de l'ensemble des ménages de chaque DR-échantillon, le tirage systématique de 15 ménages sans remise dans chaque DR a été effectué. Cela veut dire que tous les ménages d'un même DR ont la même chance d'appartenir à l'échantillon.

La probabilité de tirage d'un ménage dans le DR i, P_{mi} :

$$P_{mi} = \frac{m_i}{M'_i}$$

- m_i : Le nombre de Ménages à tirer dans le DR i de l'échantillon ;
- M'_i : le nombre total de ménage après mise à jour de la liste des ménages.

○ **Calcul de poids de sondage**

Le poids de sondage est déterminé par l'inverse du produit des probabilités de tirage. On le calcule ainsi pour chaque DR selon la formule suivante :

$$\text{Poids}_{mi} = \frac{1}{P_{mi} * P_{hi}}$$

Poids_{mi} : poids des ménages du DR i

Toutefois, un redressement (ajustements) des poids tenant compte de la couverture de l'enquête a été effectué. Ainsi, un calage a été effectué selon les projections démographiques de 2021

Organisation du travail de terrain et durée de la collecte

Le travail de terrain a tenu sur quatre mois (19 mai – 19 septembre 2021). Au préalable, un travail d'actualisation des DR d'un mois a été réalisé. Le temps de collecte sur le terrain comprend non seulement l'administration du questionnaire de l'enquête à tous les ménages échantillons, mais aussi les déplacements nécessaires pour passer d'une unité primaire à une autre, les contacts avec les autorités administratives et locales et le repos hebdomadaire du personnel de terrain.

L'évaluation de la charge de travail a permis de définir des axes de collecte et de fixer un nombre d'équipes et un nombre d'enquêteurs par équipe.

Les équipes étaient composées de 3 enquêteurs et d'un chef d'équipe. Elles sont chargées de couvrir en quatre mois l'axe qui leur est assignée. Chaque équipe a consacré une journée à l'actualisation de la liste des ménages d'un DR et une journée par semaine pour son repos. Sur cette base, il a été nécessaire, pour effectuer la collecte, de constituer 16 équipes réparties en six axes. Toutes les équipes ont été dotées de véhicules. Les tableaux ci-dessous donnent les informations relatives l'organisation de la collecte :

Tableau A 2 : Organisation du travail

Nombre de ménages-échantillons par DR	15
Nombre total de ménages-échantillons	3990
Nombre d'équipes	16
Nombre d'axes de collecte	6
Nombre d'enquêteurs par équipe	3
Nombre de chef d'équipe par équipe	1
Durée de la collecte en mois	4

La répartition des équipes selon les axes de collecte est la suivante :

Tableau A 3 : Répartition des équipes selon les axes

Axes	Régions	Nombre d'équipes	Nombre d'enquêteurs	Nombres de contrôleurs
1	Dakar	2	6	2
2	Diourbel	4	12	4
	Fatick			
	Kaolack			
3	Kaffrine	3	9	3
	Kédougou			
	Tambacounda			
4	Kolda	3	9	3
	Sédhiou			
	Ziguinchor			
5	Louga	3	9	3
	Matam			
	Saint-Louis			
6	Thiès	1	3	1

Questionnaires de l'enquête

Deux questionnaires ont été confectionnés pour collecter les données : un questionnaire ménage et un questionnaire individu intégrant le journal individuel. Le questionnaire ménage comporte des modules portant sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des membres du ménage, les caractéristiques de l'habitat et les avoirs du ménage. Le journal individuel a été administré aux

membres du ménage sélectionnés âgés de 15 ans ou plus. Il a permis de retracer les activités effectuées par l'individu lors de la journée aléatoirement tirée. Quatre individus seront sélectionnés de façon aléatoire suivant le sexe (deux hommes et deux femmes) dans les ménages ayant des effectifs afférents. Pour pallier au fait qu'il peut y avoir des refus ou indisponibilité, l'application tire trois hommes et trois femmes. Les derniers tirés ont servi de remplacement en cas d'indisponibilité ou de refus.

NB : Si dans le ménage le nombre d'individus d'un sexe dépasse deux et celui de l'autre sexe est inférieur à ce chiffre, le complément sera apporté en utilisant le surplus pour pouvoir atteindre les quatre individus requis.

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES DE L'ENQUÊTE

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

=====

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

=====

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI DU TEMPS AU SENEGAL (ENETS)

QUESTIONNAIRE MENAGE

CONFIDENTIEL : LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT CONFIDENTIELLES ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE UTILISEES A DES FINS DE POURSUITE JUDICIAIRE, DE CONTROLE FISCAL OU DE REPRESSION ECONOMIQUE. TOUT DEFAUT DE REPONSE OU TOUTE FAUSSE DECLARATION SERA PUNI CONFORMEMENT A LA LOI N° 2004/21 DU 21 JUILLET 2004 RELATIVE AUX OBLIGATIONS ET SECRET EN MATIERE DE STATISTIQUE.

ENQUETE SENEGALAISE SUR L'EMPLOI DU TEMPS

QUESTIONNAIRE MENAGE

SECTION A: IDENTIFICATION DU MENAGE

A1 : Région: _ _	A3 : Commune/Arrondissement/Ville:
A2 : Département: _ _ _ _	A4 : Commune/Cr:
A5 : Quartier/village.....	A7a : N° DR_RGPHAE _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
A6 : Milieu Urbain 1	A7b : N° DR_ENETS _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Rural ... 2 _	A8 : N° du ménage _ _

VISITES D'ENQUETEURS	
----------------------	--

	1	2	3	VISITE FINALE
DATE				JOUR
				MOIS
NOM DE L'ENQUÊTEUR/ ENQUÊTRICE				ANNÉE 2 0 2 1 No ENQUÊT
RÉSULTAT*				RÉSULTAT*

*CODES RÉSULTAT :		TOTAL DE PERSONNES DANS LE MENAGE		
1	REPLI			
2	PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE À LA MAISON OU PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTÉ TOTAL DE MEMBRES À LA MAISON, AU MOMENT DE LA VISITE	ÉLIGIBLES		
3	MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE			
4	DIFFÉRÉ	TOTAL DE MEMBRES ENQUETES		
5	REFUSÉ			
6	LOGEMENT VACANT OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE			
7	LOGEMENT DÉTRUIT	No DE LIGNE DE		
8	LOGEMENT NON TROUVÉ	L'ENQUÊTÉ POUR		
9	AUTRE _____	LE QUESTION- NAIRE MÉNAGE		

A9 : Nom du chef de ménage.....		A10 : N° du questionnaire	
A11 : Date de l'interview: 		A12 : Enquêteur..... A13 : Chef d'équipe.....	

RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE

Le chef de ménage seul.....	1	
Le chef de ménage partiellement.....	2	☐
Autre membre du ménage sans le CM.....	3	

PRÉSENTATION ET DEMANDE DE CONSENTEMENT

Bonjour. Je m'appelle _____. Je travaille pour l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie. Nous effectuons une enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal. Les informations que nous collectons aideront le gouvernement à mieux appréhender la qualité de vie des populations et le travail non rémunéré afin de planifier les politiques de développement. Votre ménage a été sélectionné pour cette enquête. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Les questions prennent habituellement entre 20 et 30 minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez sont strictement confidentielles. Vous n'êtes pas obligé de participer à cette enquête, mais nous espérons que vous accepterez d'y participer car votre opinion est très importante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je passerai à la question suivante ; vous pouvez également interrompre l'interview à n'importe quel moment.

Avez-vous des questions à me poser ?

Puis-je commencer l'interview maintenant ?

SIGNATURE DE L'ENQUÊTEUR _____ DATE _____

L'ENQUÊTÉ ACCEPTE
D'ÊTRE INTERVIEWÉ .. 1

L'ENQUÊTÉ REFUSE
D'ÊTRE INTERVIEWÉ .. 2 → FIN

A16	NOTEZ L'HEURE.	HEURES	<table border="1"><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></table>				
MINUTES	<table border="1"><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></table>						

SECTION B: COMPOSITION DU MENAGE

N° d'ordre	B01A	B01B	B02	B03	B04	B05
	Prénom (s)	NOM	Lien de parenté avec le CM	Sexe	Age en années	Situation de résidence
	COMMENCER PAR LE CHEF DE MENAGE		01=Chef de ménage 02=Époux/épouse 03=Fils/fille 04=Père/mère 05=Frère/Sœur 06=Neveu/niece 07=Grand-parent 08=Beau-parent 09=Petit-enfant 10=Petit-enfant ou parent du	Masculin....1 Féminin....2	Si moins d'un an, inscrire 00 Si 98 ans ou plus inscrire 98 Si ne sait pas inscrire 99	1= résident présent 2= résident absent 3= visiteur si B05=3 ligne suivante
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
TOTAL DANS LE MENAGE						
Y-A-T-IL D'AUTRES PERSONNES TELLES QUE DES PETITS ENFANTS OU DES NOURRISSONS QUE NOUS N'AVONS PAS SUR LA LISTE ?			OUI ... 1			
			NON ... 2			
Y-A-T-IL D'AUTRES PERSONNES QUI NE SONT PEUT-ETRE PAS MEMBRES DE VOTRE FAMILLE, TELS QUE DES DOMESTIQUES OU AMIS QUI VIVENT HABITUELLEMENT DANS LE MENAGE ?			OUI ... 1			
			NON ... 2			
AVEZ-VOUS DES INVITES OU DES VISITEURS TEMPORAIRES QUI SONT CHEZ VOUS OU D'AUTRES PERSONNES QUI ONT DORMI ICI LA NUIT DERNIERE ET QUI N'ONT PAS ETE LISTES ?			OUI ... 1			
			NON ... 2			

SECTION C : CARACTÉRISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MEMBRES DU MENAGES					
	Enfants de 0-17 ans				Personnes âgées de 10 ans et plus
	RESIDENCE DES PARENTS BIOLOGIQUES ET/OU PERSONNE EN CHARGE			Ethnie	Statut Matrimonial
	C01	C02	C03	C04	C05
	N° d'ordre la mère de [Prénom]	N° d'ordre du père de [Prénom]	N° d'ordre de la personne en charge de [Prénom]	Quelle est l'ethnie de [Prénom]?	Quel est le statut matrimonial de [Prénom]?
N° d'ordre	Inscrire le numéro figurant dans la section B Si mère ne vit pas dans le ménage inscrire 95 Si mère décédée inscrire 96 inscrire 99 si Ne sait pas	Inscrire le numéro figurant dans la section B Si père ne vit pas dans le ménage inscrire 95 Si père décédé inscrire 96 inscrire 99 si Ne sait pas	Inscrire le numéro figurant dans la section B	01=Ouolof 02=Poullar 03=Sérère 04=Mandingue 05=Diola 06=Soninké 98= Autres à préciser	01=Marié(e) monogame 02=1ere épouse 03=2e épouse 04=3 épouses/3ème épouse 05=4 epouses ou+/4ème épouse ou+ 06= Célibataire 07= Veuf (ve) 08= Divorcé(e) 09= Concubinage / Union libre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

**SECTION C : CARACTÉRISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES MEMBRES DU MENAGES (SUITE)**

Personnes âgées de 3 ans et plus					15 ans et plus
Niveau d'éducation et de formation					Alphabétisation
C06	C07	C08	C09	C10	C11
Est-ce que [Prénom] fréquente actuellement	Est-ce que [Prénom] a déjà fréquenté	Quel est le type d'établissement fréquenté par [Prénom] ?	Quelle est le plus haut niveau atteint par [NOM] ?	Quelle est la dernière classe que [NOM] a achevée avec	[Prénom] sait-il lire et écrire en ... ?
OUI ... 1 NON ... 2 Si C06=1 aller à C08	OUI ... 1 NON ... 2 Si C07=2 aller à C11	École française..... Ecole Franco-arabe..... École arabe..... Daara moderne..... Ne sait pas..... Si C08=3 ou 4 ou 99 aller à C11	01=Prescolaire 02=Primaire 03= Moyen 04=secondaire 05=Supérieur	00=Aucun 01= petite section 02= moyenne section 03= grande section 04=C1 05=CP 06=CE1 07=CE2 08=CM1 09=CM2 10=6e 11=5e 12=4e 13=3e 14=2nde 15=1re 16=Tle 17=Supérieur 99=NSP	Inscrivez le code correspondant à la réponse : 1 si c'est oui et 0 si c'est non. FR=Français, AR=Arabe, LN=Langue Nationale AL= Autre langue
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐	☐	☐	☐	R ☐ AR ☐ LN ☐ AL ☐
☐	☐				

SECTION D : CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT

D01	Préciser le type de logement occupé par le ménage.	Case 1 Baraque 2 Maison basse 3 Maison à étage 4 Appartement dans un immeuble 5 Autre à préciser..... 98	☐
D02	Nombre de pièces à usage d'habitat		
D03	Type de toilettes	Chasse d'eau avec égout 01 Chasse d'eau avec fosse septique 02 Latrines couvertes 03 Latrines ventilées améliorée: 04 Latrines non couvertes: 05 Cuvette/seau 06 Edicule public 07 Chez le voisin 08 Dans la nature 09 Autre à préciser..... 98	
D04	Nature ou revêtement du toit du bâtiment principal de votre logement	Béton/ciment 1 Tuile/ardoise 2 Zinc 3 Chaume/paille 4 Autre à préciser..... 98	☐
D05	Nature ou revêtement du sol du bâtiment principal de votre logement	Ciment 1 Carreaux 2 Banco 3 Sable 4 Autre à préciser..... 98	☐
D06	Nature ou revêtement des murs du bâtiment principal de votre logement	Briques en ciment 1 Carreaux 2 Briques en banco 3 Bois 4 Tôles en métal 5 Pisé 6 Paille/tige 7 Autre à préciser..... 98	☐
D07	Quel est le statut d'occupation du logement de votre ménage?	Propriétaire 1 Co-propriétaire 2 Locataire simple 3 Locataire acheteur 4 Logé par l'employeur 5 Logé gratuitement 6 Autre à préciser..... 98	☐
D08	Quelle est la principale source d'énergie pour l'éclairage du logement?	Électricité 01 Groupe électrogène 02 Solaire 03 Lampe à gaz 04 Lampe tempête 05 Lampe à pétrole artisanal 06 Lampe rechargeable 07 Bougie 08 Bois 09 Autre à préciser..... 98	

D09	Quel est le principal combustible utilisé pour la cuisine?	Charbon de bois 1 Bois de chauffe 2 Gaz 3 Électricité 4 Pétrole 5 Déchet d'animaux 6 Sans objet 7 Autre à préciser..... 98	
D10	Quelle est la principale source d'eau potable que boivent les membres du ménage ?	Robinet intérieur 1 Robinet public 2 Robinet du voisin 3 Puits protégé 4 Puits non protégé 5 Forage motorisé 6 Forage à pompe manuel 7 Service de camion-citerne 8 Eau minérale / Filtrée 9 Vendeur d'eau 10 Source/cour d'eau 11 Autre à préciser..... 98	Si D10=1 aller à la section suivante
D11	A quelle distance se situe cette source d'approvisionnement en eau?	Mètres NE SAIT PAS 9999	
D12	En combien de temps parcourez vous la distance vous séparant de cette source	HH MM NE SAIT PAS 9999	

SECTION E : Equipement et biens durables du ménage

E01	Le ménage dispose-t-il, dans son logement, des biens d'équipements suivants ?	Oui 1
		Non ...2
	1. Radio	☐
	2. Téléviseur	☐
	3. Vidéo ou DVD ou VCD	☐
	4. Cuisinière	☐
	5. Réfrigérateur ou congélateur	☐
	6. Ventilateur	☐
	7. Téléphone fixe	☐
	8. Téléphone portable/tablette	☐
	9. Climatiseur	☐
	10. Fer à repasser électrique	☐
	11. Machine à coudre	☐
	12. Foyer amélioré	☐
	13. Internet/ADSL/Wifi	☐
	14. Bouteille de gaz	☐
	15. Groupe électrogène	☐
	16. Ordinateur fixe/Portable	☐
	17. Plaque solaire	☐
	18. Chauffe-eau	☐
	19. Voiture privée	☐
	20. Mobylette/motocyclette/vélo	☐
E02	Demandez si le ménage, ou l'un ou plusieurs membres du ménage, possèdent les moyens de production suivants ?	Oui 1
		Non ...2
	Houe/Charrue/Semoir	☐
	Calèche/Charrette	☐
	Animaux de trait	☐
	Tracteur	☐
	Voiture/Camion	☐
	Mobylette/motocyclette/vélo	☐
	Pirogue	☐
	Chaises/bâches	☐
	Machine à coudre	☐
	Matériel de musique	☐
	Photocopieuse	☐
	Moulin/décortiqueuse	☐
	Presse huile	☐
	Terrain/bâtiment	☐
	Motopompe	☐
	Réfrigérateur ou congélateur	☐
	Portable	☐
	Autres à préciser	☐

OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE

À REMPLIR, UNE FOIS L'INTERVIEW TERMINÉE

COMMENTAIRES CONCERNANT L'INTERVIEW :

COMMENTAIRES SUR DES QUESTIONS PARTICULIÈRES :

OBSERVATIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

OBSERVATIONS DU CONTRÔLEUR

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

=====

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

=====

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

=====



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI DU TEMPS AU SENEGAL (ENETS)

QUESTIONNAIRE INDIVIDU

CONFIDENTIEL : LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT CONFIDENTIELLES ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE UTILISEES A DES FINS DE POURSUITE JUDICIAIRE, DE CONTROLE FISCAL OU DE REPRESSION ECONOMIQUE. TOUT DEFAUT DE REPONSE OU TOUTE FAUSSE DECLARATION SERA PUNI CONFORMEMENT A LA LOI N° 2004/21 DU 21 JUILLET 2004 RELATIVE AUX OBLIGATIONS ET SECRET EN MATIERE DE STATISTIQUE.

Bonjour. Je m'appelle _____. Je travaille pour l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie. Nous effectuons une enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal. Les informations que nous collectons aideront le gouvernement à mieux appréhender la qualité de vie des populations et le travail non rémunéré afin de planifier les politiques de développement. Votre ménage a été sélectionné pour cette enquête. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Les questions prennent habituellement entre 20 et 30 minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez sont strictement confidentielles. Vous n'êtes pas obligé de participer à cette enquête, mais nous espérons que vous accepterez d'y participer car votre opinion est très importante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je passerai à la question suivante ; vous pouvez également interrompre l'interview à n'importe quel moment.

SIGNATURE DE L'ENQUÊTEUR _____ DATE _____

L'ENQUÊTÉ ACCEPTE
D'ÊTRE INTERVIEWÉ ... 1

L'ENQUÊTÉ REFUSE
D'ÊTRE INTERVIEWÉ . 2 → FIN

A16	NOTEZ L'HEURE.	HEURES MINUTES	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>				

SECTION A : Informations sur l'individu					
A11. Identifiant du ménage					
A12. Numéro d'ordre de l'individu					
A13. Prénom de l'individuNom.....					
A14. Sexe Masculin..... 1 Féminin.....2		A15. Age en années révolues			
A16. Nombre d'enfants de 0-17 ans en charge		A17. Disposez vous d'un téléphone portable?		Oui Non	
A18. Est-ce que vous utilisez votre téléphone portable pour faire des opérations financières ?		Oui Non		A19. Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous utilisé internet: presque chaque jour, au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine	
				Presque chaque jour Au moins une fois par semaine Moins d'une fois par semaine Pas du tout Jamais	
A110. Date de l'interview				A111. Jour pour lequel les activités sont enregistrées	
A112. Heure de fin de l'interview		HH Mn		A113. Le jour choisi était il un jour ordinaire? Si A113=2 aller à A115	
				1= Ordinaire 2= Inhabituel	
A114. Pour quelle raison ce jour était-il inhabituel?		1= Un jour d'arrêt maladie 2= Un jour de vacance/ fête/ deuil/ autres événements 3= Un jour de repos/congé 4= Garde d'un/de membre-s du ménage ou autre ménage			
A115. Enquêteur.....				A116. Chef d'équipe.....	

	B12		B15	B16	
	00 Non décrit/non spécifié 01 Soi-même 02 Enfants 03 Epoux / Epouse 04 Propre ménage 05 Parent hors du ménage 06 Animal de compagnie 07 Autre ménage 08 Ami/voisin 09 Travail 10 Service à la communauté 11 Autre personne/groupe n.c.a.		01= Dans mon ménage 02= Dans le ménage de quelqu'un d'autre 03= Champ, exploitation agricole ou tout autre lieu de travail agricole 04= Autre lieu de travail 05= Etablissement d'enseignement 06= Lieu public, hors de son ménage, du lieu de travail ou de l' établissement d' enseignement 07= Voyageant ou attendant de voyager 08= Autres à préciser	01= Seul ou avec une personne inconnue 02= Partenaire 03= Parent 04= Enfants de moins de 18 ans 05= Autre membre du ménage 06= Autres personnes connues	

ANNEXE 4 : CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS

Tableau A 4 : les neuf grandes divisions de l'ICATUS

Divisions	Définitions
1_Emploi et activités connexes	Se réfère à l'emploi, défini comme les activités visant à produire des biens ou à fournir des services en vue d'une rémunération ou du profit et à d'autres activités directement liées à l'emploi. -L'expression "en vue d'une rémunération ou d'un profit" fait référence au travail effectué dans le cadre d'une transaction en échange de la rémunération payable sous forme de salaire ou de traitement pour le temps de travail a) La rémunération peut être en espèces ou en nature, qu'elle soit effectivement perçue ou non, et peut également comprendre des éléments supplémentaires de revenus en espèces ou en nature. b) La rémunération peut être payable directement à la personne qui effectue le travail ou indirectement à un membre du ménage ou de la famille -Les activités connexes sont les voyages et les trajets domicile-travail pour l'emploi, les pauses pendant le travail, le temps de travail, la formation et les études en rapport avec l'emploi, la recherche d'un emploi, et d'autres activités connexes en dehors du temps de travail.
2_Production de biens pour usage final propre	Il s'agit d'activités de production de biens destinés à un usage final propre, lorsque l'objectif de l'entreprise est de produire des biens de qualité. La destination de la production est principalement destinée à l'usage final du producteur sous forme de capital par les membres du ménage, ou par les membres de la famille vivant dans d'autres ménages. La production de "biens" est définie dans le cadre de la frontière de production du système des comptes nationaux 2008 et couvre : -la production et/ou la transformation en vue du stockage de produits agricoles, de pêche, de chasse et de cueillette ; -la collecte et/ou la transformation pour le stockage de produits miniers et forestiers, y compris le bois de chauffage et autres combustibles ; -aller chercher de l'eau à des sources naturelles ou autres ; -la fabrication d'articles ménagers (tels que meubles, textiles, vêtements, chaussures, poteries ou autres biens durables, y compris bateaux et canoës) ; -construire ou effectuer des réparations importantes à son propre logement, à ses bâtiments agricoles, etc.

	L'expression "pour usage final propre" est interprétée comme une production dont la destination prévue est principalement l'utilisation finale par le producteur sous forme de formation de capital, ou la consommation finale par les membres du ménage, ou par les membres de la famille vivant dans d'autres ménages : -la destination de la production est établie en référence aux biens spécifiques produits ou aux services fournis, tels qu'ils ont été déclarés par l'intéressé (c'est-à-dire principalement pour son propre usage final) ; -s'il s'agit de biens agricoles, de pêche, de chasse ou de cueillette destinés principalement à la consommation propre, une partie ou un excédent peut néanmoins être vendu ou troqué. Note : Dans ces divisions d'activités, on suppose que les aménagements du temps de travail sont généralement plus informels ou plus flexibles que ceux de la division principale 1. Ainsi, cette division principale ne comprend pas de groupes spécifiques pour les pauses courtes et les pauses déjeuner. Les activités associées à ces pauses sont classées dans la classe correspondante ; par exemple, la prise d'une collation est classée sous 921 <i>Repas/collation</i>. Application : La production de biens destinés à la fois à l'autoconsommation et à la vente ou au troc, doit être classée dans la division principale 1 si la destination principale est la vente, et dans la division principale 2 si la destination principale est l'autoconsommation. Si certains biens produits dans une entreprise domestique sont principalement destinés à la vente et d'autres à l'autoconsommation, la production des produits destinés à la vente doit être classée dans la division principale 1, Emploi et activités connexes.
3_Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille	Désigne les activités de prestation de services pour un usage final propre (à l'exclusion des activités non rémunérées), services de soins pour les membres du ménage et de la famille classés dans les catégories majeures division 4). - La fourniture de "services" va au-delà de la production du système de comptabilité nationale de 2008 mais à l'intérieur de la limite de production générale et couvre : - (i) la comptabilité et la gestion du ménage, l'achat et/ou le transport de marchandises ; - (ii) la préparation et/ou le service des repas, l'élimination et le recyclage des déchets ménagers ; - (iii) le nettoyage, la décoration et l'entretien de son propre logement ou de ses locaux, les biens durables et les autres biens, ainsi que le jardinage;

	- (iv) s'occuper d'animaux domestiques ou d'animaux de compagnie ; - (v) la garde et l'instruction des enfants, le transport et les soins aux personnes âgées, dépendantes ou les autres membres du ménage et de la famille, etc. (division majeure 4) ; - L'expression "ménages et membres de la famille" désigne les "membres du ménage et de la famille apparentée" les membres vivant dans d'autres ménages' qui sont liés à un degré déterminé par le sang, l'adoption ou le mariage. - Note : Dans ces divisions d'activités, on suppose que l'aménagement du temps de travail sont généralement plus informels ou plus flexibles que ceux de la division majeure 1. Cette division ne comprend donc pas les groupes spécifiques pour les pauses courtes et pour le déjeuner, les pauses. Les activités associées à ces pauses sont classées dans la catégorie de la classe correspondante ; par exemple, manger des collations/repas est classé sous 921 Manger repas/snack.
4_Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	Désigne les activités visant à fournir des services de soins à des fins personnelles pour le ménage et les membres de la famille classés dans la grande division 3). La fourniture de "services" va au-delà de la production du système de comptabilité nationale de 2008 mais à l'intérieur du périmètre de production général, et couvre : (i) la comptabilité et la gestion du ménage, l'achat et/ou le transport de marchandises (division majeure 3) ; (ii) la préparation et/ou le service des repas, l'élimination et le recyclage des déchets ménagers (division 3) ; iii) le nettoyage, la décoration et l'entretien de son propre logement ou de ses locaux, de ses biens durables et autres biens, et le jardinage (classé dans la division principale 3) ; -s'occuper d'animaux domestiques ou de compagnie (classés dans la division principale 3) ; - la garde et l'instruction des enfants, le transport et la prise en charge des personnes âgées, dépendantes ou autres membres du ménage et de la famille, etc. - Le travail de soins désigne toutes les activités entreprises pour les membres de la famille, notamment ceux qui appartiennent à un autre ménage, soit pour se conformer à la loi, soit pour des raisons de sécurité.

	-Les "ménages et les membres de la famille" désignent les "membres du ménage et les membres de la famille vivant dans d'autres ménages" qui sont liés, à un degré déterminé, par le sang, l'adoption ou le mariage. - Note : Dans ces divisions d'activités, on suppose que les aménagements du temps de travail sont généralement plus informels ou flexibles par rapport à ceux de la catégorie 11. Ainsi, cette division ne comprend pas de groupes spécifiques pour les pauses courtes et les pauses déjeuner. Les activités associées à ces pauses du travail sont classées dans la classe correspondante ; par exemple, la prise de collations/repas est classée sous 921
5_ Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré	Volontaire non rémunéré : Désigne toute activité non rémunérée et non obligatoire visant à produire des biens ou fournir des services à d'autres (iii) Par "non rémunéré", on entend l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail effectué ou les heures travaillées ; néanmoins, les travailleurs volontaires peuvent recevoir une petite forme d'aide ou d'allocation en espèces lorsque celle-ci est inférieure à un tiers du salaire du marché local (par exemple, pour couvrir les dépenses personnelles ou les frais de subsistance liés à l'activité) ou en nature (par exemple, repas, transport, cadeaux symboliques). (iv) Par "non obligatoire", on entend le travail effectué sans exigences civiles, légales ou administratives différentes de l'accomplissement de responsabilités sociales de nature communautaire, culturelle ou religieuse; -La production "pour autrui" fait référence au travail effectué : par l'intermédiaire ou pour des organisations comprenant des unités marchandes et non marchandes (c'est-à-dire le bénévolat basé sur l'organisation), y compris par l'intermédiaire ou pour des groupes d'entraide, d'aide mutuelle ou communautaire dont le bénévole est membre (section 52) Pour les ménages autres que le ménage du travailleur volontaire ou des membres de sa famille (c'est-à-dire le bénévolat direct) (division 51 Stagiaire non rémunéré : Désigne toute activité non rémunérée consistant à produire des biens ou à fournir des services à d'autres personnes, afin d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences dans un métier ou une profession. - Par "non rémunéré", on entend l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail effectué ou les heures travaillées ;

	néanmoins, ces travailleurs peuvent recevoir une certaine forme de soutien, comme le transfert d'allocations ou de bourses d'études, ou un soutien occasionnel en espèces ou en nature (par exemple, un repas, des boissons). -Le terme "pour autrui" désigne le travail effectué dans des unités marchandes et non marchandes appartenant à des personnes autres que les ménages ou les membres de la famille. -L'acquisition d'une "expérience ou de compétences sur le lieu de travail" peut se faire par le biais d'arrangements traditionnels, formels ou informels, qu'une qualification ou une certification spécifique soit délivrée ou non. Les autres travaux non rémunérés font référence à des activités telles que le service communautaire non rémunéré et le travail non rémunéré
6_Apprendre	Désigne les études à tous les niveaux d'enseignement : pré-primaire, primaire, secondaire, enseignement technique et professionnel, post-secondaire et tertiaire, supplémentaire ou de rattrapage des cours et des programmes de la deuxième chance. Ce groupe comprend : l'alphabétisation et d'autres des programmes spéciaux pour les enfants et adultes handicapés et d'autres groupes qui n'ont pas de possibilité de fréquenter l'école ; réalisation des devoirs à la maison, études privées et la recherche ; l'étude pour les examens de cours ; la participation à des cours de courte durée et séminaires, etc., pour son propre développement professionnel ; et les déplacements pour se rendre à l'aéroport et en revenir les cours et les activités scolaires.
7_Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse	Fait référence à la socialisation avec la famille, à la visite ou à l'accueil de visiteurs.
8_Culture, loisirs, médias et pratiques sportives	Fait référence à la participation à des événements culturels ou de divertissement et à l'utilisation de la masse médias, ainsi que la pratique de hobbies et de sports.
9_Soins personnels et entretien	Désigne les activités requises par l'individu en relation avec ses besoins biologiques, telles que dormir et manger- Ce groupe Inclure l'exécution des soins personnels et des soins de santé et d'entretien ou de recevoir ce type de soins.

Source : UNSD, 2017

ANNEXE 5 : TEMPS MOYEN DES ACTIVITÉS

		Type d'activités	Temps moyen (minute)			
			Ensemble	Hommes	Femmes	
PRODUCTIVE SCN				338	158	
1. Emploi et activités connexes			182	255	115	
		Activités rémunérées	181	253	114	
	11	Emploi dans des sociétés, des institutions gouvernementales et à but non lucratif	14	21	7	
	12	Emploi dans des entreprises familiales pour produire des biens	46	75	18	
	13	Emploi dans les ménages et les entreprises familiales pour fournir des services	89	109	71	
	14 15 et 18'	Autres activités liées à l'emploi	32	48	18	
		Activités non rémunérées	215	122	301	
	16	Recherche d'emploi	1	2	0	
	17	Création d'une entreprise	0	0	0	
			62	83	44	
	2. Production de biens pour usage final propre	21	Agriculture, sylviculture, pêche et mines pour usage final propre	38	62	16
		22	Fabrication et transformation de biens pour leur propre usage final	5	2	7
23		Activités de construction pour usage final propre	2	3	0	
24		Fourniture d'eau et de combustible	9	3	14	
25		Voyage et transport de bien ou personnes pour production à usage propre	9	12	7	
PRODUCTIVE HORS SCN				37	257	
3. Services domestiques non rémunérés pour le ménage et les membres de la famille			128	27	222	
	31	Gestion et preparation des aliments	74	9	134	
	32	Nettoyage et entretien de son propre logement	19	2	34	
	33	Decoration, entretien et reparation	1	2	0	
	34	Soins et entretien des textiles	15	1	28	
	35	Gestion des menages pour leur propre usage	0	0	0	
	36	Soins pour animaux	3	6	1	
	37	Faire des achats pour son propre ménage	8	3	13	
	38 et 39	voyage et autres services domestiques	8	4	11	
			19	5	32	
	4. Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	41	Garde d'enfants et instruction	15	3	27
		42	Soins aux adultes dependants	2	1	2
		43	Aide aux membres adultes non dependants	1	0	1
		44 et 49	Déplacement et autres activités non rémunérées de soins aux membres du ménage	1	1	2
	5. Bénévolat non rémunéré, stage et autre travail non rémunéré			4	6	3
		51	Bénévolat direct non rémunéré pour d'autres ménages	2	2	1
		52	Bénévolat non rémunéré au sein de la communauté et des organisations	1	1	1
		53	Travail de stagiaire non rémunéré et activités connexes	0	1	0
54 et 59		Déplacement et autres activités non rémunérées	1	2	1	
NON PRODUCTIVE				1065	1025	
6. Apprentissage			40	52	29	
	61	Education formelle	18	23	13	
	62	Devoirs, tutorat, revision des cours	11	14	9	
	63	etudes complementaires	5	8	3	
	64	Temps de deplacement lie à l'apprentissage	5	7	3	
	69	Autres activites liees a l'apprentissage	1	1	0	
7. Socialisation et communication, participation communautaire et pratique religieuse			228	253	205	
	71	Socialisation et communication	143	154	132	
	72	Participer a des evenements culturels	7	6	9	
	73	Participation à des responsabilités civiques et connexes	0	0	0	
	74	Pratiques religieuses	67	77	57	
8. Culture, loisirs, média de masse et pratiques sportives	75 et 79	Déplacement et autres activites liées à la socialisation	11	16	7	
			144	153	136	
	81	Assister a des evenements culturels	2	2	1	
	82	Participation culturelle, passe-temps, jeux et autres activités de loisir	3	5	1	
	83	Pratique du sport exercice physique et activités connexes	9	17	2	
	84	Utilisation des medias de masse	65	60	69	
9. Soins personnels et entretien	85	Activites associees a la reflexion, repos et détente	63	65	62	
	86 et 89	Déplacement et autres activités liées aux loisirs, aux média de masse et pratique sportive	2	4	1	
			631	607	654	
	91	sommeil et les activites connexe	531	508	552	
	92	Manger et boire	57	55	59	
	93	Hygiene et soins personnels	39	38	39	
	94	Recevoir des soins personnels et de santé	2	2	2	
	95 et 99	Déplacement et autres activités liées au soin	2	2	2	

Source: ANSD, ENETS 2021

ANNEXE 6 : PERSONNEL DE L'ENETS

Directeur général

Allé Nar DIOP

Directeur général adjoint

Abdou DIOUF

Directeur des Statistiques démographiques et sociales (P.I)

Atoumane FALL

Cheffe de la Division du Recensement et des Statistiques démographiques (P.I)

Ndeye Lala TRAVARE

Cheffe du Bureau des Statistiques sociodémographiques et de l'Etat civil

Maguette SARR

Coordonnatrice de l'enquête

Khady BA

Responsable informatique

Ibrahima DIOP & Baye Manel DIOUF

Equipe administrative et financière

Penda AMAR	Mariama HANE	Mame Coumba SANKHARE
Birane CISSE	Jean Rodrigue MALOU	Mame Aldiouma SECK
Fatou DIARISSO	Modou kara MBAYE	Aliou SEYE
Seydou DIENG	Aminata NDIAYE	Couca TABANE
Awa DIOP	Moussa NDOYE	Amet THIONGANE
Fatou DIOUF	Papa Amadou Moustapha NIANG	Awa TINE
Fatoumata FALL	Hawa SAMBA	

Equipe technique

Bouye BA	Baye Manel DIOUF	Soda MBODJ
Khady BA	Mahmouh DIOUF	Dame SAVARE
Amy Colé CISSE	Ndiouma FAYE	Maguette SARR
Mamadou Aliou DIALLO	Babacar GUEYE	Ndèye Seynabou SARR
Aida Ngom DIOP	Tidiane KAMARA	Mamadou SIDIBE
Omar DIOP	Mbene LO	Mademba SY
Papa Mabèye DIOP	Yaya LY	Ndiassé WADE
Abdou Aziz DIOUF	Bassirou MBAYE	

Equipe échantillonnage et cartographie

Jean Pierre Diamane BAHOU
Djiby DIOP

Papa Mabèye DIOP
Khalifa DJIBA

Khadim DIOP

Personnel de terrain

Cartographes

Hassimiou BA
Amadou Tidiane BARRY
El Hadji Seck Faye BESSANE
Mamadou CAMARA
Mame Ongué CISSE
Malick El Aly COLY
Konimba COULIBALY
Assane COULIBALY
Abdoul Gadry DIALLO
Mamadou DIALLO
Adama DIENE
Fatou DIONE
Birame DIONE
Ndoffe DIOUF

Oumar DJIBA
Ousseynou DRAME
Abdoulaye FALL
Maguette GASSAMA
Birimba GUEYE
Ismaila KAMA
Séverin Abraham KANFOUDY
Lamine MANE
Moussa MBAYE
Babou MBENGUE
Michel Dekeuchany MINKILANE
Cheikh NDIAYE
Ibrahima Abo NDIAYE

Papa Oumar NDIAYE
Ibrahima Der NDIAYE
Cheikh Bamba NDIAYE
Baye Cheikh NIANG
Bintou SAGNA
Adama SANE
Hawa SANE
Ousmane SAR
Lamine SARR
Aly SEGNANE
Khadim SEYE
Ousmane SY
Annoré TENDENG

Enquêteurs

Hawel BA
Adama BA
Altenin BA
Djibril BA
Moussa BADIANE
Assietou BEYE
Fatou CISSE
Ibrahima COLY
Abdoulaye DIA
Fama DIACK
Mame Gnagna Diagne KANE
Awa DIALLO
Betty DIEDHIOU

Omar FALL
Makhtar FALL
Mbathio FALL
Ndeye Ami FALL
Maimouna FALL
Christiane FAYE
Fatou FAYE
Maguette GASSAMA
Oumy GUEYE
Amadou GUEYE
Matar GUEYE
Alfred KEITA
Fatou KOR

Aminata Djibi NDIAYE
Khadidiatou NDIAYE
Coumba NDIAYE
Papa Oumar NDIAYE
Yacine NDOYE
Aliou NGOM
Ndèye Aminata NIANE
Baye Cheikh NIANG
Amadou SAKHO
Ibrahima SAKHO
Saly SAMBOU
Doudou SANE
Lamine SARR

Chérif Sidou DIEDHIOU

Oulimata DIENE

Modou DIONE

Salla DIOP

Ousseynou DIOP

Ndickou DIOP

Aliou DIOUF

Tabaski DIOUF

Diadié FALL

Abdou Salam MBAYE

Mohamet Lamine MBAYE

Ngane MBAYE

Barka MBODJ

Fatou Marie MBODJ

Flora Saturnina Paula MENDY

Malick MENDY

Nnénambadji Elodie MINKILANE

Babaly NDIAYE

Fatoumata SECK

FATOU SENE

Boubacar SOUMARE

Boury THIAM

Astou Doucouré THIOUNE

Madiemboye TOURE

Mamadou Silèye TOURE

Ndiaga WADE

Chauffeurs

Abdoulaye BA

Mor BADIANE

Raphael Paulin BASSANG

Lamine BIAYE

Ousmane Djimbity

CAMARA

Mbaye Wade DIAGNE

Khadim DIAKHATE

Djibril DIATTA

El Hadji Adama DIENG

Pathé DIOP

Ibrahima Khalil DRAME

Mbaye FALL

Youssou FALL

Ibrahima GAYE

Matar GAYE

Alioune Badara KEBE

Madieng KEBE

Mamadou KEBE

Ndiaga KITAL

Mahmadou Fatah MARONE

Assane MBAYE

Falou NDIAYE

Ousmane NDIAYE

Ousmane Sénior NDIAYE

Saliou NDOUR

Mbaye NGOM

Moustapha SAGNA

Ndiaga SARR

Abdou SOW

Mansour SOW

Ibrahima SOW

Papa Massamba SY

Cheikh El hadji Ibrahima

THIAM

Serigne TINE

Ibrahima WADE